



10/03/2020 - 30/03/2020

REVUE DE PRESSE



CHAMBRE
DES METIERS
Luxembourg

Table des matières

Das Handwerk braucht eine schnelle und unbürokratische Hilfe

Tageblatt | 28/03/2020

Tyoch Platform Offering Free Access for Coaches, Trainers

www.chronicle.lu | 26/03/2020

"Jetzt müssen wir sehen, wie die Hilfen ankommen"

Luxemburger Wort | 27/03/2020

Entre impatience et prudence

Lëtzebuenger Journal | 27/03/2020

Un plan "inédit" et pragmatique en faveur des entreprises

www.paperjam.lu | 26/03/20

Entre impatience et prudence

www.journal.lu | 26/03/2020

Tyoch Platform Offering Free Access for Coaches, Trainers

www.chronicle.lu | 26/03/2020

Un plan "inédit" et pragmatique en faveur des entreprises

www.paperjam.lu | 26/03/2020

Neun Milliarden Euro gegen den Kollaps

Luxemburger Wort | 26/03/2020

Neun Milliarden Euro gegen den Kollaps

Luxemburger Wort | 26/03/2020

Tom Wirion: Handwerksbetreiber solle Subside kréien, ouni Remboursement

www.rtl.lu | 24/03/2020

Nackte Angst ums Überleben

Télécran | 25/03/2020

"Direkt-Mesurë sinn eenzegaarteg": Dan Kersch reagiert op Aussoe vum Direkter vun der Handwierkerkummer

www.rtl.lu | 24/03/2020

Conséquence de la crise: La Chambre des Métiers réclame des subsides, le ministre réagit

5minutes.rtl.lu | 24/03/2020

Tom Wirion: Handwerksbetreiber solle Subside kréien, ouni Remboursement

www.rtl.lu | 24/03/2020

Sorge beim Handwerk

Lëtzebuenger Journal | 24/03/2020

Aide renforcée pour l' apprentissage

L'Essentiel | 23/03/2020

L'Artisanat en manque de liquidité

www.lequotidien.lu | 20/03/2020

Une bouffée d' oxygène pour l' artisanat

Le Quotidien | 20/03/2020

Handwierker hunn enorm Liquiditéitsproblemer

www.rtl.lu | 19/03/2020

Beihilfen für Unternehmen: "Zu wenig, zu langsam, zu bürokratisch"

www.reporter.lu | 19/03/2020

La Chambre des Métiers accompagne les entreprises artisanales

www.infogreen.lu | 19/03/2020

Vill Onkloerheete bei den Handwierksbetriber

www.rtl.lu | 18/03/2020

Mesures gouvernementales: les artisans sont dans le flou

5minutes.rtl.lu | 18/03/2020

From Lux to LA via NYC: snapshot of a Finnish-Luxembourgish cinematographer on the rise

www.rtl.lu | 17/03/2020

Unternehmen unter die Arme greifen

Tageblatt | 17/03/2020

13e Journée luxembourgeoise de la propriété intellectuelle

www.gemengen.lu | 16/03/2020

Wirtschaft muss "kühlen Kopf bewahren"

Luxemburger Wort | 14/03/2020

«Le coronavirus, je n'ai jamais vu cela en 20 ans»

www.paperjam.lu | 12/03/2020

Certifiés conforme

Lëtzebuenger Journal | 12/03/2020

Echter als gedacht

Tageblatt | 12/03/2020

Sein eigener Chef werden

Tageblatt | 12/03/2020

Artisans et commerçants en pointe pour la formation continue

Le Quotidien | 12/03/2020

Un réseau multidisciplinaire de moyens et de compétences

Le Quotidien | 12/03/2020

L'engagement et les priorités de l'État

Le Quotidien | 12/03/2020

La formation, viatique pour l'avenir des salariés et le développement de l'emploi

Le Quotidien | 12/03/2020

Beteiligung lückenhaft, Fortschritte mangelhaft

Tageblatt | 12/03/2020

City responds to recent shop closures

delano.lu | 12/03/2020

Se préparer aux changements

Lëtzebuenger Journal | 12/03/2020

Enquête : « Les qualifications de demain dans le domaine des TIC »

www.itnation.lu | 11/03/2020

Annulation de l'édition 2020 des LuxSkills

Zeitung vum Lëtzebuenger Vollek | 11/03/2020

Annulation de l'édition 2020 des LuxSkills

www.agefi.lu | 11/03/2020

#Jobs: Les qualifications de demain dans le domaine des TIC

www.hrone.lu | 11/03/2020

Sous le signe de l'UE et de l'inclusion

Le Quotidien | 10/03/2020

Porte Ouverte vun der Uni.lu wéinst Coronavirus ofgesot
www.eldo.lu | 10/03/2020

Yileste announces luxembourg city store closure
delano.lu | 09/03/2020

**Tageblatt**
L'ÉTENDU DE L'ÉTYMOLOGIE**Tageblatt**

Date: 28-03-2020

Page: 15

Periodicity: Daily

Journalist: -

Circulation: 21 982

Audience: 75 800

Size: 934 cm²

Das Handwerk braucht eine schnelle und unbürokratische Hilfe

VON 200 AUF NULL, ÜBER NACHT

Michel Reckinger, Präsident der „Fédération des artisans“

Seit mehr als einer Woche ist nichts mehr so, wie es war. Die Covid-19-Pandemie hat Luxemburg fest im Griff. Die meisten Handwerksbetriebe haben geschlossen. Seit vorletztem Freitag sind die Baustellen gestoppt.

Lebensmittelhandwerk, Reinigungskräfte, Optiker, Taxifahrer und – es ist, wie es ist – die Bestattungsunternehmen sind im Moment unverzichtbar und arbeiten weiter. Betriebe aus dem Bauwesen und der Mechanikbranche führen weiterhin die kritischen Wartungs- und Reparaturarbeiten durch, um die Infrastruktur am Laufen zu halten und die Grundversorgung der Bevölkerung zu gewährleisten. Neben dem medizinischen Personal sind es zurzeit tausende Hände in vielen Sektoren, die das Land am Leben halten.

Luxemburg befindet sich in einer ungeahnten Krise. Als Handwerker unterstützen wir die Regierung und die Entscheidungen, die getroffen wurden, um den Zusammenbruch unseres Gesundheitssystems zu verhindern. Zurzeit brauchen wir Einheit und Solidarität und die Regierung muss in einem unsicheren Umfeld schnell handeln

können. Für uns als Handwerker ist die Situation sicherlich nicht einfach. Von 200 auf null, über Nacht. Gestern bestand unsere größte Herausforderung darin, qualifiziertes Personal zu finden, um die Arbeitslast zu bewältigen. Heute müssen wir damit zurechtkommen, dass wir nicht mehr arbeiten und unseren Unterhalt

bestreiten können.

Wir müssen am Ball bleiben

In den letzten Tagen haben sich viele kleine und mittelständische Unternehmer an mich gewandt oder haben sich beim Verband gemeldet. Ich werde Ihnen nicht verhehlen, dass die gegenwärtige Situation viele Handwerker tief beunruhigt. Es ist die Situation der Mitarbeiter und ihrer Familien, die am stärksten auf der Moral lastet. Den Betrieb zu schließen und die Mitarbeiter in die Kurzarbeit zu schicken, ist eine Situation, die die meisten Unternehmer nur sehr schwer akzeptieren können.

Trotzdem muss es weitergehen und wir müssen am Ball bleiben. In den letzten Tagen waren wir alle damit beschäftigt, die verschiedenen Prozeduren für die Kurzarbeit und die Verlängerung der Fristen bei den Sozialversicherungs- und Steuerbehörden zu beantragen. Die Regierung hat das Instrument der Kurzarbeit in Fällen höherer Gewalt für KMUs geöffnet, womit unsere Mitarbeiter mit 80 Prozent ihres Lohnes entschädigt werden. Die Sozialversicherungs- und Steuerbehörden werden eine Verlängerung der Fristen gewähren und ein Teil der Mehrwertsteuer wird erstattet. All dies ist wichtig und nützlich, aber es wird nicht ausreichen, um die meisten Unternehmen am Leben zu erhalten. Sie alle wissen das. Ein

Unternehmen, das keine produktiven Stunden leisten kann, wird nicht lange über die Runden kommen. Die Kosten laufen weiter, während die Einnahmen wegfallen.

Die „Fédération des artisans“ steht in ständigem Kontakt mit der Regierung, die sich der Probleme der kleinen und mittelständischen Unternehmen sehr wohl bewusst ist. Oberstes Ziel ist es, so schnell wie möglich Geldmittel und Garantien bereitzustellen, damit die Unternehmen diese Krise überstehen können. Im Moment ist es das medizinische Personal, das an der Front steht. Morgen, nach der Gesundheitskrise, werden wir Handwerker gemeinsam mit unseren Mitarbeitern für die Stabilisierung unserer Unternehmen und der luxemburgischen Wirtschaft kämpfen müssen. Wir sind fest entschlossen, unsere Unternehmen und die Arbeitsplätze zu retten. Die Regierung hat ihrerseits ebenfalls angekündigt, alles Nötige zu tun, damit die KMU und ihre Mitarbeiter diese Krise überwinden können. Die öffentlichen Finanzen Luxemburgs sind gesund. Wir haben ein Triple-A-Rating. Die Zeit ist definitiv gekommen, diese Karte auszuspielen.

„Mir sinn d’Handwierk
a mir packen dat“

In den nächsten Tagen wird die Regierung zusätzliche Maßnahmen zugunsten von KMU und

Selbständigen beschließen. Auch die Banken haben signalisiert, dass sie ihre Kunden unterstützen werden. Esch und die Stadt Luxemburg haben angekündigt, für ihre Geschäftsräume während der Krise die Mieten zu erlassen. Es ist wichtig, dass generell Vermieter und Mieter Kontakt zueinander aufnehmen und gemeinsam eine pragmatische Lösung finden. Das Gleiche gilt für Bankkredite und Leasingverträge. Trotz der Krise müssen wir auch mittel- und langfristig denken und handeln. Viele Gemeinden haben auch angekündigt, offene Rechnungen von Handwerksbetrieben schnellstmöglich zu begleichen. Das ist ebenfalls ein wichtiges Signal und eine konkrete Hilfe für Unternehmen.

Es wäre wichtig, dass auch der Staat im Kontext von öffentlichen Arbeiten schnellstmöglich offenstehende Rechnungen vollständig begleicht.

Die nächsten Wochen und Monate werden so oder so nicht einfach sein. Aber auch diese Krise wird ein Ende haben. Das ist sicher. Die Welt wird nicht mehr dieselbe sein und intern denken wir über das Handwerk nach der Krise nach.

Im Austausch mit unseren Mitgliedern kam eine weitere, ein bisschen trotzigere Botschaft durch: „Wir sind Handwerker und wir schaffen das!“

„Mir sinn d’Handwierk a mir packen dat“ ist auch die Botschaft, die ich meinen Kollegen und unseren Mitarbeitern übermitteln möchte.



Foto: Edit:press/Anne Lommel

Seit dem 20. März geht nichts mehr auf Luxemburgs Baustellen


Luxemburger Wort**www.wort.lu**

Date: 27-03-2020

Periodicity: Continuous

Journalist: -

Circulation: 0

Audience: 45 550

<https://www.wort.lu/fr/economie/les-decideurs-satisfaits-du-plan-de-8-8-milliards-5e7e037ada2cc1784e35a097>

Les décideurs satisfaits du plan de 8,8 milliards



Pour Guy Hoffmann, président de l'ABBL, le paquet d'aides présenté à ce jour par l'Etat est suffisant.
Photo: Matic Zorman

Pour relancer une économie quasiment au point mort, le gouvernement a énoncé mercredi les grandes lignes de son «plan Marshall» doté de près de neuf milliards d'euros. Une initiative saluée par tous les décideurs qui attendent désormais «une mise en œuvre rapide».

(DH avec la rédaction économique du Luxemburger Wort) - Mercredi dernier, les ministres des Finances, de l'Economie et des Classes moyennes ont détaillé leur plan pour aider les entreprises à passer la crise du covid-19. A la clé, ce sont 8,8 milliards d'euros qui seront répartis entre dépenses d'urgence, reports de paiement et aides au crédit. Des mesures très favorablement accueillies par tous les principaux décideurs et personnalités du monde économique luxembourgeois.



«Du jamais-vu», assure Guy Hoffmann, le président de l'Association des banquiers luxembourgeois (ABBL) qui a participé à l'élaboration du paquet d'aides. Selon lui, le gouvernement a apporté une «réponse forte» à la crise. «Il faut maintenant voir si cela est suffisant», lui répond en écho Tom Wirion, le directeur général de la Chambre des artisans, qui s'interroge sur la durée de la crise. Tom Wirion espère également que le montant maximum des subventions de l'Etat pour les entreprises sera bientôt porté à 800.000 euros comme cela a été rendu possible par l'assouplissement des règles de l'UE. Une mesure qui multiplie par quatre le maximum des aides pouvant être accordées par l'Etat avant la crise

Autre mesure saluée par tous, notamment par René Winkin, le directeur de Fedil, la garantie par l'Etat d'un volume de crédit de 2,5 milliards d'euros. Et s'il est une mesure que tous les acteurs de la scène économique du pays attendaient, c'est bien celle des demandes de chômage partiel. A condition, comme le fait savoir Romain Schmit, le secrétaire général de la Fédération des artisans (FDA), que l'administration publique réussisse le pari de traiter les demandes en ligne «rapidement et sans heurts». Car «l'impatience est grande chez les entreprises qui veulent savoir où elles vont», insiste-t-il.

CORONAVIRUS COVID-19 PROGRAMME DE STABILISATION DE L'ÉCONOMIE

4 OBJECTIFS



épondre aux besoins
de liquidités immédiats



Faire face aux difficultés
de trésorerie



Faciliter les emprunts
des entreprises via un
soutien étatique



Maintien
de l'emploi

8 NOUVELLES MESURES



Autre satisfecit, l'indemnité d'urgence certifiée. Cette mesure introduite pour aider indépendants et entreprises de moins de neuf salariés, permet aux TPE de bénéficier d'une aide forfaitaire de 5.000 euros, ni remboursable, ni imposable. François Koepp, le secrétaire général de l'Horesca, demande toutefois un effort supplémentaire et de multiplier par trois la subvention annoncée pour des entreprises qui emploient jusqu'à 20 personnes.



Pour Jean-Paul Olinger, directeur de l'UEL, «une bonne coopération avec les banques est indispensable».

Photo: Pierre Matgé

Un bémol toutefois. Carlo Thelen, le directeur de la Chambre de commerce, juge en effet que «cette mesure ne sera pas suffisante». «Elle évitera les goulots d'étranglement à court terme, mais la crise va certainement durer un peu plus longtemps.»

«Le défi pour l'UEL, les associations et les chambres professionnelles est désormais d'informer au mieux les entreprises afin que le soutien financier parvienne le plus rapidement possible», insiste, quant à lui, Jean-Paul Olinger. Pour le directeur de l'Union des entreprises luxembourgeoises (UEL), «une bonne coopération avec les banques est indispensable» puisqu'il est possible que «30 à 40.000 entreprises préparent actuellement leurs documents afin de demander une extension de paiement ou un nouveau crédit. C'est un défi logistique.»

Un défi que sont prêtes à relever les banques luxembourgeoises de la Place selon Guy Hoffmann. Ce dernier rappelle que si le contexte général du secteur ne donnait pas lieu à un optimisme béat, les banques luxembourgeoises demeureraient «stables en termes de solvabilité et de ratio de capital». Pour rappel, si l'Etat apportera 85% de cautionnement de crédits émis par les entreprises luxembourgeoises dans les prochains mois, les 15% restants seront assurés par les établissements bancaires. En l'occurrence, la Spuerkeess, BGL BNP Paribas, la BIL, Raiffeisen, la Banque de Luxembourg et ING.


Luxemburger Wort

Luxemburger Wort

Date: 27-03-2020

Page: 13

Periodicity: Daily

Journalist: -

Circulation: 59 525

Audience: 162 100

Size: 97 cm²

„Jetzt müssen wir sehen, wie die Hilfen ankommen“

„Wir begrüßen die Anstrengungen, die die Regierung hier unternimmt, um die Betriebe zu unterstützen“, erklärt **Tom Wirion**, Generaldirektor der Chambre des artisans. Das Paket sei sehr ambitioniert „und wir sind auch froh, dass wir gehört worden sind und es ein Paket mit unterschiedlichen Maßnahmen wurde, von Krediten über Garantien bis Prämienzahlungen, die nicht zurückgezahlt werden müssen“, so Wirion. „Alles zusammen neun Milliarden Euro, das ist schon was, und wir begrüßen das ausdrücklich“, so der Kammerdirektor. Ob es ausreichend ist, müsse sich jetzt zeigen und hänge auch stark davon ab, wie lange die Krise dauere. „Sehr sehr wichtig ist jetzt, dass die Umsetzung der Maßnahmen schnell und pragmatisch erfolgt.“ Wie aus der Presseerklärung der Regierung hervorgehe – und das begrüße die Handwerkskammer ebenfalls ausdrücklich – könne es auch Nachbesserungen geben. „Jetzt müssen wir alle, Wirtschaft und Ministerien, ein Monitoring machen, um festzustellen, wie die Hilfen greifen und ob und wo nachgebessert werden muss“, stellt Wirion fest. „Das werden wir nun mit unseren Unternehmen in Erfahrung bringen und sehen, was wirklich beim Einzelnen ankommt.“



Wirion hofft zudem, dass bald die Maximalsumme für staatliche Subventionen für Unternehmen auf 800 000 Euro angehoben wird. Das wurde kürzlich durch die Lockerung der EU-Beihilferegeln möglich. „Wir bleiben weiterhin konstruktiv und sachlich mit der Regierung im Austausch.“

MeM

**Lëtzebuurger Journal**

Date: 27-03-2020

Page: 13

Periodicity: Daily

Journalist: Catherine Kurzawa

Circulation: 4 000

Audience: 37 500

Size: 630 cm²

Entre impatience et prudence

Tour d'horizon des réactions au programme de stabilisation de l'économie face au Covid-19

LUXEMBOURG

CATHERINE KURZAWA & AUDREY SOMNARD

Avec une enveloppe de 8,8 milliards d'euros, le gouvernement luxembourgeois a sorti l'artillerie lourde mercredi pour soutenir le tissu économique dans le contexte de la crise sanitaire du coronavirus. Cette somme représente 14% du PIB du pays. A titre de comparaison, le ratio est de 12% en France et 9% en Autriche. Eu Europe, l'Etat le plus généreux semble être l'Allemagne et ses 1.100 milliards d'euros. Mais entre financement direct et aide indirecte, il y a pas mal de nuances.

Car au final au Luxembourg, seules les TPE (très petites entreprises) jusqu'à neuf salariés recevront de l'argent sonnante et trébuchante: 5.000 euros non remboursables et cela, si ces structures ont été contraintes à cesser leurs activités suite à la mise en confinement.

Les autres mesures détaillées mercredi par Pierre Gramegna, Franz Fayot et Lex Delles constituent des avances, des moratoires et des garanties destinées à alléger la peine des 36.000 entreprises recensées au Luxembourg par le Statec. Au lendemain de l'annonce, place aux réactions des organisations patronales et syndicats.

Les sceptiques

Pour Carlo Thelen, «ce premier paquet ne suffira pas». Le directeur de la Chambre de Commerce estime que trop peu de TPE vont bénéficier des 5.000 euros d'aides directes car elles ne collent pas avec l'ensemble des critères requis. «Après Pâques, nous aurons besoin d'un deuxième paquet, mais il y a de la marge de manœuvre», tempère-t-il au vu de la présence de 1,5 milliard d'euros d'aides directes sur un budget global de 8,8 milliards d'euros.

Du côté des syndicats, les mesures sont accueillies assez positivement mais l'inquiétude porte plutôt sur les salariés. «Le maintien de l'emploi doit rester la priorité», souligne Nora Back, présidente de l'OGBL. Pour son homologue au logo vert, «nous nous inquiétons que cela se joue sur le dos des salariés. Patrick Dury réclame un chômage partiel rémunéré à 100% et non pas 80% du salaire car la crise sanitaire va donner une crise économique, il faut à tout prix éviter une crise sociale», insiste le LCGB.

Les prudents

Pour la clc, «on n'est pas dans l'euphorie mais on est content que quelqu'un vienne nous aider», glisse son directeur Nicolas Henckes. L'organisation couvre 17 secteurs différents avec autant de nuances dans l'impact du coronavirus. Si la distribution alimentaire poursuit ses activités, ce n'est par exemple pas le cas des agences de voyage. «J'aimerais que la SNCI se donne un moyen d'intervenir en prenant des participations directes dans des entreprises qui se retrouvent en difficultés», appelle notre interlocuteur qui y voit une analogie avec l'intervention de l'Etat dans le capital des banques lors de la crise de 2008. «Ce ne serait pas de la dette mais un investissement pour l'Etat avec une chance de récupérer sa mise», ajoute-t-il. Quant à l'UEL, son directeur Jean-Paul Olinger se montre satisfait des mesures annoncées mais «il faudra faire un bilan mi-avril pour éventuellement y apporter des adaptations». L'association faîtière des organisations patronales représentant 80% des emplois dans le pays estime que «les mesures sont tech-

niques et à ce stade, il y a encore des inconnues». En ligne de mire: la mise en pratique sur le terrain et l'agenda. Car si le retour à l'activité coïncide avec les départs en congés estivaux, «on peut se poser la question de savoir si un effort collectif supplémentaire sera nécessaire», estime Jean-Paul Olinger. Un autre aspect retient son attention: le plan de soutien ne prévoit de liquidités directes que pour les TPE. «Dans le cadre du plan de relance, il faudra voir dans quelle mesure aider davantage les entreprises avec des éléments supplémentaires».

«On n'est pas dans l'euphorie mais on est content que quelqu'un vienne nous aider»

NICOLAS HENCKES, Directeur de la clic

La Chambre des Métiers plaide aussi pour une adaptation ultérieure de l'aide promise. «Il faut faire un monitoring pour adapter et corriger si besoin», estime son directeur Tom Wirion qui se montre par ailleurs pressé. «L'important est de mettre en œuvre ces mesures le plus vite possible et de façon pragmatique».

Les impatientes

«Au plus vite nous y allons, au plus d'entreprises nous allons sauver», assure François Koepp, secrétaire général de la Fédération Horesca. Il estime que le paquet de mesures est «une très bonne initiative». Quant à la Fédération des Artisans, son secrétaire général est

clair: «Il faut aller vite maintenant». Romain Schmit émet toutefois trois réserves: il juge - comme François Koepp - l'aide directe de 5.000 euros prévue pour les TPE «trop restreinte», il regrette qu'une garantie de la SNCI remboursable ait été prévue plutôt qu'une garantie directe de l'Etat et enfin, «il y a encore certaines zones d'ombre». Pour l'artisanat, l'heure est venue de clarifier si dans les TPE jusqu'à neuf salariés sont inclus les apprentis, s'agit-il de

neuf salariés ou de neuf équivalents temps plein? Autant de questions à ce jour sans réponse. Heureusement pour ces organisations, les contacts avec le gouvernement sont solidement établis ce qui devrait permettre d'aider à clarifier ce paquet de mesures à près de 9 milliards d'euros qui, de l'aveu même du Premier ministre Xavier Bettel est «un chiffre énorme mais c'est utile, c'est approprié et c'est justifié». ●



Parmi les bémols exprimés, l'aide directe de 5.000 euros limitée aux seules TPE fait réagir
Photo: Edipress/Tania Felber

**www.paperjam.lu**Date: **26-03-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **3 424**<https://paperjam.lu/article/plan-inedit-et-pragmatique-en->

Un plan «inédit» et pragmatique en faveur des entreprises

26.03.2020 • Édité Le 26.03.2020



Les ministres des Finances, de l'Économie et des Classes moyennes ont détaillé mercredi soir les mesures prévues par le «programme de stabilisation» de 8,8 milliards d'euros adopté par le gouvernement plus tôt dans la journée.

Avec «8,8 milliards d'euros, soit plus de 14% du PIB», [comme le soulignait mercredi](#) le Premier



ministre [Xavier Bettel](#) (DP), le gouvernement a manifestement voulu marquer un grand coup dans sa réponse aux effets dévastateurs de l'épidémie de Covid-19 sur l'économie du pays. Une



«réponse massive» pour son ministre de l'Économie [Franz Fayot](#) (LSAP), un «paquet très ambitieux qui devra aider à maintenir les entreprises à flot dans une situation si difficile», renchérit le



ministre des Finances, [Pierre Gramegna](#) (DP). «Il faut faire en sorte qu'une fois l'épidémie terminée, nous puissions regarder vers l'avenir et faire des investissements.»

Rappelant les mesures déjà prises au niveau européen – 55 [milliards d'euros de la Commission européenne](#) pour les PME, [750 milliards d'euros d'obligations d'État](#) rachetées par la Banque centrale européenne ou encore la «mise entre parenthèses du pacte de stabilité et de croissance en 2020» décidée par l'Eurogroupe –, M. Gramegna souligne que «le Luxembourg soutient tout ce qui vise à encourager la solidarité et à lutter contre la crise économique».

1,75 milliard d'euros de dépenses «immédiates»

Le gouvernement n'a donc pas hésité à «penser grand», comme l'y enjoignait il y a quelques jours le



président de l'UEL, [Nicolas Buck](#). Et les chiffres égrainés par M. Gramegna donnent effectivement le tournis: 1,75 milliard d'euros de dépenses «immédiates», en comptant le chômage

partiel (500 millions d'euros par mois), la loi de minimis modifiée (300 millions d'euros [validés mardi par la Commission européenne](#)), l'extension du congé pour raisons familiales (200 millions d'euros par mois). Sans oublier les reports des impôts directs (1,25 milliard d'euros sur six mois), des cotisations sociales (3 milliards d'euros pour le premier semestre) et la flexibilité introduite pour le paiement de la TVA (300 millions d'euros), représentant un coût total de 4,55 milliards d'euros.

L'État s'engage également sur une série de mesures destinées à aider les entreprises à se financer. «Nous avons fait fonctionner le modèle luxembourgeois en faisant travailler le secteur public et le secteur privé ensemble», souligne M. Gramegna. Car les six banques «que tous les résidents connaissent», la BCEE, BGL BNP Paribas, la Bil, Raiffeisen, la Banque de Luxembourg et ING, ont joué le jeu et accepté de porter une partie du risque sur les garanties déployées par l'État, principalement à travers son bras financier, la Société nationale de crédit et d'investissement. «L'État va prendre en charge des garanties à hauteur de 2,5 milliards d'euros d'ici la fin de l'année», endossant 85% du risque, précise M. Gramegna. Et ce afin de laisser les entreprises respirer avec un moratoire de six mois sur leurs remboursements.

Ces efforts exigeront toutefois de l'État qu'il aille chercher des financements sur les marchés. «Il est prévu de demander l'autorisation à la Chambre des députés de pouvoir contracter des emprunts à hauteur de 3 milliards d'euros», poursuit le ministre des Finances.

Cette crise est celle des classes moyennes.



Lex Delles, ministre des Classes moyennes



«Cette crise est celle des classes moyennes», estime [Lex Delles](#), ministre des Classes moyennes, au sein du ministère de l'Économie. «Le gouvernement vous écoute, et il est là pour vous.» Durement touchés par l'injonction de fermer, les commerçants mais aussi les artisans et les indépendants réclamaient des aides directes. Ces souhaits sont en partie exaucés puisqu'une indemnité forfaitaire d'urgence de 5.000 euros pourra être versée aux entreprises de moins de 10 salariés réalisant un chiffre d'affaires de plus de 15.000 euros par an et ayant dû fermer en vertu du règlement du 18 mars. Le jeune ministre promet un formulaire en ligne et un versement dans la quinzaine.

Promettant des «mesures non bureaucratiques et rapides», il détaille une deuxième aide destinée cette fois à un plus grand nombre d'entreprises: une subvention de capital sous forme d'avance remboursable. Une mesure qui n'aurait pu voir le jour sans la souplesse de la Commission et la suspension de certaines règles du droit de la concurrence dans le but d'aider les États à sortir au plus vite de la crise économique provoquée par la crise sanitaire du Covid-19.

Nous avons mis en place des instruments pour aider les entreprises qui n'ont jamais existé sous cette forme auparavant. Il s'agit d'un véritable changement de paradigme.



Franz Fayot, ministre de l'Économie

M. Delles a surtout lancé un «appel à la solidarité» afin que «tout un chacun», communes comme particuliers, paie rapidement ses factures dues aux entreprises et contribue ainsi à préserver leur trésorerie. Un appel élargi aux propriétaires de locaux commerciaux qui pourraient reporter les loyers dus – et ce alors que [l'Union des propriétaires se refuse à accorder](#) un geste aux entreprises locataires, du moins pour le moment. Le ministre de l'Économie n'a d'ailleurs pas manqué de commenter à ce propos qu'il était «choqué» par cette prise de position dénoncée par son parti, le LSAP, mercredi.

Franz Fayot a pour sa part souligné l'aspect «inédit» des mesures décidées par le gouvernement après consultation des fédérations professionnelles et des syndicats. «C'est une réponse massive à l'impact économique d'une crise sans précédent», poursuit-il. «Nous avons mis en place des instruments pour aider les entreprises qui n'ont jamais existé sous cette forme auparavant. Il s'agit d'un véritable changement de paradigme.» En particulier pour la SNCI, une «banque d'investissement qui ne s'est jamais, dans son histoire, adressée directement aux entreprises».

La SNCI dans un nouveau rôle

La SNCI s'avère effectivement très sollicitée par le programme de stabilisation du gouvernement à travers trois instruments par lesquels elle garantit, soutient ou consolide des financements:

1. «Financement spécial anti-crise» ou FSAC: ce nouvel instrument permettra aux PME et grandes entreprises de couvrir des besoins de financement en relation avec la crise actuelle via des prêts indirects d'un montant entre 12.500 et 16 millions d'euros contractés auprès de la banque de l'entreprise avec le soutien de la SNCI (enveloppe dédiée: 400 millions d'euros);
2. Soutien de la SNCI aux mutualités de la Chambre des métiers et de la Chambre de commerce: celles-ci pourront recevoir un financement de cinq ans visant à élargir leurs garanties aux PME;
3. «Garanties PME»: la SNCI doit fournir, en collaboration avec les banques déjà actives dans le financement des entreprises, des garanties pour que les PME puissent obtenir de nouvelles lignes de fonds de roulement auprès des banques (enveloppe dédiée: 200 millions d'euros).

Toujours dans la lignée du «changement de paradigme» voulu par le gouvernement, les entreprises devant fermer pourront exceptionnellement recevoir une avance sur salaire pour les salariés placés au chômage partiel. Sachant que l'État prend en charge 80% du salaire et jusqu'à 2,5 fois le salaire social minimum.

Des mesures supplémentaires seront décidées si celles-ci s'avèrent insuffisantes.



Franz Fayot, ministre de l'Économie

«La crise sanitaire change notre manière de travailler ensemble et de vivre ensemble», note M. Fayot. «Nous devons stabiliser les emplois et l'économie parallèlement à la santé. Personne ne peut être laissé sur le carreau.» Un retour à un discours rassurant alors qu'il avait estimé la semaine dernière ne pas pouvoir sauver toutes les entreprises. De surcroît, «des mesures supplémentaires seront décidées si celles-ci s'avèrent insuffisantes», assure-t-il. «Je promets de tout mettre en œuvre pour aider les personnes touchées de manière adéquate.»

Les ministres se sont montrés très prudents quant au sort de l'économie luxembourgeoise au sortir de la crise sanitaire. «Il s'agit d'abord de préserver le tissu économique, de faire en sorte que les entreprises passent la crise sans dommages», a insisté M. Fayot. «Si c'est possible, je suis confiant dans le fait que le rebond sera assez important une fois la crise passée.»

Une crise et aussi des dépenses qui pourraient entraver les plans du gouvernement engagé dans une réforme fiscale en profondeur. Le ministre des Finances a en tout cas jugé «prématuré» toute considération sur l'introduction ou non de cette réforme en 2020.

Le détail des mesures

[Très attendu par les milieux économiques](#) déjà meurtris par dix jours de crise sanitaire, le programme de stabilisation présenté mercredi joue la carte de la multiplicité avec [21 mesures](#) – déployées afin d'aider les entreprises à traverser un trou d'air de plusieurs semaines voire plusieurs mois.

Le programme promet de remplir quatre objectifs majeurs et immédiats pour les entreprises: répondre aux besoins de liquidités immédiats, faire face aux difficultés de trésorerie, accéder plus facilement à l'emprunt et maintenir l'emploi.

CORONAVIRUS COVID-19 // PROGRAMME DE STABILISATION DE L'ÉCONOMIE			
MESURE	OBJECTIF	ORGANISME(S)	CIBLE(S)
Reprendre aux besoins de liquidité immédiats			
Aide financière non remboursable	Accorder une aide directe d'un montant de 5.000 euros aux entreprises, si 9 salariés, obligés de cesser leur activité suite au règlement modifié du 18 mars 2020	Direction générale des classes moyennes	Micro-entreprises
Subvention en capital sous forme d'avance	Accorder une aide financière d'un montant max. de 100.000 euros sous forme d'avance remboursable pour couvrir les frais de fonctionnement	Direction générale des classes moyennes Ministère de l'Économie	Secteurs de l'artisanat et du commerce; indépendants; PME, grandes entreprises
Montants accordés par certaines banques sur le remboursement des prêts existants	Reporter le remboursement des crédits pour permettre de mieux faire face aux difficultés de trésorerie	Ministère des Finances Différentes institutions financières	Indépendants PME Grandes entreprises
Assouplissement des conditions de remboursement des prêts et crédits SNC	Suspendre le remboursement de capital aux échéances 31 mars et 30 juin pour prêts directs et indirects	Société Nationale de Crédit et d'investissement (SNCI)	PME Grandes entreprises
Remboursement anticipé de la TVA	Subvenir aux besoins de liquidité par un remboursement anticipé des soldes créés en TVA en dessous de 10.000 euros	Administration de l'enregistrement, des domaines et de la TVA (AED)	Indépendants PME
Versement d'une avance sur les indemnités de congé pour raisons familiales extraordinaires	Avancer une partie du remboursement des salaires que les employeurs doivent continuer à payer aux parents concernés	Centre commun de la sécurité sociale (CCSS), Mutualité des Employeurs, Caisse nationale de santé (CNS)	TPE (y compris employeurs non professionnels pour leurs salariés); PME, grandes entreprises
Faciliter le financement bancaire			
Régime de garantie étatique pour de nouveaux crédits bancaires sur une durée max. de 6 ans pour PME et grandes entreprises	Garantie nouvelle lignes de crédits bancaires pour lesquelles l'État se porteur garant à hauteur de 95% pour une enveloppe totale de 2,5 mds d'euros	Ministère des Finances Ministère de l'Économie	PME Grandes entreprises
«Financement Spécial Anti-Crise - F-SAC» via la banque de l'entreprise et la SNCI	Couvrir des besoins de financement en relation avec la crise actuelle via des prêts indirects d'un montant entre 12.500 et 150.000 euros	Banques de l'entreprise en collaboration avec la Société Nationale de Crédit et d'investissement (SNCI)	PME Grandes entreprises

CORONAVIRUS COVID-19 // PROGRAMME DE STABILISATION DE L'ÉCONOMIE

MESURE	OBJECTIF	ORGANISME(S)	CIBLES (S)
(suite)			
Financement via 3 ans en faveur de la mutualité des P.M.E. et de la mutualité de cautionnement	Permettre aux mutualités des chantiers professionnels d'élargir les garanties fournies aux PME	Société Nationale de Crédit et d'investissement (SNCI)	PME
+ Garanties "PME" en collaboration avec les banques et de trois dans le financement des entreprises	Mettre à disposition des garanties pour l'obtention par les PME de nouvelles lignes de fonds de roulement auprès des banques	Société Nationale de Crédit et d'investissement (SNCI)	PME
Maintenir l'emploi			
Chômage partiel encouragé de formation	Élargir le chômage partiel par une prise en charge par l'Etat de l'indemnité de compensation à hauteur de 90% des salaires selon une procédure accélérée permettant le versement d'avances	Ministère de l'Économie Agence pour le développement de l'emploi (ADDE)	Salariés PME Grandes entreprises à 68
Préparer le travail à distance			
Imposition modifiée du télétravail pour les salariés belges et français	Permettre aux frontaliers de travailler pendant la crise depuis leur domicile sans que la rémunération afférente ne soit imposée dans leur pays d'origine	Administration des contributions directes (ACD)	Indépendants PME Grandes entreprises
Faciliter les paiements liés aux échéances fiscales pour pallier aux leçons de liquidité			
Annulation des avances fiscales des deux premiers trimestres 2020	Accorder d'office les demandes d'annulation des avances en matière d'impôt pour les 2 premiers trimestres de 2020. Sont visés l'impôt sur le revenu (des collectivités) et l'impôt commercial communal	Administration des contributions directes (ACD)	Indépendants PME Grandes entreprises
Délai de paiement d'échéances fiscales de 6 mois	Accorder d'office les demandes de report de paiement (sans intérêts) de l'impôt sur le revenu, de l'impôt commercial communal et de l'impôt sur la fortune	Administration des contributions directes (ACD)	Indépendants PME Grandes entreprises
Report de la remise de déclarations d'impôt	Fixer la date limite pour la remise des déclarations d'impôt pour les personnes morales et physiques au 30 juin 2020	Administration des contributions directes (ACD)	Indépendants PME Grandes entreprises Personnes physiques

* Source: Bureau des statistiques

CORONAVIRUS COVID-19 // PROGRAMME DE STABILISATION DE L'ÉCONOMIE

MESURE	OBJECTIF	ORGANISME(S)	CIBLES (S)
(suite)			
Déplacement de la date limite de dépôt pour les déclarations de TVA	Remettre à des dates ultérieures en cas de dépassement de la date limite de dépôt des déclarations de TVA, la TVA, les déclarations de succession et les actes notariés et d'héritage	Administration de l'enregistrement, des domaines et de la TVA (AED)	Indépendants PME Grandes entreprises
Bénéficier de la tolérance administrative au niveau des cotisations sociales			
Flexibilité accrue pour le paiement des cotisations sociales	Offrir une souplesse en matière de gestion de la tolérance et du paiement des cotisations sociales	Centre commun de la sécurité sociale (CCSS)	Indépendants TPE PME Grandes entreprises
Bénéficier de mesures d'aide à l'exportation pour soutenir les entreprises exportatrices			
Renforcement des mesures d'aide à l'exportation et au développement à l'international	Soutenir davantage les entreprises qui exportent et qui font de la prospection à l'international, y compris vers les marchés touchés par la crise	Office du Douane (OD)	Certaines professions libérales Micro-entreprises PME Grandes entreprises
Protéger juridiquement l'entreprise en difficulté			
Suspension de l'obligation d'effectuer l'aveu de dette en cas de cessation de paiement entraînant la faillite	Dispenser l'entreprise de l'obligation d'effectuer l'aveu de dette lorsqu'elle ne dispose pas de liquidités suffisantes	Ministère de la Justice	Commerçants Sociétés commerciales
Suspension de l'eviction forcée des déguerpissements ordonnés pour les locaux à usage d'habitation ainsi que ceux ordonnés en matière de bail commercial	Protéger les locataires pendant la période de déguerpissement	Ministère de la Justice	Tous les locataires bénéficiaires d'un bail commercial
Soutenir le secteur culturel			
Mesures de soutien en faveur des artistes professionnels indépendants et des intermédiaires du spectacle et salariés du secteur culturel	Accorder des mesures sociales supplémentaires, garantir des subsides pour des projets annulés et accorder le chômage partiel aux salariés du secteur	Ministère de la Culture	Artistes professionnels indépendants, intermédiaires du spectacle et salariés du secteur culturel

**www.journal.lu**Date: **26-03-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **1000**<https://www.journal.lu/top-navigation/article/entre-impatience-et-prudence/>

Entre impatience et prudence



Tour d'horizon des réactions au programme de stabilisation de l'économie face au Covid-19

Avec une enveloppe de 8,8 milliards d'euros, le gouvernement luxembourgeois a sorti l'artillerie lourde mercredi pour soutenir le tissu économique dans le contexte de la crise sanitaire du coronavirus. Cette somme représente 14% du PIB du pays. A titre de comparaison, le ratio est de 12% en France et 9% en Autriche. Eu Europe, l'Etat le plus généreux semble être l'Allemagne et ses 1.100 milliards d'euros. Mais entre financement direct et aide indirecte, il y a pas mal de nuances.

Car au final au Luxembourg, seules les TPE (très petites entreprises) jusqu'à neuf salariés recevront de l'argent sonnante et trébuchante: 5.000 euros non remboursables et cela, si ces structures ont été contraintes à cesser leurs activités suite à la mise en confinement.

Les autres mesures détaillées mercredi par Pierre Gramegna, Franz Fayot et Lex Delles constituent des avances, des moratoires et des garanties destinées à alléger la peine des 36.000 entreprises recensées au Luxembourg par le Stater. Au lendemain de l'annonce, place aux réactions des organisations patronales et syndicats.

Les sceptiques

Pour Carlo Thelen, «ce premier paquet ne suffira pas». Le directeur de la Chambre de Commerce estime que trop peu de TPE vont bénéficier des 5.000 euros d'aides directes car elles ne collent pas avec l'ensemble des critères requis. «Après Pâques, nous aurons besoin d'un deuxième paquet, mais il y a de la marge de manœuvre», tempère-t-il au vu de la présence de 1,5 milliard d'euros d'aides directes sur un budget global de 8,8 milliards d'euros.

Du côté des syndicats, les mesures sont accueillies assez positivement mais l'inquiétude porte plutôt sur les salariés. «Le maintien de l'emploi doit rester la priorité», souligne Nora Back, présidente de l'OGBL. Pour son homologue au logo vert, «nous nous inquiétons que cela se joue sur le dos des salariés. Patrick Dury réclame un chômage partiel rémunéré à 100% et non pas 80% du salaire car la crise sanitaire va donner une crise économique, il faut à tout prix éviter une crise sociale», insiste le LCGB.

Les prudents

Pour la clc, «on n'est pas dans l'euphorie mais on est content que quelqu'un vienne nous aider», glisse son directeur Nicolas Henckes. L'organisation couvre 17 secteurs différents avec autant de nuances dans l'impact du coronavirus. Si la distribution alimentaire poursuit ses activités, ce n'est par



exemple pas le cas des agences de voyage. «J'aimerais que la SNCI se donne un moyen d'intervenir en prenant des participations directes dans des entreprises qui se retrouvent en difficultés», appelle notre interlocuteur qui y voit une analogie avec l'intervention de l'Etat dans le capital des banques lors de la crise de 2008. «Ce ne serait pas de la dette mais un investissement pour l'Etat avec une chance de récupérer sa mise», ajoute-t-il. Quant à l'UEL, son directeur Jean-Paul Olinger se montre satisfait des mesures annoncées mais «il faudra faire un bilan mi-avril pour éventuellement y apporter des adaptations». L'association faîtière des organisations patronales représentant 80% des emplois dans le pays estime que «des mesures sont techniques et à ce stade, il y a encore des inconnues». En ligne de mire: la mise en pratique sur le terrain et l'agenda. Car si le retour à l'activité coïncide avec les départs en congés estivaux, «on peut se poser la question de savoir si un effort collectif supplémentaire sera nécessaire», estime Jean-Paul Olinger. Un autre aspect retient son attention: le plan de soutien ne prévoit de liquidités directes que pour les TPE. «Dans le cadre du plan de relance, il faudra voir dans quelle mesure aider davantage les entreprises avec des éléments supplémentaires».

La Chambre des Métiers plaide aussi pour une adaptation ultérieure de l'aide promise. «Il faut faire un monitoring pour adapter et corriger si besoin», estime son directeur Tom Wirion qui se montre par ailleurs pressé. «L'important est de mettre en œuvre ces mesures le plus vite possible et de façon pragmatique».

Les impatients

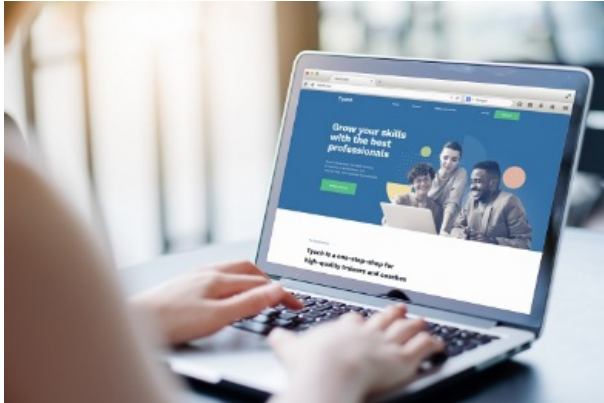
«Au plus vite nous y allons, au plus d'entreprises nous allons sauver», assure François Koepp, secrétaire général de la Fédération Horesca. Il estime que le paquet de mesures est «une très bonne initiative». Quant à la Fédération des Artisans, son secrétaire général est clair: «Il faut aller vite maintenant». Romain Schmit émet toutefois trois réserves: il juge - comme François Koepp - l'aide directe de 5.000 euros prévue pour les TPE «trop restreinte», il regrette qu'une garantie de la SNCI remboursable ait été prévue plutôt qu'une garantie directe de l'Etat et enfin, «il y a encore certaines zones d'ombre». Pour l'artisanat, l'heure est venue de clarifier si dans les TPE jusqu'à neuf salariés sont inclus les apprentis, s'agit-il de neuf salariés ou de neuf équivalents temps plein? Autant de questions à ce jour sans réponse. Heureusement pour ces organisations, les contacts avec le gouvernement sont solidement établis ce qui devrait permettre d'aider à clarifier ce paquet de mesures à près de 9 milliards d'euros qui, de l'aveu même du Premier ministre Xavier Bettel est «un chiffre énorme mais c'est utile, c'est approprié et c'est justifié».

**www.chronicle.lu**Date: **26-03-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **770**Audience: **1000**<https://chronicle.lu/category/ict-services/32237-tyoch-online-platform-offers-free-access-for-coaches-helping-people-work-remotely>**Tyoch Platform Offering Free Access for Coaches, Trainers**

Published on Thursday, 26 Mar 2020 16:46 by



[Tyoch](#), a Luxembourg-based online platform that showcases the expertise of trainers and coaches, has announced that it is offering free subscription to professionals who help people cope with remote work during the coronavirus crisis.

People who now find themselves working from home for the first time may experience a whole new type of stress. Their home is turned onto an office with added childcare and household responsibilities. Such a change can be equally distressing for supervisors, who must now manage multiple individual remote workers while they too cope with this new work landscape.

Consequently, Tyoch is making a free subscription available to professionals who help others cope with the stress of remote working, while acquiring skills and staying focussed. The platform thus enables coaches and trainers to showcase and create their online courses for free.

Likewise, companies can receive everything from virtual training provided by high-quality trainers to on-demand web-casts and virtual coaching.

Launched this month, Tyoch is a new platform with the "Made in Luxembourg" label. It provides a secure way to connect with experts. The platform is a community project initiated by Tetyana Karpenko, CEO of The Loupe, and Lisa Francis-Jennings, CEO of the StratAffect.

**www.paperjam.lu**Date: **26-03-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **3 424**<https://paperjam.lu/article/plan-inedit-et-pragmatique-en->

Un plan «inédit» et pragmatique en faveur des entreprises

26.03.2020 • Édité Le 26.03.2020



Les ministres des Finances, de l'Économie et des Classes moyennes ont détaillé mercredi soir les mesures prévues par le «programme de stabilisation» de 8,8 milliards d'euros adopté par le gouvernement plus tôt dans la journée.

Avec «8,8 milliards d'euros, soit plus de 14% du PIB», [comme le soulignait mercredi](#) le Premier



ministre [Xavier Bettel](#) (DP), le gouvernement a manifestement voulu marquer un grand coup dans sa réponse aux effets dévastateurs de l'épidémie de Covid-19 sur l'économie du pays. Une



«réponse massive» pour son ministre de l'Économie [Franz Fayot](#) (LSAP), un «paquet très ambitieux qui devra aider à maintenir les entreprises à flot dans une situation si difficile», renchérit le



ministre des Finances, [Pierre Gramegna](#) (DP). «Il faut faire en sorte qu'une fois l'épidémie terminée, nous puissions regarder vers l'avenir et faire des investissements.»

Rappelant les mesures déjà prises au niveau européen – 55 [milliards d'euros de la Commission européenne](#) pour les PME, [750 milliards d'euros d'obligations d'État](#) rachetées par la Banque centrale européenne ou encore la «mise entre parenthèses du pacte de stabilité et de croissance en 2020» décidée par l'Eurogroupe –, M. Gramegna souligne que «le Luxembourg soutient tout ce qui vise à encourager la solidarité et à lutter contre la crise économique».

1,75 milliard d'euros de dépenses «immédiates»

Le gouvernement n'a donc pas hésité à «penser grand», comme l'y enjoignait il y a quelques jours le



président de l'UEL, [Nicolas Buck](#). Et les chiffres égrainés par M. Gramegna donnent effectivement le tournis: 1,75 milliard d'euros de dépenses «immédiates», en comptant le chômage

partiel (500 millions d'euros par mois), la loi de minimis modifiée (300 millions d'euros [validés mardi par la Commission européenne](#)), l'extension du congé pour raisons familiales (200 millions d'euros par mois). Sans oublier les reports des impôts directs (1,25 milliard d'euros sur six mois), des cotisations sociales (3 milliards d'euros pour le premier semestre) et la flexibilité introduite pour le paiement de la TVA (300 millions d'euros), représentant un coût total de 4,55 milliards d'euros.

L'État s'engage également sur une série de mesures destinées à aider les entreprises à se financer. «Nous avons fait fonctionner le modèle luxembourgeois en faisant travailler le secteur public et le secteur privé ensemble», souligne M. Gramegna. Car les six banques «que tous les résidents connaissent», la BCEE, BGL BNP Paribas, la Bil, Raiffeisen, la Banque de Luxembourg et ING, ont joué le jeu et accepté de porter une partie du risque sur les garanties déployées par l'État, principalement à travers son bras financier, la Société nationale de crédit et d'investissement. «L'État va prendre en charge des garanties à hauteur de 2,5 milliards d'euros d'ici la fin de l'année», endossant 85% du risque, précise M. Gramegna. Et ce afin de laisser les entreprises respirer avec un moratoire de six mois sur leurs remboursements.

Ces efforts exigeront toutefois de l'État qu'il aille chercher des financements sur les marchés. «Il est prévu de demander l'autorisation à la Chambre des députés de pouvoir contracter des emprunts à hauteur de 3 milliards d'euros», poursuit le ministre des Finances.

Cette crise est celle des classes moyennes.



Lex Delles, ministre des Classes moyennes



«Cette crise est celle des classes moyennes», estime [Lex Delles](#), ministre des Classes moyennes, au sein du ministère de l'Économie. «Le gouvernement vous écoute, et il est là pour vous.» Durement touchés par l'injonction de fermer, les commerçants mais aussi les artisans et les indépendants réclamaient des aides directes. Ces souhaits sont en partie exaucés puisqu'une indemnité forfaitaire d'urgence de 5.000 euros pourra être versée aux entreprises de moins de 10 salariés réalisant un chiffre d'affaires de plus de 15.000 euros par an et ayant dû fermer en vertu du règlement du 18 mars. Le jeune ministre promet un formulaire en ligne et un versement dans la quinzaine.

Promettant des «mesures non bureaucratiques et rapides», il détaille une deuxième aide destinée cette fois à un plus grand nombre d'entreprises: une subvention de capital sous forme d'avance remboursable. Une mesure qui n'aurait pu voir le jour sans la souplesse de la Commission et la suspension de certaines règles du droit de la concurrence dans le but d'aider les États à sortir au plus vite de la crise économique provoquée par la crise sanitaire du Covid-19.

Nous avons mis en place des instruments pour aider les entreprises qui n'ont jamais existé sous cette forme auparavant. Il s'agit d'un véritable changement de paradigme.



Franz Fayot, ministre de l'Économie

M. Delles a surtout lancé un «appel à la solidarité» afin que «tout un chacun», communes comme particuliers, paie rapidement ses factures dues aux entreprises et contribue ainsi à préserver leur trésorerie. Un appel élargi aux propriétaires de locaux commerciaux qui pourraient reporter les loyers dus – et ce alors que [l'Union des propriétaires se refuse à accorder](#) un geste aux entreprises locataires, du moins pour le moment. Le ministre de l'Économie n'a d'ailleurs pas manqué de commenter à ce propos qu'il était «choqué» par cette prise de position dénoncée par son parti, le LSAP, mercredi.

Franz Fayot a pour sa part souligné l'aspect «inédit» des mesures décidées par le gouvernement après consultation des fédérations professionnelles et des syndicats. «C'est une réponse massive à l'impact économique d'une crise sans précédent», poursuit-il. «Nous avons mis en place des instruments pour aider les entreprises qui n'ont jamais existé sous cette forme auparavant. Il s'agit d'un véritable changement de paradigme.» En particulier pour la SNCI, une «banque d'investissement qui ne s'est jamais, dans son histoire, adressée directement aux entreprises».

La SNCI dans un nouveau rôle

La SNCI s'avère effectivement très sollicitée par le programme de stabilisation du gouvernement à travers trois instruments par lesquels elle garantit, soutient ou consolide des financements:

1. «Financement spécial anti-crise» ou FSAC: ce nouvel instrument permettra aux PME et grandes entreprises de couvrir des besoins de financement en relation avec la crise actuelle via des prêts indirects d'un montant entre 12.500 et 16 millions d'euros contractés auprès de la banque de l'entreprise avec le soutien de la SNCI (enveloppe dédiée: 400 millions d'euros);
2. Soutien de la SNCI aux mutualités de la Chambre des métiers et de la Chambre de commerce: celles-ci pourront recevoir un financement de cinq ans visant à élargir leurs garanties aux PME;
3. «Garanties PME»: la SNCI doit fournir, en collaboration avec les banques déjà actives dans le financement des entreprises, des garanties pour que les PME puissent obtenir de nouvelles lignes de fonds de roulement auprès des banques (enveloppe dédiée: 200 millions d'euros).

Toujours dans la lignée du «changement de paradigme» voulu par le gouvernement, les entreprises devant fermer pourront exceptionnellement recevoir une avance sur salaire pour les salariés placés au chômage partiel. Sachant que l'État prend en charge 80% du salaire et jusqu'à 2,5 fois le salaire social minimum.

Des mesures supplémentaires seront décidées si celles-ci s'avèrent insuffisantes.



Franz Fayot, ministre de l'Économie

«La crise sanitaire change notre manière de travailler ensemble et de vivre ensemble», note M. Fayot. «Nous devons stabiliser les emplois et l'économie parallèlement à la santé. Personne ne peut être laissé sur le carreau.» Un retour à un discours rassurant alors qu'il avait estimé la semaine dernière ne pas pouvoir sauver toutes les entreprises. De surcroît, «des mesures supplémentaires seront décidées si celles-ci s'avèrent insuffisantes», assure-t-il. «Je promets de tout mettre en œuvre pour aider les personnes touchées de manière adéquate.»

Les ministres se sont montrés très prudents quant au sort de l'économie luxembourgeoise au sortir de la crise sanitaire. «Il s'agit d'abord de préserver le tissu économique, de faire en sorte que les entreprises passent la crise sans dommages», a insisté M. Fayot. «Si c'est possible, je suis confiant dans le fait que le rebond sera assez important une fois la crise passée.»

Une crise et aussi des dépenses qui pourraient entraver les plans du gouvernement engagé dans une réforme fiscale en profondeur. Le ministre des Finances a en tout cas jugé «prématuré» toute considération sur l'introduction ou non de cette réforme en 2020.

Le détail des mesures

[Très attendu par les milieux économiques](#) déjà meurtris par dix jours de crise sanitaire, le programme de stabilisation présenté mercredi joue la carte de la multiplicité avec [21 mesures](#) – déployées afin d'aider les entreprises à traverser un trou d'air de plusieurs semaines voire plusieurs mois.

Le programme promet de remplir quatre objectifs majeurs et immédiats pour les entreprises: répondre aux besoins de liquidités immédiats, faire face aux difficultés de trésorerie, accéder plus facilement à l'emprunt et maintenir l'emploi.

CORONAVIRUS COVID-19 // PROGRAMME DE STABILISATION DE L'ÉCONOMIE				
MESURE	OBJECTIF	ORGANISME(S)	CIBLE(S)	
Répondre aux besoins de liquidité immédiats				
Aide financière non remboursable	Accorder une aide directe d'un montant de 5.000 euros aux entreprises, si 9 salariés, obligés de cesser leur activité suite au règlement modifié du 18 mars 2020	Direction générale des classes moyennes	Micro-entreprises	
Subvention en capital sous forme d'avance	Accorder une aide financière d'un montant max. de 100.000 euros sous forme d'avance remboursable pour couvrir les frais de fonctionnement	Direction générale des classes moyennes Ministère de l'Économie	Secteurs de l'Isolat et du commerce; indépendants, PME, grandes entreprises	
Montants accordés par certaines banques sur le remboursement des prêts existants	Reporter le remboursement des crédits pour permettre de mieux faire face aux difficultés de trésorerie	Ministère des Finances Différentes institutions financières	Indépendants PME Grandes entreprises	
Assouplissement des conditions de remboursement des prêts et crédits SNC	Suspendre le remboursement de capital aux échéances 31 mars et 30 juin pour prêts directs et indirects	Société Nationale de Crédit et d'investissement (SNC)	PME Grandes entreprises	
Remboursement anticipé de la TVA	Subvenir aux besoins de liquidité par un remboursement anticipé des soldes créateurs TVA en dessous de 10.000 euros	Administration de l'enregistrement, des domaines et de la TVA (AED)	Indépendants PME	
Versement d'une avance sur les indemnités de congé pour raisons familiales extraordinaires	Avancer une partie du remboursement des salaires que les employeurs doivent continuer à payer aux parents concernés	Centre commun de la sécurité sociale (CCSS), Mutualité des Employeurs, Caisse nationale de santé (CNS)	TPE (y compris employeurs non professionnels pour leurs salariés), PME, grandes entreprises	
Faciliter le financement bancaire				
Régime de garantie étatique pour de nouveaux crédits financiers sur une durée max. de 6 ans pour PME et grandes entreprises	Garantie nouvelle lignes de crédits bancaires pour lesquelles l'Etat se port e garant à hauteur de 95% pour une enveloppe totale de 2,5 mds d'euros	Ministère des Finances Ministère de l'Économie	PME Grandes entreprises	
«Financement Spécial Anti-Crise - F-SAC» via la banque de l'entreprise et la SNC	Couvrir des besoins de financement en relation avec la crise actuelle via des prêts indirects d'un montant entre 12.500 et 150.000 euros	Banking de l'entreprise en collaboration avec la Société Nationale de Crédit et d'investissement (SNC)	PME Grandes entreprises	

CORONAVIRUS COVID-19 // PROGRAMME DE STABILISATION DE L'ÉCONOMIE

MESURE	OBJECTIF	ORGANISME(S)	CIBLES (S)
(suite)			
Financement via 3 ans en faveur de la mutualité des P.M.E. et de la mutualité de cautionnement	Permettre aux mutualités des chantiers professionnels d'élargir les garanties fournies aux PME	Société Nationale de Crédit et d'investissement (SNCI)	PME
+ Garanties "PME" en collaboration avec les banques et de trois dans le financement des entreprises	Mettre à disposition des garanties pour l'obtention par les PME de nouvelles lignes de fonds de roulement auprès des banques	Société Nationale de Crédit et d'investissement (SNCI)	PME
Maintenir l'emploi			
Chômage partiel encouragé de formation	Élargir le licenciement par une prime en charge par l'Etat de l'indemnité de compensation à hauteur de 90% des salaires selon une procédure accélérée permettant le versement d'avances	Ministère de l'Économie Agence pour le développement de l'emploi (ADEM)	Salariés PME Grandes entreprises à 68
Préparer le travail à distance			
Imposition modifiée du télétravail pour les salariés belges et français	Permettre aux frontaliers de travailler pendant la crise depuis leur domicile sans que la rémunération afférente ne soit imposée dans leur pays d'origine	Administration des contributions directes (ACD)	Indépendants PME Grandes entreprises
Stabiliser les paiements liés aux échéances fiscales pour pallier aux effets de l'épidémie			
Annulation des avances fiscales des deux premiers trimestres 2020	Accorder d'office les demandes d'annulation des avances en matière d'impôt pour les 2 premiers trimestres de 2020. Sont visés l'impôt sur le revenu (des collectivités) et l'impôt commercial communal	Administration des contributions directes (ACD)	Indépendants PME Grandes entreprises
Délai de paiement d'échéances fiscales de 6 mois	Accorder d'office les demandes de report de paiement (sans intérêts) de l'impôt sur le revenu, de l'impôt commercial communal et de l'impôt sur la fortune	Administration des contributions directes (ACD)	Indépendants PME Grandes entreprises
Report de la remise de déclarations d'impôt	Fixer la date limite pour la remise des déclarations d'impôt pour les personnes morales et physiques au 30 juin 2020	Administration des contributions directes (ACD)	Indépendants PME Grandes entreprises Personnes physiques

* Source: Bureau des Impôts

CORONAVIRUS COVID-19 // PROGRAMME DE STABILISATION DE L'ÉCONOMIE

MESURE	OBJECTIF	ORGANISME(S)	CIBLES (S)
(suite)			
Déplacement de la date limite de dépôt pour les déclarations de TVA	Répondre à des demandes administratives en cas de dépassement de la date limite de dépôt des déclarations de TVA, TABO, les déclarations de succession et les actes notariés et d'huissier	Administration de l'enregistrement, des domaines et de la TVA (AED)	Indépendants PME Grandes entreprises
Bénéficier de la tolérance administrative au niveau des cotisations sociales			
Flexibilité accrue pour le paiement des cotisations sociales	Offrir une souplesse en matière de gestion de la tolérance et du paiement des cotisations sociales	Centre commun de la sécurité sociale (CCSS)	Indépendants TPE PME Grandes entreprises
Bénéficier de mesures d'aide à l'exportation pour soutenir les entreprises exportatrices			
Renforcement des mesures d'aide à l'exportation et au développement à l'international	Soutenir davantage les entreprises qui exportent et qui font de la prospection à l'international, y compris vers les marchés touchés par la crise	Office du Douane (OD)	Certaines professions libérales Micro-entreprises PME Grandes entreprises
Protéger juridiquement l'entreprise en difficulté			
Suspension de l'obligation d'effectuer l'avis de cessation de paiement entraînant la faillite	Dispenser l'entreprise de l'obligation d'effectuer l'avis de faillite lorsqu'elle ne dispose pas de liquidités suffisantes	Ministère de la Justice	Commerçants Sociétés commerciales
Suspension de l'exécution forcée des déguerpissements ordinaires pour les locaux à usage d'habitation ainsi que ceux ordonnés en matière de bail commercial	Protéger les locataires pendant la période de déguerpissement	Ministère de la Justice	Tous les locataires bénéficiaires d'un bail commercial
Soutenir le secteur culturel			
Mesures de soutien en faveur des artistes professionnels indépendants et des intermédiaires du spectacle et salariés du secteur culturel	Accorder des mesures sociales supplémentaires, garantir des subides pour des projets annulés et accorder le chômage partiel aux salariés du secteur	Ministère de la Culture	Artistes professionnels indépendants, intermédiaires du spectacle et salariés du secteur culturel

Luxemburger Wort

Luxemburger Wort

Date: 26-03-2020

Page: 12

Periodicity: Daily

Journalist: Pierre Leyers

Circulation: 59 525

Audience: 162 100

Size: 631 cm²

Neun Milliarden Euro gegen den Kollaps

Covid-19: Stabilisierungsplan in nie gekanntem

Ausmaß soll Wirtschaft vor Absturz schützen

Von Pierre Leyers

Geschlossene Läden, leere Restaurants, verlassene Fabriken: Die Luxemburger Wirtschaft steht still: Mit der kolossalen Summe von neun Milliarden Euro - ein halbes Staatsbudget - will die Luxemburger Regierung eine drohende Pleitewelle und massiv steigende Arbeitslosigkeit verhindern.

Nachdem am Nachmittag Regierungschef Xavier Bettel den gewaltigen Umfang des Hilfspaketes angekündigt hatte, war es am Abend an den zuständigen Ressortministern, die Details zu präzisieren.

Finanzminister Pierre Gramegna lobte das „Luxemburger Modell“ das den Covid-19-Stabilisierungsplan ermöglicht habe. Alle Maßnahmen seien im Dialog mit wichtigen Wirtschaftsakteuren wie Handelskammer, Handwerkskammer und Bankenvereinigung ausgearbeitet worden. Insgesamt 8,8 Milliarden Euro werden die Hilfen umfassen, die der Staat strauchelnden Unternehmen zur Verfügung stellt, damit die weiter Löhne und Mieten zahlen können.

Zu den wirksamsten Sofortmaßnahmen zählte Gramegna die Unterstützung für die Kurzarbeit. Der Staat zahlt 80 Prozent der jeweiligen Gehälter. Für die 35 000 Klein- und Mittelbetriebe, die es in Luxemburg gibt, bedeutet diese Maßnahme das Überleben. Die Regierung kostet sie 500 Millionen Euro pro Monat, eine Milliarde auf zwei Monate gerechnet. Für diese lange Periode scheint sich Luxemburg auf den Stillstand einstellen zu müssen.

Die Krise macht es möglich, dass die einschränkenden De-minimis-Regeln der EU, die staatliche Unterstützung beschränken, gelo-

ckert wurden. Dies erlaubt der Regierung, den Unternehmen großzügig unter die Arme zu greifen.

Hilfen bis zu 800 000 Euro werden somit möglich. Insgesamt 300 Millionen Euro hat die EU-Kommission für die luxemburgischen Beihilfen genehmigt.

Da die Schulen geschlossen sind, müssen die Schüler zu Hause bleiben. Den Betrieben, die Eltern im Rahmen des „congé pour raison familiale“ freistellen, wird diese Maßnahme mit einer Summe von insgesamt 200 Millionen Euro entgol-

5 000 Euro für Selbstständige

Selbstständige und kleine Firmen sind in Wirtschaftskrisen am meisten gefährdet, viele von ihnen haben wenig Polster, um jetzt über die Runden zu kommen. Für sie sind 50 Millionen Euro an Direkt-hilfen vorgesehen. Jeder Selbstständige und jedes Unternehmen mit weniger als neun Beschäftig-

ten soll schnellstmöglich und unbürokratisch 5 000 Euro erhalten, kündigte Mittelstandsminister Lex Delles an.

Auch einen Zahlungsaufschub sieht die Regierung vor, etwa bei den Vorauszahlungen an die Enregistrement-Verwaltung. Die wohl kostspieligste Bestimmung betrifft die sozialen Abgaben. Sie können für sechs Monate ausgesetzt werden, eine Maßnahme, die ein Loch von drei Milliarden Euro in den Staatshaushalt reißen wird.

Damit die Unternehmen nicht unversehens in die Schuldenfalle geraten, will der Staat die Bürgerschaft übernehmen. Insgesamt soll ein Kreditvolumen von 2,5 Milliarden Euro abgesichert werden. Auch die Banken wollen sich be-

teiligen. Finanzminister Gramegna hob die gute Zusammenarbeit mit dem Bankensektor hervor. An dem Bürgschaftspaket wird der Luxemburger Staat 85 Prozent des Risikos, die Banken BCEE, BGL

BNP Paribas, BIL, Raiffeisen, Banque de Luxembourg und ING 15 Prozent übernehmen.

Ein Hilfspaket in der noch nie da gewesenen Höhe von fast neun Milliarden Euro lässt sich nicht so einfach aus dem Ärmel zaubern, auch wenn die Luxemburger Staatsfinanzen gesund sind und die Verschuldung gering ist. In der kommenden Woche soll das Parlament der Regierung die Erlaubnis erteilen, eine Anleihe in Höhe von drei Milliarden Euro aufzunehmen.

Bei der SNCI hat die Krise einen „Paradigmenwechsel“ bewirkt, wie Wirtschaftsminister Franz Fayot es beschrieb. Die staatliche Investitionsbank hilft ab sofort Betrieben in finanziellen Schwierigkeiten, und zwar mit einem Paket von insgesamt 600 Millionen Euro.

Handelskammer zufrieden

In einer ersten Reaktion begrüßte der Präsident der Handelskammer, Luc Frieden, das Hilfspaket. Zwei Ziele würden damit erreicht. Zum einen seien Liquiditätspässe kleiner Betriebe vorerst gelindert, und zum anderen werde verhindert, dass sich die Wirtschaftskrise zur Finanzkrise entwickelt, sollten Banken mit Kreditausfällen konfrontiert sein.

Während Luxemburg wie andere EU-Staaten auch die heimische Wirtschaft mit Milliarden stützt und sich dafür verschuldet, will Brüssel wiederum den Staaten helfen. Zur Debatte stehen

Mittel aus dem Eurorettungsschirm ESM, der mit über 400 Milliarden Euro ausgestattet ist.

Bereits ausgesetzt wurden die Schulden- und Defizitregeln, um den Staaten mehr Spielraum zu geben.



Die 35 000 Klein- und Mittelbetriebe in Luxemburg sind derzeit besonders gefährdet.

Foto: LW-Archiv

„Hoffen auf zügige Umsetzung“

„Es scheint in die richtige Richtung zu gehen“, sagt Tom Wirion, Generaldirektor der Chambre des métiers Luxembourg, in einer ersten Reaktion auf das von der Regierung beschlossene Stabilisierungspaket für die Wirtschaft. Nun müsse man sich freilich die Details ansehen und hoffen, dass die Umsetzung auch zügig erfolge. Die Handwerkskammer hatte einen Mix an Maßnahmen vorgeschlagen. „Man kann nicht alles nur mit Steuerstundungen regeln“, so Wirion. So habe man auch vorgeschlagen, dass kleine Betriebe, die dringend Cash brauchen, damit versorgt werden. Dass nun Unternehmen mit bis zu neun Mitarbeitern ei-

ne Prämie von 5 000 Euro erhalten, begrüßt Wirion. 41 Prozent der Betriebe im Handwerk mit seinen mehr als 90 000 Mitarbeitern fallen unter diese Kategorie. „Viele Betriebe



mussten ja von heute auf morgen schließen, die Einnahmen brachen sofort weg.“ Er hofft nun, dass die Garantien, die der Staat geben will, die Banken veranlasst, den Unternehmen schnell und unbürokratisch günstige Kredite anzubieten. *MeM*

mussten ja von heute auf morgen schließen, die Einnahmen brachen sofort weg.“ Er hofft nun, dass die Garantien, die der Staat geben will, die Banken

**www.paperjam.lu**Date: **25-03-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **3 424**<https://paperjam.lu/article/entreprises-reclament-plan-aid>

Les entreprises réclament un plan d'aides «audacieux»

25.03.2020



Le ministre de l'Économie Franz Fayot est attendu au tournant par des entreprises déjà fragilisées dans leur rentabilité. (Photo: Capture d'écran)

Le ministère de l'Économie doit présenter, avant la fin de la semaine, les aides qu'il a décidé de proposer aux entreprises en difficulté en raison de l'épidémie de coronavirus. Les attentes sont grandes parmi les fédérations patronales.

Mise à jour le 25 mars à 11:47

RTL indique que les ministres de l'Économie, Franz Fayot (LSAP), des Finances, Pierre Gramegna (DP) ainsi que des Classes moyennes, Lex Delles (DP) effectueront des annonces quant à des mesures de soutien, ce mercredi soir à 18 heures.

Certains ne peuvent plus ouvrir leurs portes, comme les commerces. D'autres laissent des chantiers inachevés, comme les entreprises du secteur de la construction. D'autres encore subissent par ricochet le tarissement des matières premières ou le gel d'un maillon de leur filière.

Dès le 11 mars, le conseil de gouvernement avait approuvé un projet de loi destiné à compléter les aides de soutien aux PME se trouvant en difficulté financière temporaire à cause des répercussions d'un événement exceptionnel et imprévisible d'envergure nationale ou internationale. Il s'agissait de l'adaptation du régime de minimis, qui prévoit le déblocage d'une avance – récupérable – couvrant la perte de revenus.

Le gouvernement avait également ouvert le recours au chômage partiel en cas de force majeure. Un premier paquet de mesures à hauteur de 300 millions d'euros que la Commission européenne a [validé mardi](#), puisque destiné à «aider les PME et indépendants à passer le cap de la crise», a commenté Margrethe Vestager, vice-présidente de la commission chargée de la politique de concurrence.

De l'audace et des liquidités

Des mesures saluées par les représentants des entreprises, même si elles ne constituent qu'un premier pas vers un réel soutien à des secteurs quasiment à l'arrêt forcé pour une durée


indéterminée. Les attentes sont donc grandes, alors que le ministère de l'Économie doit trancher ces jours-ci sur les aides qu'il proposera aux entreprises.

Le patronat a déjà déroulé le catalogue des instruments qui feront la différence, surtout pour les PME. «La priorité est de préserver l'emploi et le niveau de cash dans les entreprises», soulignait le





président de l'Union des entreprises luxembourgeoises, [Nicolas Buck](#), [dans une interview à Paperjam](#), réclamant des mesures rapides et concrètes, utiles pour le quotidien des entreprises, notamment le report des charges sociales et de l'avance trimestrielle sur les impôts, [qui a été acté depuis](#), tout comme le déblocage du paiement de la TVA due aux entreprises.




M. Buck a quantifié ses attentes dans un message sur les réseaux sociaux, mardi: «Les individus qui occupent des responsabilités politiques ne seront jamais assez audacieux en termes de soutien durant une crise économique. Pensez et agissez en grand! Nous avons besoin de VOUS!»




Nicolas Buck
CEO SEQVOIA, RegTech for asset management | passionate about entrepreneurship | chairman of UEL & BLI | previously FEDIL
4 j. · Modifié

Important week ahead in terms of public policy announcements for support of freelancers and companies in Luxembourg- Salaries and suppliers will have to be paid this week. All the tools exist, there seems to be enough goodwill.
In terms of support in times of economic crisis, individuals who hold political responsibility can never be bold enough.
Think and act big ! We need YOU!

  121 7 commentaires

«Les liquidités sont le problème principal», renchérisait, mardi,  [Tom Wirion](#), président de la Chambre des métiers, [sur les ondes de RTL](#), appelant à des «aides directes et non remboursables dès le mois d'avril».

«Quand la crise sanitaire sera passée, nous et nos collaborateurs serons sur le front pour stabiliser



nos entreprises et l'économie luxembourgeoise», ajoute [Michel Reckinger](#), président de la Fédération des artisans, dans un [message de mobilisation et de soutien à ses troupes](#) publié mardi sur le site de la FDA. «Nous sommes sur la même ligne avec le gouvernement pour considérer qu'il s'agit de préserver les PME et leurs emplois et les aider à traverser la crise. Nous avons des finances publiques saines au Luxembourg et un triple A. Le moment est venu de jouer nos atouts.» M. Reckinger compte sur des annonces du gouvernement pour préserver la rentabilité des entreprises, mais aussi sur les banques.

Ce travail en faveur de l'économie sera d'une ampleur tout aussi importante que celui mené pour juguler la pandémie.



Luc Frieden, président, Chambre de commerce



Le président de la Chambre de commerce, [Luc Frieden](#), [plaide également pour des garanties bancaires](#) en faveur des entreprises. «L'État doit temporairement garantir certaines des obligations qu'ont les entreprises envers les banques pour éviter que tout le système financier ne s'écroule, surtout en cas de crise sanitaire prolongée», estime-t-il. La Chambre de commerce a d'ailleurs mis en place une garantie que peut accorder sa Mutualité de cautionnement aux entreprises ayant besoin d'une ligne de crédit ou d'un prêt bancaire. Mais c'est bien l'État qui doit prendre des mesures décisives pour sortir l'économie d'une crise sanitaire qui la menace. «Il faudra de façon intensive s'occuper des conséquences économiques, qui sont aussi synonyme de conséquences sociales, car nous avons tous besoin d'un travail et d'un revenu», anticipe l'ancien ministre du Trésor et du Budget (1998-2009), puis des Finances (2009-2013). «Ce travail en faveur de l'économie sera d'une ampleur tout aussi importante que celui mené pour juguler la pandémie.»



Le ministre de l'Économie [Franz Fayot](#) avait [évoqué, la semaine dernière](#), un «plan de stabilité cohérent et substantiel». Les entreprises le prennent au mot et l'attendent au tournant, même s'il a d'ores et déjà prévenu qu'«on ne pourra pas aider toutes les entreprises» – alors que le



Premier ministre [Xavier Bettel](#) avait assuré que «pas une seule faillite ne devra[it] avoir lieu en lien avec l'épidémie».

**www.rtl.lu**Date: **24-03-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **103 000**<https://www.rtl.lu/radio/invite-vun-der-redaktioun/a/1488779.html>

Handwiersbetriber solle Subside kréien, ouni Remboursement

Vum François Aulner (Radio)Update: 24.03.2020 08:36 [10 Commentaire\(n\)](#)

Invité vun der Redaktioun: Tom Wirion

En Dëschdeg de Moie war den Direkter vun der Handwierkerkummer eisen Invité vun der Redaktioun.

All Betriber wiere vun der Krise betraff, ma besonnesch déi Kleng mat bis zu 9 Salariaéen. Si maache 76% vum ganzen Handwerk aus. An d'Independanten. Dat sot den Direkter vun der Handwierkerkammer Tom Wirion.

Hie war onsen Invité vun der Redaktioun.

Haaptproblem sinn d'Liquiditéiten, also d'Suen. Déi annoncéiert Hëllef vum der Regierung wiere gutt, géingen awer net duergoen. Den Tom Wirion fuerdert dowéinst direkt Subsiden, déi net misse rembourséiert ginn. An dat schonn am Abrëll.

Et misst e Mix vu Mesurë sinn fir, datt d'Betriber d'Coronakris iwverliewen.

Invité vun der Redaktioun: Tom Wirion

Rendez-vous fir den Interview mam Invité vun der Redaktioun all Dag vu méindes bis freides um 10 op 8 op RTL Radio Lëtzebuerg an am Livestream och op RTL.lu an an der App (Audio a Video). Op RTL.lu an op der App ass d'Emissioun dono och am Replay ze fannen.



Télécran

Télécran

Date: 25-03-2020

Page: 15-19

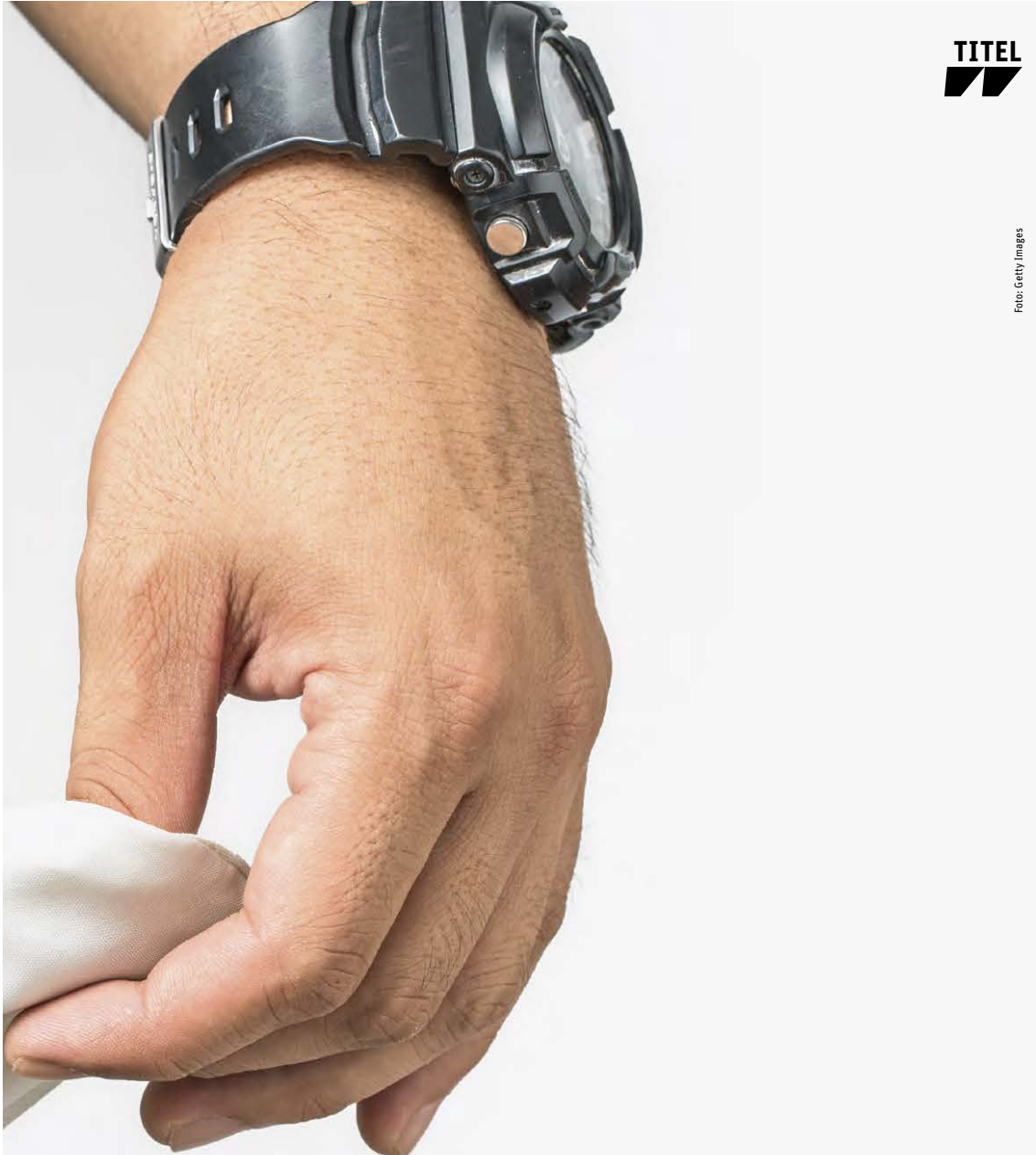
Periodicity: Weekly

Journalist: -

Circulation: 27 893

Audience: 90 500

Size: 2 442 cm²



TITEL

Foto: Getty Images

Covid-19 und die Folgen für kleine und mittlere Unternehmen

Nackte Angst ums Überleben

Die Corona-Krise hat uns alle fest im Griff. Neben der Angst um die Gesundheit ist es die Angst um die berufliche Existenz, die viele Unternehmer umtreibt. Wir haben mit den Besitzern eines Restaurants, eines Modegeschäfts, eines Elektrikerbetriebs und eines Krav-Maga-Studios gesprochen. Sie alle müssen auf die Hilfe des Staats bauen.

Text: Ingo Zwank

Strahlend blauer Himmel über der Abteistadt Echternach, die Sonne lacht bei über 16 Grad. Doch es herrscht eine gespenstische Atmosphäre: Die sonst so belebte Haupteinkaufsstraße, die Rue de la Gare, ist menschenleer. Die Bänke sind verwaist, die Sicherheitsgitter an den Türen der Geschäfte heruntergelassen, die Stühle auf den Terrassen der Restaurants und Cafés in Ecken zusammengestellt.

Diese Bilder sind die Auswirkungen von Covid-19 und den damit verbundenen Maßnahmen der Regierung. Seit dem 15. März ist, wie es offiziell heißt, „der Verkehr auf öffentlichen Straßen beschränkt, damit verbunden alle kommerziellen und handwerklichen Aktivitäten.“ Es bleibt fast alles geschlossen, wo Kunden in Geschäftsräumen empfangen werden können. Ausnahmen bilden das Lebensmittelhandwerk, Gesundheitsberufe sowie Tankstellen oder auch Schnellreinigungen – doch das öffentliche Leben ist quasi auf Null heruntergefahren. Auch wenn es sich nicht um eine generelle Abschottung der Wirtschaft handele, so würden sich die Maßnahmen doch in unterschiedlichem Maße auf die verschiedensten Aktivitäten auswirken, so der Tenor von Politikern und Wirtschaftsexperten kurz nach der Ankündigung.

„Alles läuft weiter, auch wenn nichts mehr geht“

„Für mich hat es etwas von Kriegszustand, es ist surreal, es herrscht Schockstarre!“ Giusi Intorre-Presti steht vor ihrem Restaurant „Oktav Amadeus“ in Echternach, während ihr Mann Domenico drinnen an einem Tisch beladen mit Ordnern und Unterlagen sitzt und telefoniert. „Wir müssen jetzt so viel abklären“, sagt sie, „denn es läuft ja alles weiter, auch wenn quasi nichts mehr geht.“ Damit meint die Restaurantbetreiberin anfallende Kosten für ihren Betrieb wie die hohe Miete, Kredite und vieles mehr, ohne dass auch nur ein Euro in die Kasse fließt.

„Wir wissen im Moment eigentlich noch gar nichts“, sagt sie nach Bekanntgabe der strikten Maßnahmen durch Premierminister Xavier Bettel. „Ich habe die ganze Nacht nicht geschlafen, habe nur im Internet recherchiert, was wir jetzt machen müssen“, erzählt Giusi Intorre-Presti. Ganz zu schweigen davon, wie es nun mit den zehn Angestellten weiter geht.

„Für mich hat es etwas von Kriegszustand.“

Giusi Intorre-Presti und ihr Mann Domenico sorgen sich um ihr Restaurant „Oktav Amadeus“

Foto: Ingo Zwank



Ein weiterer Unternehmer in Echternach, bei dem es ans Eingemachte geht, ist Christian Pierret, Inhaber der Boutique „CityMan/Enza’s“. Die Löhne für seine zwei Angestellten kann er aktuell nicht zahlen. Die Kaufzurückhaltung bei seinen Kunden spürt er schon etwas länger. „Für uns in der Modebranche ist klar, dass wir Hosen oder Schuhe aus der aktuellen Frühjahrskollektion im Sommer 2020 kaum noch verkaufen werden. Und wenn, dann nur über erhebliche Preisnachlässe.“ Für die Branche gelte: Einen solch verlorenen Konsum könne man nicht mehr Monate später kompensieren. „Darüber hinaus habe ich aktuell bereits Ware für den Sommer bekommen und stehe nun vor dem Problem, dass ich nicht weiß, wann ich die Ware bezahlen kann.“ In ein paar Wochen kaufe die Übergangstextilien wirklich niemand mehr, „dann muss ich diese Artikel quasi auf der Braderie rauswerfen.“ Was die Sommerware angeht, da zeigt sich Pierret zwar zuversichtlich, dass er die noch verkaufen kann, „aber auch nur dann, wenn dieser Krisenzustand nicht ewig andauert.“ Pierret ist sich sicher: „Wenn der Staat nicht entsprechend hilft, dann bin ich hier schnell fertig“.

Und nicht nur er. Der ehemalige Vorsitzende des Echternacher Geschäftsverbandes weiß, dass sich einige der Unternehmer an der Sauer bereits mit echten Existenzängsten herumplagen. Denn nicht erst mit den „durchaus notwendigen Maßnahmen der Regierung“, das erkennen die Restaurantbetreiber Intorre-Presti und auch Boutique-Besitzer Pierret an, ist eine gewisse Krisenlage spürbar. „Seit fast drei Wochen herrscht bei sehr vielen regelrecht Ebbe in der Kasse“, sagt Pierret. Denn zu der Zeit besuchten bereits weniger Gäste die sonstige Touristenhochburg Echternach.

„Wie es nun Ende des Monats weiter gehen soll, das wissen wir wirklich nicht“, sagen Giusi und Domenico. Kleine Unternehmen im Horesca-Sektor, da sind sich beide Gastronomen sicher, sehen sich nicht nur einer Ungewissheit gegenüber, „die sehen sich bereits vor dem sicheren Aus.“ Lange werden die Betreiber des „Oktav Amadeus“ diesen Zustand auch nicht überstehen können. Die Corona-Maßnahmen treffen nach Horesca-Angaben in Luxemburg rund 14 000 Angestellte. Einer Schätzung zufolge prognostiziert die Branchenführung den Schaden für



Bereits 3200 Luxemburger Betriebe haben aufgrund der Corona-Krise Kurzarbeit angefragt, um die Folgen der Krise etwas abzufangen.

Foto: Shutterstock

„Wenn der Staat nicht entsprechend hilft, dann bin ich hier schnell fertig.“

Christian Pierret, Inhaber der Boutique „CityMan/Enza's“, kann aktuell die Gehälter nicht zahlen


Foto: Ingo Zwank

„Viele Bereiche des Handwerks werden vor großen Liquiditätsproblemen stehen.“

Tom Wirion, Generaldirektor der Handwerkskammer, über die Situation der Branche

Foto: Pierre Matgé

TITEL



Über die Hälfte der Arbeitnehmer im Handwerk sind Pendler. Sie sind nicht nur von den politischen Entscheidungen der luxemburgischen Behörden betroffen, sondern auch von Entscheidungen der Nachbarländer.

Foto: Shutterstock

den Sektor auf acht bis zwölf Millionen Euro im Monat.

„Meine Bank reagierte verständnisvoll“

Der Staat weiß um seine Verantwortung und die Bedeutung der erhofften helfenden Hand vom „Krautmaat“. So hat die Regierung bereits unmittelbar nach Inkrafttreten der Maßnahmen eine breite Palette an Finanzhilfen für die in Luxemburg ansässigen Unternehmen ins Leben gerufen und Hilfspakete anlaufen lassen. Innerhalb des Zuständigkeitsbereichs der Generaldirektion für Mittelstand des Wirtschaftsministeriums richten sich bestimmte Beihilfen an kleine und mittlere Unternehmen (KMU), die unter den Folgen des Coronavirus leiden. Auch die Unternehmenskammern geben Hilfestellungen. So bietet die Handelskammer eine spezifische Bürgschaft an. Es handelt sich hierbei um eine Garantie, bereitgestellt über die „Mutualité de Cautionnement“. Diese Garantie richtet sich an Unternehmen, die eine Kreditlinie von ihrer Bank benötigen.

Selbstständige haben Angst um ihre Existenz – und der, der kann, weil sein Geschäftsmodell dies ermöglicht, überlegt sich kreative Lösungen. „Wir müssen leider auch unser Studio für unsere Mitglieder schließen“, berichtet Marc Stoltz, der Inhaber des Krav Maga Center

„byKickyoufit“. Bei „Krav Maga“ handelt es sich um eine Selbstverteidigungstechnik. 2013 gründete er das Studio in Walferdingen. „Ohne Körperkontakt geht es in den Verteidigungskursen natürlich nicht“, stellt Stoltz klar, „aber auch unsere Kurse im Bereich Personal-Training können wir nicht mehr halten. Unsere 14 Mitarbeiter werden erst einmal in den ‚chômage technique‘ geschickt“. Vorrangig ist für Stoltz die Klärung bezüglich der laufenden Kosten. „Ich habe natürlich sofort das Gespräch mit der Bank gesucht.“ Es geht um Zinszahlungen, um Leasingverträge, um Mietkosten. „Ich muss sagen, dass meine Bank sehr verständnisvoll reagierte.“ Allerdings stellt auch Stoltz fest, dass es für ihn bei zwei Monaten Ausnahmezustand „recht eng“ werde. Er hat sich daher mit einem Notfallplan für seine Mitglieder beschäftigt. „Wir haben alle Kunden über den Stand der Dinge informiert, dass wir nichts mehr vor Ort machen können. Wir sind jetzt dabei, Online-Kurse auszuarbeiten, damit jeder zuhause in gewisser Weise mit uns trainieren kann.“ Ein erstes Trainingsvideo gibt es bereits unter [tinyurl.com/FBVideoKravMaga](https://www.facebook.com/FBVideoKravMaga).

„Für uns ist am 20. März der Hammer gefallen“

Das Handwerk im Großherzogtum ist in einer besonderen Lage: Über die Hälfte

der Arbeitnehmer in dem Sektor sind Pendler aus den drei Nachbarländern: 51 Prozent von ihnen wohnen in Frankreich, 28 Prozent in Deutschland und 21 Prozent in Belgien. Demnach ist das Handwerk in der Covid19-Krise nicht nur von den politischen Entscheidungen der luxemburgischen Behörden betroffen, sondern auch von Entscheidungen der Nachbarländer.

Es seien viele praktische Fragen, die sich nun seit vielen Tagen Arbeitnehmer und -geber des Handwerks stellen, und sie seien sehr vielseitig, so Tom Wirion, der Generaldirektor der Luxemburger Handwerkskammer. „Es ist somit logischerweise nicht möglich, auf der Website der Regierung Antworten auf alle Fragen zu finden“, stellt er klar. Denn auch die Handwerksbetriebe müssten angesichts der von der Regierung getroffenen Maßnahmen ihre Arbeit weitgehend einstellen, präzisiert Tom Wirion.

Ein Umstand, den auch der Geschäftsführer eines kleinen Elektrobetriebes, der anonym bleiben möchte, akzeptieren muss. „Für uns ist am 20. März der Hammer gefallen“, sagt er, der Tag, an dem die Regierung alle Baustellen hat schließen lassen. „Wobei sich für uns die Frage stellt, was genau unter Baustelle zu verstehen ist.“ Dies bedarf nach Ansicht des Unternehmers einer Präzision. „Wenn man nur auf den Wortlaut schaut, dürfen wir höchstens noch bei extremen Notfällen Arbeiten ausführen.“ Er lobt in diesem Zusam-



„Wir müssen leider auch unser Studio für unsere Mitglieder schließen.“

Marc Stoltz, Inhaber des Krav Maga Center „by Kickyoufit“, bietet inzwischen Online-Kurse an

Foto: by Kickyoufit

menhang jedoch die Kommunikation mit der Handwerkskammer. „Es gab und gibt sehr viele Fragen, auf die wir noch keine Antworten haben.“ Da sei die Handwerkskammer ein guter Ansprechpartner, wobei sich ein großer Teil der Fragen natürlich auf die Lohnfortzahlung bezieht. „Da ist das Arbeitsamt die Anlaufstelle.“ Dabei

hofft der Unternehmer, dass der „Zustand nicht länger als vier oder fünf Monate andauern wird, denn dann wird es auch für uns sehr ernst.“ So hätten bereits 3200 Luxemburger Betriebe aufgrund der Corona-Krise Kurzarbeit angefragt, um die Folgen etwas abzufangen, wie Arbeitsminister Dan Kersch ausführt.

Wirion blickt auch auf die Ausnahmen im Handwerk: Das Lebensmittelhandwerk darf zwar arbeiten, „aber der Umsatz geht auch in dem Segment teils stark zurück, zum Beispiel in den Bereichen Feinkost und Zuckerbäcker. Es finden ja keine Veranstaltungen mehr statt.“ Darum habe die Handwerkskammer unter Tel. 42 67 67-550 eine Hotline und eine spezielle Rubrik auf cdm.lu eingerichtet. Bereits einen Tag nach den Ankündigungen seien so viele Anrufe und E-Mails bei der Kammer eingegangen wie sonst in einem ganzen Monat.

Wirion betont, dass die Handwerkskammer auf der Seite der Betriebe steht. Für ihn ist klar, dass viele Bereiche des Handwerks vor großen Liquiditätsproblemen stehen, „da auch hier die Fixkosten weiterlaufen, die Umsatzmöglichkeiten aber auf unbestimmte Zeit vertagt oder sogar verloren sind.“ Deshalb sei es wichtig, dass kurzfristige und unbürokratische Maßnahmen getroffen würden, „um es den Betrieben zu ermöglichen, die Liquiditätsprobleme zu überbrücken und somit ihre Angestellten bezahlen zu können.“

Am vergangenen Freitag hatte Wirtschaftsminister Franz Fayot angekündigt, dass das Hilfspaket der Regierung für Betriebe bald auf den Weg gebracht werde. Subventionen sollen so bis auf 800 000 Euro erhöht und die Beihilferegelung der EU gelockert werden können.

**www.rtl.lu**Date: **24-03-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **103 000**<https://www.rtl.lu/news/national/a/1489148.html>

Dan Kersch reagiert op Aussoe vum Direkter vun der Handwierkerkummer

RTLUpdate: 24.03.2020 16:29 [20 Commentaire\(n\)](#)

© RTL Archivbild

Den Tom Wirion hat sech am RTL-Interview beklot, e groussen Deel vun den Hëllefë wier fir de Bausecteur. Den Dan Kersch schwätzt vu Mëssverständnesser.

Den Direkter vun der Handwierkerkummer, den Tom Wirion, huet en Dëschdeg de Moien am RTL-Interview Subside gefuerdert fir d'Handwerksbetriber – ouni Remboursement. Hien huet sech och beklot, datt e groussen Deel vun den Hëllefë fir de Bausecteur wier.

[Invité vun der Redaktioun: Tom Wirion](#)

Den Aarbechtsminister Dan Kersch äntwert dorobber a schwätzt vu Mëssverständnesser.

D'Regierung hätt "Direkt-Mesuren" decidéiert. Déi wieren eenzegaarteg, fënnt den Dan Kersch. Hien hätt nach kee Land gesinn, dat esou wäit geet wéi Lëtzebuerg. D'Betriber misste keng Steiere bezuelen, keng Sozialleschtungen. Flächendeckend géif se Kuerzarbecht kréien an do misste se näischt zréckbezuelen. De Staat géif 80% vun de Lounkäschten iwwerhuelen.

Datt de Bausecteur sou vill géif kréien, léisst den LSAP-Minister net gëllen. Fir de Mount Mäerz an déi 45.000 Leit um Bau gëtt mat engem Käschtpunkt vu 50 Milliounen Euro gerechent, bis den 20. Mäerz ass jo nach op de Chantiere geschafft ginn. Da géifen nach 450 Milliounen Euro fir de Mäerz fir déi aner Betriber bleiwen.

Wann d'Kris méi laang dauert, soll nach eng Kéier opgestockt ginn. Däers wär ee sech bewusst an am Konjunkturcomité wär och schonn doriwwer Rieds gaangen, sou den Dan Kersch.

**5minutes.rtl.lu**

Date: 24-03-2020

Periodicity: Continuous

Journalist: -

Circulation: 0

Audience: 1 000

<https://5minutes.rtl.lu/actu/luxembourg/a/1489315.html>**La Chambre des Métiers réclame des subsides, le ministre réagit**RTLActualisé: 24.03.2020 16:24 | [Commentaire\(s\)](#)

Tom Wirion, le directeur de la Chambre des Métiers, était l'invité de la rédaction de RTL mardi matin.

Toutes les entreprises en général sont touchées par la crise, mais celles de moins de neuf salariés, le sont plus particulièrement. Ces petites entreprises représentent 76% du secteur de l'artisanat, selon le directeur de la Chambre des Métiers.

Le principal problème, ce sont les liquidités. Les aides annoncées par le gouvernement sont bonnes, mais elles ne vont pas suffire. C'est pourquoi Tom Wirion réclame des subsides directs, qui ne devront pas être remboursés. Et cela, dès avril.

Il faudrait un mix de mesures pour que les entreprises survivent à la crise.

Réaction de Dan Kersch

Le ministre du travail, Dan Kersch, a réagi aux propos de Tom Wirion et parle de malentendus.

Le gouvernement a décidé des mesures immédiates, qui sont uniques en leur genre, d'après Dan Kersch. Le ministre n'a vu aucun Etat aller aussi loin que le Luxembourg. Les entreprises ne seront pas imposées, elles ne devront pas payer de prestations sociales. La possibilité de recours au chômage partiel a été généralisée et les entreprises ne devront rien rembourser à ce niveau. L'Etat va prendre à sa charge 80% des coûts salariaux.

Le directeur de la Chambre des Métiers, Tom Wirion, avait aussi regretté qu'une grande part des aides soit destinée au secteur de la construction.

Une affirmation que dément le ministre LSAP. Pour le mois de mars, il faudra compter sur un coût de 50 millions d'euros pour le secteur du bâtiment et ses 45.000 salariés, qui ont travaillé sur les chantiers jusqu'au 20 mars. Il restera donc encore 450 millions d'euros pour les autres entreprises pour le mois de mars.

Si la crise se prolonge, les aides seront réévaluées. Le gouvernement est conscient des difficultés et la situation a déjà été abordée au Comité de conjoncture, assure Dan Kersch.

**www.rtl.lu**Date: **24-03-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **103 000**<https://www.rtl.lu/radio/invite-vun-der-redaktioun/a/1488779.html>

Handwiersbetriber solle Subside kréien, ouni Remboursement

Vum François Aulner (Radio)Update: 24.03.2020 08:36 [10 Commentaire\(n\)](#)

Invité vun der Redaktioun: Tom Wirion

En Dëschdeg de Moie war den Direkter vun der Handwierkerkummer eisen Invité vun der Redaktioun.

All Betriber wiere vun der Krise betraff, ma besonnesch déi Kleng mat bis zu 9 Salariaéen. Si maache 76% vum ganzen Handwerk aus. An d'Independanten. Dat sot den Direkter vun der Handwierkerkammer Tom Wirion.

Hie war onsen Invité vun der Redaktioun.

Haaptproblem sinn d'Liquiditéiten, also d'Suen. Déi annoncéiert Hëllef vum der Regierung wiere gutt, géingen awer net duergoen. Den Tom Wirion fuerdert dowéinst direkt Subsiden, déi net misse rembourséiert ginn. An dat schonn am Abrëll.

Et misst e Mix vu Mesurë sinn fir, datt d'Betriber d'Coronakris iwverliewen.

Invité vun der Redaktioun: Tom Wirion

Rendez-vous fir den Interview mam Invité vun der Redaktioun all Dag vu méindes bis freides um 10 op 8 op RTL Radio Lëtzebuerg an am Livestream och op RTL.lu an an der App (Audio a Video). Op RTL.lu an op der App ass d'Emissioun dono och am Replay ze fannen.

Lëtzebuenger Journal

Date: 24-03-2020

Page: 15

Periodicity: Daily

Journalist: Cordelia Chaton

Circulation: 4 000

Audience: 37 500

Size: 429 cm²

Sorge beim Handwerk

Wie geht es während und nach der Krise weiter? – Programme laufen an

LUXEMBURG

CORDELIA CHATON

Während in Deutschland ein 156 Milliarden Euro schweres Rettungspaket geschnürt wurde und Australien über 83 Milliarden Dollar ausgibt, geht in den Luxemburger Betrieben die Angst um, wie es während und nach der Krise weitergeht. Auch die Luxemburger Regierung will sich gegen drohende Insolvenzen einsetzen und ein Hilfspaket schnüren, wie Wirtschaftsminister Franz Fayot am vergangenen Freitag erklärte. Er arbeitet dabei mit Mittelstandsminister Lex Delles zusammen, um Unternehmen schnellstmöglich und unbürokratisch zu helfen. Die Maßnahmen sollen noch in dieser Woche verkündet werden. Es ist von rund 800.000 Euro die Rede. Dabei hilft auch, dass die EU bisher geltende Regeln aufgehoben hat.

In diesem Zusammenhang meldet sich Michel Reckinger zu Wort. Der Präsident der „Fédération des Artisans“ (FSA) wandte sich am Montag in einem offenen Brief an seine Mitglieder. Er verwies darauf, dass die meisten Handwerksbetriebe geschlossen seien und seit Freitag auch die Baustellen. Zwar gebe es Unternehmen wie Lebensmittelhändler, Reinigungen, Optiker, Taxiunternehmen und Bestatter sowie Bau- und Maschinenbauunternehmen für Wartungs- und Reparaturarbeiten. Doch viele Unternehmen, die gestern noch Personal gesucht haben, müssten sich nun fragen, wie es weitergeht.

Nach der Beantragung von Kurzarbeit, die jetzt auch für kleine und mittlere Unternehmen geöffnet wurde, erhalten deren Mitarbeiter bis zu 80 Prozent ihres Lohns. Dazu kommt eine Verlängerung der Fristen bei den Sozialversicherungs- und Steuerbehörden und ein Teil der Mehrwertsteuer wird erstattet. „All dies ist wichtig und nützlich, aber es wird nicht ausreichen, um die meisten Unter-

nehmen am Leben zu erhalten“, sorgt sich Reckinger. „Die Kosten laufen weiter, während die Einnahmen weg sind.“

Er sicherte der Regierung, mit der man in engem Austausch stehe, seine Unterstützung zu. „Ziel ist es, so schnell wie möglich Liquidität und Garantien bereitzustellen, damit die Unternehmen diese Krise überleben können“, forderte er. „Die Regierung will auch alles dafür tun, dass die KMU und ihre Mitarbeiter diese Krise überwinden können. Die öffentlichen Finanzen Luxemburgs sind gesund. Wir haben ein Triple-A-Rating. Die Zeit ist definitiv gekommen, diese Karte auszuspielen“, schlussfolgerte er. Er hofft auch auf die angekündigte Unterstützung der Banken für Geschäftskunden, unter anderem durch Aussetzung von Rückzahlungen und Leasingraten. Die FDA appelliert an darüber hinaus an Vermieter sich kulant zu zeigen, bis die Unternehmen die Arbeiten wieder aufnehmen. ●

CLC-AUFRUF**Hilfen für den Handel**

Die „Confédération luxembourgeoise du commerce“ (clc), die den Handel vertritt, ruft Kunden auf, ihren heimischen Geschäften treu zu bleiben und im Zweifel dort online zu kaufen oder ihnen mit Bons weiterzuhelfen. Sie begrüßt die Aktionen der Regierung, hofft jedoch darauf, dass der Wirtschaftsminister mehr Hilfen locker macht, um Insolvenzen zu vermeiden. Es gehe darum schnell und durchgreifend zu handeln. Darüber hinaus fordert die clc Vermieter von Ladenflächen zu Reduktionen oder Aussetzungen auf. CC



FDA-Präsident Michel Reckinger sagt: „Mir sinn d’Handwierk a mir packen dat“

Foto: Editpress/Alain Rischard

**L'Essentiel**Date: **23-03-2020**Page: **2**Periodicity: **Daily**

Journalist: -

Circulation: **101 235**Audience: **285 300**Size: **30 cm²**

Aide renforcée pour l'apprentissage

LUXEMBOURG Le ministère de l'Éducation nationale a renforcé le dispositif d'aide pendant la suspension des cours. Une centaine d'enseignants sont à l'écoute des élèves, parents et autres profs sur la Helpline 8002 9090. Sur le même numéro, des professionnels proposent un accompagnement psychologique. La plateforme schouldoheem.lu a aussi été alimentée par de nouveaux contenus et des défis sont lancés chaque jour pour motiver les élèves.

**www.lequotidien.lu**Date: **20-03-2020**Periodicity: **Continuous**Journalist: **Jeremy Zabatta**Circulation: **0**Audience: **6859**<http://www.lequotidien.lu/economie/lartisanat-en-manque-de-liquidite/>

L'Artisanat en manque de liquidité



Les artisans ont besoin de liquidité (Credit photo : DR)

En manque de liquidités en raison de la crise sanitaire en lien avec le Covid-19, l'artisanat souffre également.

Dans un communiqué, la Chambre des métiers demande aux principaux adjudicateurs du pays de bien vouloir renoncer dans le cadre des marchés publics à la retenue de garantie de 10 % prévue par l'article 124 du règlement grand-ducal du 8 avril 2018 portant exécution de la loi du 8 avril 2018 sur les marchés publics.

«L'idée est que les pouvoirs adjudicateurs paient dans le cadre des factures qui leur sont transmises par les entreprises artisanales pour la réalisation de travaux l'ensemble du montant y prévu sans déduction de la garantie de 10 % mentionnée ci-avant. De cette manière, les entreprises concernées bénéficieront d'une «bouffée d'oxygène» supplémentaire qui contribuera à surmonter cette période difficile», souligne la Chambre des métiers.

La pandémie du Covid-19 représente un défi existentiel pour beaucoup d'entreprises artisanales. En effet, une chute brutale du chiffre d'affaires couplée à des coûts fixes difficilement compressibles confronte les entreprises à très brève échéance à d'énormes problèmes de liquidités.

LQ/J.Z.

**Le Quotidien**

Date: 20-03-2020

Page: 4

Periodicity: Daily

Journalist: -

Circulation: 8 214

Audience: 25 750

Size: 74 cm²

Une bouffée d'oxygène pour l'artisanat

En manque de liquidités en raison de la crise sanitaire en lien avec le Covid-19, l'artisanat souffre également.

Dans un communiqué, la Chambre des métiers demande aux principaux adjudicateurs du pays de bien vouloir renoncer dans le cadre des marchés publics à la retenue de garantie de 10 % prévue par l'article 124 du règlement grand-ducal du 8 avril 2018 portant exécution de la loi du 8 avril 2018 sur les marchés publics.

«L'idée est que les pouvoirs adjudicateurs paient dans le cadre des factures qui leur sont transmises par les entreprises artisanales pour la réalisation de

travaux l'ensemble du montant y prévu sans déduction de la garantie de 10 % mentionnée ci-avant. De cette manière, les entreprises concernées bénéficieront d'une «bouffée d'oxygène» supplémentaire qui contribuera à surmonter cette période difficile», souligne la Chambre des métiers.

La pandémie du Covid-19 représente un défi existentiel pour beaucoup d'entreprises artisanales. En effet, une chute brutale du chiffre d'affaires couplée à des coûts fixes difficilement compressibles confronte les entreprises à très brève échéance à d'énormes problèmes de liquidités.

**www.rtl.lu**

Date: 19-03-2020

Periodicity: Continuous

Journalist: -

Circulation: 0

Audience: 103000

<https://www.rtl.lu/news/national/a/1486528.html>

Handwierker hunn enorm Liquiditéitsproblemer



© AFP (Archiv)

Dat wéinst der brutaler Chute vum Ënsatz gekoppelt u fixe Käschten, déi nëmme schwieereg kënnen reduzéiert ginn.

D'Handwierkerkummer freet dowéinst, am Zesammenhang mat de Marché Public'en, datt d'Handwierker hir Facturen integral bezuelt kréien. Normalerweis hält d'ëffentlech Hand ëmmer eng Garantie vun 10% op all Facture. Kréichen d'Handwierksbetreiber déi integral Zommen direkt, da wier dat wéi e bësse Sauerstoff fir si.

D'Handwierkerkummer ass der Meenung, datt een an der sanitärer Kris national Efforte muss maachen. Och awer, fir de Schued un der Ekonomie ze limitéieren, well Aarbechtsplazen drunhänken.

Offiziellt Schreiwes

L'artisanat en quête de liquidités

La pandémie COVID-19 représente un défi existentiel pour beaucoup d'entreprises artisanales. En effet, une chute brutale du chiffre d'affaires couplée à des coûts fixes difficilement compressibles confronte les entreprises à très brève échéance à d'énormes problèmes de liquidités.

Par conséquent, la Chambre des Métiers demande aux principaux adjudicateurs du pays de bien vouloir renoncer dans le cadre des marchés publics à la retenue de garantie de 10% prévue par l'article 124 du règlement grand-ducal du 8 avril 2018 portant exécution de la loi du 8 avril 2018 sur les marchés publics.

L'idée est que les pouvoirs adjudicateurs paient dans le cadre des factures qui leur sont transmises par les entreprises artisanales pour la réalisation de travaux l'ensemble du montant y prévu sans déduction de la garantie de 10% mentionnée ci-avant.

De cette manière, les entreprises concernées bénéficieront d'une « bouffée d'oxygène » supplémentaire qui contribuera à surmonter cette période difficile.

Par ailleurs les clients privés pourraient à leurs tours aider les entreprises en difficultés financières temporaires en payant les factures leur adressées avant les échéances prévues.

La Chambre des Métiers est d'avis que dans cette crise sanitaire il faut un effort national pour la maîtriser et pour limiter en même temps les dommages causés à l'économie luxembourgeoise, alors que des emplois risquent d'être menacés.

**www.reporter.lu**

Date: 19-03-2020

Periodicity: Continuous

Journalist: -

Circulation: 0

Audience: 1000

<https://www.reporter.lu/corona-staatliche-hilfen-unternehmen-zu-wenig-zu-langsam-zu-buerokratisch/>**Beihilfen für Unternehmen: "Zu wenig, zu langsam, zu bürokratisch"****Staatliche Hilfe für Unternehmen****„Zu wenig, zu langsam, zu bürokratisch“**von [Laurent Schmit](#)

19. März 2020

Die Politik arbeitet mit Hochdruck am Gesetz für Beihilfen für Unternehmen. Diese sollen der Wirtschaft helfen, die Coronavirus-Krise zu überbrücken. Doch Handels- und Handwerkskammer kritisieren die Vorlage heftig. Trotz Zugeständnissen der Regierung.

„Ich kann Ihnen versichern, dass die Regierung kein Unternehmen im Regen stehen lassen wird“, betonte Premier Xavier Bettel (DP) am Dienstag. Konkret will die Regierung die Wirtschaft mit Beihilfen von bis zu 500.000 Euro pro Unternehmen unterstützen. Es handelt sich dabei um einen Vorschuss, den die Firmen zurückzahlen müssen. Diese Hilfe soll die Möglichkeit zur Kurzarbeit und die ausgesetzten Zahlungen von Steuern und Sozialausgaben ergänzen.

Um diese Hilfe auszuzahlen, braucht es ein Gesetz. Daran arbeiten die Institutionen gerade mit Hochdruck. Ein Beschluss im Rahmen des „état de crise“ ist nicht vorgesehen. Das Gesetz soll dagegen spätestens im April vom Parlament beschlossen werden, heißt es auf Nachfrage von REPORTER aus dem Mittelstandsministerium.

Der Staatsrat könnte bereits am kommenden Dienstag sein Gutachten fertigstellen. Am kommenden Donnerstag soll der zuständige Ausschuss im Parlament darüber beraten, sagt die Präsidentin der Mittelstandskommission Simone Beissel (DP). Sie habe mit Parlamentspräsident Fernand Etgen (DP) besprochen, eine Sitzung der Abgeordnetenkammer so bald wie nötig einzuberufen.

Doch die Wirtschaftsverbände weisen auf Lücken hin, die für zahlreiche Firmen sehr gefährlich werden könnten. „Der Entwurf ist nicht auf der Höhe der Krise, besonders was die praktische Umsetzung angeht“, kritisiert die Handwerkskammer. „Alleine mit diesem Gesetz werden wir die Krise nicht meistern“, warnt der Generaldirektor der Handelskammer, Carlo Thelen, im Gespräch mit REPORTER.

Regierung reagiert teilweise auf Kritik

Zu langsame Umsetzung, zu bürokratisch, zu wenig Geld. Das Ziel ist richtig, der Weg noch zu steinig – so die Botschaft.

Am Dienstag beschloss die Regierung Änderungen an der Gesetzesvorlage, die die Minister Lex Delles (DP) und Franz Fayot (LSAP) eine Woche zuvor vorgestellt hatten. Sie reagierte damit auch auf die sehr kritischen Gutachten der Handels- und der Handwerkskammer am Montag. Zudem ist seit den verschärften Maßnahmen zu Beginn der Woche klar, dass unzählige Unternehmen leiden werden.

Deshalb wurde der maximale Betrag pro Betrieb von 200.000 auf 500.000 Euro erhöht. Die anfangs auf kleine und mittelgroße Unternehmen beschränkte Hilfe wird nun auch für große Unternehmen und liberale Berufe zugänglich. Der Antrag soll auch unbürokratischer sein: Löhne und Mieten gelten grundsätzlich als Kosten, die Firmen angeben können. Die Rückzahlung beginnt frühestens ein Jahr nach dem Erhalt der Beihilfe, [so die Mitteilung der Regierung](#). Unklar bleibt aber, ob die Unternehmen das Geld vollständig zurück zahlen müssen, oder nur die Hälfte, [schreibt die Handwerkskammer](#).

Das waren alles Punkte, die die Wirtschaftsverbände kritisiert hatten. Auch die Gewerkschaften wollen Zugeständnisse: Firmen, die staatliche Hilfen erhalten, dürfen niemanden entlassen, forderte die OGBL-Präsidentin Nora Back [in einer Videobotschaft](#).

Bereits notleidende Firmen sind ausgeschlossen

Trotzdem bleibt ein Kriterium bestehen, das von Wirtschaftsvertretern als besonders problematisch gesehen wird: Alle Firmen, die bereits vor dem 1. Januar 2020 in finanziellen Schwierigkeiten waren, sind von der Hilfe ausgeschlossen. Die Handelskammer fordert „mit Nachdruck“ eine Änderung in diesem Punkt. Sie verweist besonders auf die Firmen im Stadtzentrum, die bereits unter der Tram-Baustelle leiden. „Sie brauchen unbedingt Hilfe“, so der Appell der Handelskammer.

**www.infogreen.lu**Date: **19-03-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **1000**<https://www.infogreen.lu/local/cache-vignettes/L1200xH500/arton13114-b57e3.jpg?1584527287>**La Chambre des Métiers accompagne les entreprises artisanales****Face au caractère exceptionnel de la situation sanitaire actuelle et vu les difficultés auxquelles les entreprises artisanales sont et seront confrontées, la Chambre des Métiers se mobilise aux fins de conseiller et de soutenir les patrons impactés.**

La Chambre des Métiers se tient à la disposition de ses entreprises ressortissantes artisanales et a mis en place une équipe pluridisciplinaire pour répondre par téléphone et par e-mail aux questions des chefs d'entreprises pour que ces derniers puissent appréhender au mieux les problématiques auxquelles elles se trouvent confrontées dans cette situation sanitaire sans précédent.

Les conseillers juridiques et économiques de la Chambre des Métiers se mobilisent pour aider les artisans afin de trouver des réponses aux questions du droit du travail, notamment au congé pour raisons familiales spécial institué, dans leurs démarches liées à l'obtention d'aides financières ou de demandes de chômage partiel, de l'apprentissage, mais aussi pour répondre à leurs questions diverses et variées liées à l'organisation générale de leur entreprise dans ce contexte particulier.

HOTLINE – Chambre des Métiers : +352 42 67 67 550

Une page internet liée à l'évolution du virus COVID-19 et à ses répercussions a également été mise en place sur son site internet www.cdm.lu mais également sur son site dédié aux services aux entreprises www.yde.lu. Elle reprend les informations essentielles à destination des entreprises, les liens vers les sites officiels du Gouvernement (documents et formulaires) et du Ministère de l'Economie, et des éléments de réponse aux questionnements les plus importants en matière de droit du travail et de mesures sanitaires dans l'entreprise.

Sont également disponibles des informations liées à la formation initiale, aux cours et examens du Brevet de Maîtrise et aux cours de formation continue des entreprises.

[Cette page est mise à jour d'heure en heure en fonction des informations émanant des autorités et référencé également les coordonnées des spécialistes spécifiquement renseignés sur la thématique :](#)

La Chambre des Métiers est en contact permanent avec le Gouvernement et les autorités compétentes pour assurer l'information des entreprises et pour encadrer la mise en place des instruments de soutien aux entreprises.

A noter que les apprentis, déjà dispensés des cours, ne devront plus se rendre auprès de leur entreprise formatrice et ce jusqu'à nouvel ordre.

[Communiqué par la Chambre des Métiers](#)



**www.reporter.lu**

Date: 19-03-2020

Periodicity: Continuous

Journalist: -

Circulation: 0

Audience: 1000

<https://www.reporter.lu/corona-staatliche-hilfen-unternehmen-zu-wenig-zu-langsam-zu-buerokratisch/>

Beihilfen für Unternehmen: "Zu wenig, zu langsam, zu bürokratisch"

Staatliche Hilfe für Unternehmen

„Zu wenig, zu langsam, zu bürokratisch“

von [Laurent Schmit](#)

19. März 2020

Die Politik arbeitet mit Hochdruck am Gesetz für Beihilfen für Unternehmen. Diese sollen der Wirtschaft helfen, die Coronavirus-Krise zu überbrücken. Doch Handels- und Handwerkskammer kritisieren die Vorlage heftig. Trotz Zugeständnissen der Regierung.

„Ich kann Ihnen versichern, dass die Regierung kein Unternehmen im Regen stehen lassen wird“, betonte Premier Xavier Bettel (DP) am Dienstag. Konkret will die Regierung die Wirtschaft mit Beihilfen von bis zu 500.000 Euro pro Unternehmen unterstützen. Es handelt sich dabei um einen Vorschuss, den die Firmen zurückzahlen müssen. Diese Hilfe soll die Möglichkeit zur Kurzarbeit und die ausgesetzten Zahlungen von Steuern und Sozialausgaben ergänzen.

Um diese Hilfe auszuzahlen, braucht es ein Gesetz. Daran arbeiten die Institutionen gerade mit Hochdruck. Ein Beschluss im Rahmen des „état de crise“ ist nicht vorgesehen. Das Gesetz soll dagegen spätestens im April vom Parlament beschlossen werden, heißt es auf Nachfrage von REPORTER aus dem Mittelstandsministerium.

Der Staatsrat könnte bereits am kommenden Dienstag sein Gutachten fertigstellen. Am kommenden Donnerstag soll der zuständige Ausschuss im Parlament darüber beraten, sagt die Präsidentin der Mittelstandskommission Simone Beissel (DP). Sie habe mit Parlamentspräsident Fernand Etgen (DP) besprochen, eine Sitzung der Abgeordnetenkammer so bald wie nötig einzuberufen.

Doch die Wirtschaftsverbände weisen auf Lücken hin, die für zahlreiche Firmen sehr gefährlich werden könnten. „Der Entwurf ist nicht auf der Höhe der Krise, besonders was die praktische Umsetzung angeht“, kritisiert die Handwerkskammer. „Alleine mit diesem Gesetz werden wir die Krise nicht meistern“, warnt der Generaldirektor der Handelskammer, Carlo Thelen, im Gespräch mit REPORTER.

Regierung reagiert teilweise auf Kritik

Zu langsame Umsetzung, zu bürokratisch, zu wenig Geld. Das Ziel ist richtig, der Weg noch zu steinig – so die Botschaft.

Am Dienstag beschloss die Regierung Änderungen an der Gesetzesvorlage, die die Minister Lex Delles (DP) und Franz Fayot (LSAP) eine Woche zuvor vorgestellt hatten. Sie reagierte damit auch auf die sehr kritischen Gutachten der Handels- und der Handwerkskammer am Montag. Zudem ist seit den verschärften Maßnahmen zu Beginn der Woche klar, dass unzählige Unternehmen leiden werden.

Deshalb wurde der maximale Betrag pro Betrieb von 200.000 auf 500.000 Euro erhöht. Die anfangs auf kleine und mittelgroße Unternehmen beschränkte Hilfe wird nun auch für große Unternehmen und liberale Berufe zugänglich. Der Antrag soll auch unbürokratischer sein: Löhne und Mieten gelten grundsätzlich als Kosten, die Firmen angeben können. Die Rückzahlung beginnt frühestens ein Jahr nach dem Erhalt der Beihilfe, [so die Mitteilung der Regierung](#). Unklar bleibt aber, ob die Unternehmen das Geld vollständig zurück zahlen müssen, oder nur die Hälfte, [schreibt die Handwerkskammer](#).

Das waren alles Punkte, die die Wirtschaftsverbände kritisiert hatten. Auch die Gewerkschaften wollen Zugeständnisse: Firmen, die staatliche Hilfen erhalten, dürfen niemanden entlassen, forderte die OGBL-Präsidentin Nora Back [in einer Videobotschaft](#).

Bereits notleidende Firmen sind ausgeschlossen

Trotzdem bleibt ein Kriterium bisher bestehen, das von Wirtschaftsvertretern als besonders problematisch gesehen wird: Alle Firmen, die bereits vor dem 1. Januar 2020 in finanziellen Schwierigkeiten waren, sind von der Hilfe ausgeschlossen. Die Handelskammer fordert „mit Nachdruck“ eine Änderung in diesem Punkt. Sie verweist besonders auf die Firmen im Stadtzentrum, die bereits unter der Tram-Baustelle leiden. „Sie brauchen unbedingt Hilfe“, so der Appell der Handelskammer.

Es wird noch immer unterschätzt, wie tief die Krise gerade geht.“Carlo Thelen, Handelskammer

Das Problem: Dieser Ausschluss lässt sich nicht so leicht ändern, heißt es aus dem Mittelstandsministerium auf Nachfrage von REPORTER. „Diese Bedingung ist aktuell von Brüssel vorgegeben“, so die Begründung. Da diese finanziellen Mittel im EU-Recht als staatliche Beihilfe gelten, müssen sie von der Kommission genehmigt werden. Die Regeln hält die Kommission in einem [Entwurf für einen vorübergehenden Beihilferahmen fest](#).

Eine Ausnahme von der Ausnahme gibt es aber: Firmen, die seit weniger als drei Jahren existieren, können in den Genuss der Hilfen kommen – trotz roter Zahlen.



Spätestens ab Freitag werden alle Baustellen still stehen – auf unbestimmte Zeit. (Foto: Reporter.lu)

Ein weiterer Punkt, den die Handelskammer kritisiert: Der Antrag für Hilfen muss auch einen Plan enthalten, wie die Firma die Summe zurückzahlen will. Eine Vorgabe, die den sonst sehr gelassenen Carlo Thelen regelrecht aufregt. In der aktuellen kritischen Lage hätten Geschäftsführer keine Zeit, ein solches Dokument zu erstellen. Sie könnten auch nicht wissen, wie sich die Lage entwickelt. „Es ist einfach unmöglich, einen solchen ‚plan de redressement‘ im Moment zu erstellen“, sagt auch Norry Dondelinger von der Handwerkskammer.

Eine Pandemie wie jene des Covid-19 müsste einer Naturkatastrophe gleichgestellt werden.“Gutachten der Handelskammer

„Es wird noch immer unterschätzt, wie tief die Krise gerade geht“, meint Carlo Thelen. Er verstehe die Regierung, die vermeiden wolle, dass Trittbrettfahrer von der Lage profitieren. Aber das dürfe nicht zu Lasten der ehrlichen Firmen gehen, deren Existenz auf dem Spiel stehe.

Gesamte Höhe der Mittel bleibt unklar

Die Hilfen sollen über den aktuellen Staatshaushalt finanziert werden. In der „Fiche financière“ des Entwurfs stehen zwei Budgetartikel, die einmal 14,5 Millionen Euro und einmal 40 Millionen Euro vorsehen. Diese Mittel von voraussichtlich 54,5 Millionen Euro seien aber unzureichend, rechnet die Handelskammer vor: Das würde 1.500 Euro pro Firma entsprechen, wenn man diese Summe durch die Zahl der in Luxemburg angesiedelten Unternehmen teilt. Sie fordert deshalb im Gutachten, deutlich mehr Mittel vorzusehen.

Spätestens im April wird es für viele Unternehmen eng.“Carlo Thelen, Handelskammer

Allerdings fallen beide Haushaltsartikel unter die Kategorie „Crédit non limitatif“. Die Regierung kann demnach mehr ausgeben, als geplant – auch ohne Zustimmung des Parlaments. Es ist auch nicht ausgeschlossen, dass sich dieser Punkt noch ändert. Welche Summen nötig seien, könne man aktuell nicht genau einschätzen, heißt es aus dem Mittelstandsministerium. Manche Faktoren seien eben noch nicht bekannt. Vor allem: Wie lange die Unternehmen ohne oder mit geringerem Umsatz auskommen müssen.

Zusätzliche Zahlungen gefordert

Sowohl Handels- als auch Handwerkskammer fordern, über die rückzahlbaren Hilfen hinauszugehen und auf direkte Subventionen zu setzen. „Eine Pandemie wie jene des Covid-19 müsste einer Naturkatastrophe gleichgestellt werden“, fordert die Handelskammer in ihrem Gutachten. Die Wirtschaftsvertreter verweisen auf [das Gesetz vom 9. August 2018](#), das direkte Hilfe in solchen Fällen vorsieht.

In diesem Gesetz geht es konkret um Schäden und Einnahmeausfälle bei Überschwemmungen, Erdbeben oder Tornados. Der Staat erstattet teilweise



unter anderem den Wert eingelagerter Waren. Im Fall des „Lockdown“ könnte das etwa bedeuten, dass Eventfirmen für den Ausfall von Veranstaltungen entschädigt werden – auf Grundlage der Rechnungen, die sie zahlen müssen.

Das Problem der rückzahlbaren Hilfen ist, dass sie für manche Wirtschaftszweige kaum Sinn machen. „Wer geplant hat, ein Auto zu kaufen, macht das dann nach der sanitären Krise. Doch Restaurants haben kaum eine Möglichkeit, den verlorenen Umsatz wieder reinzuholen“, erklärt Carlo Thelen.

Die Maßnahmen sind dringend. „Ende März werden die Löhne und Mieten fällig. Doch ab jetzt haben unzählige Unternehmen keine Einkünfte mehr. Spätestens im April wird es für viele Unternehmen eng“, warnt Carlo Thelen.

Sobald die Krise vorbei ist, will die Regierung handeln. „Wir werden einen Marshall-Plan à la luxembourgeoise prüfen, um die Wirtschaft wieder anzukurbeln“, versprach der Premierminister am Mittwoch, ohne weitere Details zu nennen. Wohl auch in der Hoffnung, dass möglichst alle Unternehmen es bis dahin schaffen.

Dieser Artikel ist ausnahmsweise auch für Nicht-Abonnenten verfügbar. REPORTER ist ein unabhängiges, werbefreies Medium, das sich durch seine Leser finanziert. Wollen Sie weiterhin unabhängigen Journalismus wie diesen? [Dann unterstützen Sie uns jetzt mit einem Abo](#), damit unsere Recherchen auch in Zukunft finanzierbar bleiben.

**www.rtl.lu**Date: **18-03-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **103000**<https://www.rtl.lu/news/national/a/1485565.html>

Vill Onkloerheete bei den Handwiewksbetriber

RTLUpdate: 18.03.2020 18:08

**CHAMBRE
DES METIERS**
Luxembourg

© Archiv

D'Chambre des Métiers gëtt den Ament iwwerheeft vu Froe vun Handwiewksbetriber, wat d'praktescht Ënsetze vun den Anti-Corona-Mesuren ugeet.

D'Froen dréinen ëm dat wat aus de Léierjongen- a meedercher gëtt, ëm de Chômage partiel, wéi eng Firmen dierfe schaffen a wéi eng net, iwwert d'Restriktiounen op de Grenzen respektiv Problemer vun der Tresorerie. Fir vill Betriber ass och d'Notioun vu "Chantier" onkloer, nodeems de Staatsminister en Dënschdeg annoncéiert huet, datt Schantercher bis spéitstens e Freideg misste komplett zougemaach ginn.

D'Hotline vun der Handwiewkerkummer ass zäitweis esou iwwerlaascht, datt d'Patrone gefrot ginn, fir d'éischt den Internetsite cdm.lu ze consultéieren, wou schonn Dosende Froe beäntwert ginn.

Och sollt de Site gouvernement.lu fir praktesch Froe consultéiert ginn.

Den Nummer vun der Hotline bei der Chambre des Métiers ass den 42 67 67-550, mä wéi gesot gëllt virum Telefonsappell d'Opfuederung, de Site bei prakteschen Froen op ze sichen.

**5minutes.rtl.lu**Date: **18-03-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **1000**<https://5minutes.rtl.lu/actu/luxembourg/a/1485683.html>**Mesures gouvernementales: les artisans sont dans le flou**

RTLActualisé: 18.03.2020 15:43

**CHAMBRE
DES METIERS**
Luxembourg

© Archiv

La Chambre des Métiers est submergée de questions par les artisans à propos de la mise en application pratique des mesures anti-coronavirus

Les interrogations portent principalement sur ce qu'il advient des apprentis, sur le chômage partiel, les restrictions aux frontières, les problèmes de trésorerie et sur quelles entreprises peuvent encore travailler.

Le ministre d'Etat, Xavier Bettel, a annoncé mardi la fermeture complète des chantiers au Luxembourg au plus tard vendredi, mais la notion de "chantier" reste floue pour de nombreuses entreprises.

La hotline de la Chambre des Métiers est à ce point saturée qu'il est à présent recommandé aux artisans de commencer par consulter le site internet cdm.lu, où figurent déjà des réponses à pas mal de questions.

Le site gouvernement.lu peut aussi être consulté pour des questions pratiques.

Le numéro de la hotline de la Chambre des Métiers est le 42 67 67-550, mais comme écrit plus haut, il est préférable de consulter d'abord le site internet.

**www.rtl.lu**

Date: 17-03-2020

Periodicity: Continuous

Journalist: -

Circulation: 0

Audience: 103000

<https://today.rtl.lu/life/people/a/1481890.html>

From Lux to LA via NYC: snapshot of a Finnish-Luxembourgish cinematographer on the rise

Author: Patrizia Luchetta Update: 17.03.2020 22:35



© Miikka Heinonen

A couple of months ago I sat with the young, promising cinematographer Anselm Havu in a popular coffee shop in Limpertsberg for a chat.

No particular reason for choosing this place other than I love coffee and that we happen to both live in the same neighborhood when Anselm visits his family in Luxembourg, where he grew up and attended school.

It was the first time we met in person, yet it didn't feel like it. There was some kind of déjà vu, on my end at least...

Now I am aware that young people don't necessarily appreciate being compared to a parent, especially when both are artists. But in this case I will take the risk. Indeed, in many ways it felt like meeting a younger version of his father Miikka Heinonen, whom I've known for a bit longer.

We are not (only) talking physical appearance, here. The resemblance in demeanor was equally striking: talented, yet humble, almost subdued. And very kind.

"I am not sure there is something interesting worth writing about me" is a statement I would hear a couple of times during our encounter. Personally, I do very much think that Anselm's track record is quite impressive for someone who is going to turn only 21 this year. And you can formally sense the



creative intensity behind his shy appearance.

Anselm first came across filming at the age of 12 at school, when he participated in a movie project together with his classmates. An internship at his father's photo studio a couple of years later would cement his decision to study cinematography.

In December 2015 he was awarded a "special mention" by the "Hands Up" contest for his video "The Art of Photography", a documentary about his father's work. The jury commented: (the documentary) underlines the talent of making a video which showcases not only technical mastery but also the personality of the film maker. The jury was amazed by the talent of this 15 years old youngster." With hindsight it wasn't all that good, Anselm adds in his understated manner.

At 17 Anselm left Luxembourg for New York, where he graduated from the New York Film Academy, Cinematography Program in May 2019. He then moved to Los Angeles to continue his education in cinematography under Tony Richmond ASC, BSC, Suki Medencevic ASC, PSC and Jacek Laskus ASC, PSC. His track record in the past 3 years has been quite impressive.

The IMDb features 12 credits in the camera and electrical department and 3 credits as a cinematographer, not to forget the direction of several music videos. His [Director of Photography - Reel 2019](#) will give you a flair of his work and very unique approach to photography and story-telling.

In 2019 Anselm participated as a cinematographer in two short films – Buffalo Scientists and DakotaChrome - which were submitted to the 2020 edition of the Tribeca Film Festival. Unfortunately, we just recently learned that none of them were retained this time around. But I am not overly concerned. I firmly believe it is only a matter of time until Anselm's work will be officially awarded.

To end this short portrait of Anselm, I would like to quote a post I found on his FB page: "Throwback to when I was 15 and made an award-winning short documentary about my father, who to this day remains one of the most important reasons behind what I do." All I can say is that talent and kindness run in the family. So make sure you follow him closely!

<https://www.anselmhvu.com/>

Links

[A photographer's journey inwards...](#)

Tageblatt
REVUE DE L'ÉCONOMIE**Tageblatt**

Date: 17-03-2020

Page: 14

Periodicity: Daily

Journalist: Jessica Oé

Circulation: 21 982

Audience: 75 800

Size: 214 cm²

Unternehmen unter die Arme greifen

LUXEMBURG Handwerkskammer richtet Hotline ein

Jessica Oé

Wegen der Coronakrise kommt das öffentliche Leben in Luxemburg fast komplett zum Erliegen. Das wird auch wirtschaftliche Probleme mit sich bringen. Die Handwerkskammer möchte den Unternehmen deswegen unter die Arme greifen.

Bars, Restaurants, Diskotheken und andere Treffpunkte des öffentlichen Lebens sind geschlossen, die Schulen bleiben für mindestens zwei Wochen zu, die Regierung empfiehlt Heimarbeit, wo es nur geht. Diese außergewöhnliche Situation stellt auch die hiesigen Handwerksbetriebe vor große Herausforderungen.

Die „Chambre des métiers“ möchte die betroffenen Firmen und Arbeitgeber unterstützen und hat eine Hotline eingerichtet. Per Telefon (+352 42 67 67 550) und E-Mail ist eine multidisziplinäre Mannschaft zu erreichen, die auf Fragen von Firmenchefs antworten soll. Unter anderem will die Kammer helfen, Antworten auf Fragen zum Arbeitsrecht und dem wegen der Krise ausgeweiteten „Congé pour raisons familiales“ zu geben sowie Unterstützung bei Anfragen zu finanziellen Hilfen, Teilzeit-Arbeitslosigkeit oder Ausbildungsplätzen bieten. Man stehe aber auch für weitere Fragen zur Bewältigung der Krise zur Verfügung.



Die Handwerkskammer um Präsident Tom Oberweis hält engen Kontakt mit der Regierung und den Behörden, um den Firmen bestmöglich zu helfen

Die Handwerkskammer hat zusätzlich eine Internetseite zur Entwicklung des Covid-19-Virus und seiner Folgen aufgebaut. Unter www.cdm.lu sowie auf der Webseite für Dienstleistungen für Unternehmen www.yde.lu sind Informationen und Links zu Dokumenten und Anträgen auf Regierungsseiten zu finden.

Die „Chambre des métiers“ rät zudem Lehrlingen, die wegen der Krise von ihren Schulkursen freigestellt wurden, bis auf Weiteres nicht mehr auf ihrer Lehrstelle zu erscheinen.

**www.gemengen.lu**

Date: 16-03-2020

Periodicity: Continuous

Journalist: -

Circulation: 0

Audience: 1 000

<https://gemengen.lu/web/2020/03/16/13e-journee-luxembourgeoise-de-la-propriete-intellectuelle/>

13e Journée luxembourgeoise de la propriété intellectuelle



Un rendez-vous à ne pas manquer

A l'initiative de l'Office de la propriété intellectuelle du ministère de l'Economie, l'Institut de la Propriété Intellectuelle Luxembourg (IPIL GIE), organisera le 28 avril 2020 la 13e édition de la Journée luxembourgeoise de la propriété intellectuelle. La manifestation, qui se déroulera à la Chambre des Métiers, regroupera les principaux acteurs de la propriété intellectuelle (PI), de la recherche, de l'innovation et de la promotion de l'entrepreneuriat au Luxembourg pour présenter et débattre des nouveautés dans le domaine de la PI. Dr Serge Quazzotti, directeur de l'IPIL, et Dr Pablo Mohr, expert senior en propriété intellectuelle à l'IPIL, nous en exposent le déroulement.

Quel sera le programme de cette 13e journée luxembourgeoise de la propriété intellectuelle?

SQ: Dès 13h30, le public pourra accéder aux stands de nos exposants-partenaires habituels à savoir les bureaux de conseil en propriété industrielle présents au Luxembourg, le Barreau de Luxembourg, la Chambre des Métiers, la Chambre de Commerce, la House of Entrepreneurship, les incubateurs, Luxinnovation, la SACEM Luxembourg, Luxorr, l'Association Luxembourgeoise de Gestion des Œuvres Audiovisuelles (ALGOA),... et bien d'autres encore!

La conférence débutera, quant à elle, à 14h par un discours de bienvenue prononcé par un intervenant du ministère de l'Economie et se poursuivra jusqu'au cocktail de networking prévu à 18h. Les participants pourront alors échanger de manière plus informelle sur les sujets qui auront animé les interventions de la journée.

Les intéressés peuvent d'ores et déjà s'inscrire sur notre site internet, www.ipil.lu.

Quels seront les sujets spécifiques abordés par les conférenciers?

PM: Nous proposerons un panorama des actualités en matière de propriété intellectuelle. Suite à une introduction sur la propriété intellectuelle au Luxembourg, trois thématiques principales seront abordées par nos conférenciers, à savoir le Brexit, la stratégie européenne pour les données, et les appellations d'origine et indications géographiques.

Concernant le Brexit, le professeur Paul Torremans (Professor of Intellectual Property Law, School of Law, University of Nottingham), spécialiste renommé du droit de la propriété intellectuelle du Royaume-Uni et de ses aspects internationaux, abordera la question de l'évolution de la propriété intellectuelle au Royaume-Uni après le Brexit. Comme pour toutes les conférences, cette intervention sera suivie d'un échange de questions-réponses avec le public. Le Brexit amène en effet avec lui son lot d'incertitudes. Suivant l'avancée des négociations liées au Brexit à la date de la conférence, notre intervenant répondra aux interrogations du public avec autant de précision que l'actualité le lui permettra.

L'intervention suivante, qui se situe également au cœur de l'actualité, portera sur la nouvelle politique de l'UE en matière de données dont la stratégie a été dévoilée le 19 février 2020 par la Commission européenne, et abordera l'appropriation des données non-personnelles et les questions de propriété intellectuelle liées à cette thématique. Un éminent spécialiste de la propriété intellectuelle, le professeur Alain Strowel (Professeur UCLouvain et USL-Bruxelles, Munich IP Law Center, avocat), partagera ses réflexions sur ces questions.

Pour clore la journée, l'intervention d'un expert de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) présentera l'Acte de Genève du système de Lisbonne, l'instrument international relatif aux appellations d'origine et aux indications géographiques, entrant en vigueur en février 2020, suite à l'adhésion de l'Union européenne à ce système. Cet outil étend le champ de protection actuel. Les dénominations géographiques, telles que les appellations d'origine et les indications géographiques, protègent des dénominations établissant un lien entre un produit et son origine géographique en fonction de la qualité ou des caractéristiques qui s'y rattachent.

A qui s'adresse cet événement?

SQ: Il se destine aux experts de la propriété intellectuelle, au monde de la recherche et aux universités, aux startups et de manière plus générale à tous les acteurs du monde économique qui pourraient être intéressés par ces thématiques d'actualité liées à la propriété intellectuelle. Cette année, avec notre sujet dédié aux dénominations géographiques, nous attendons également un public issu du secteur de l'agro-alimentaire (consommateurs, producteurs,...). Parfois méconnues du grand public, ces appellations d'origine et indications géographiques font pourtant partie, selon la définition de l'OMPI, des éléments entrant dans le cadre de propriété intellectuelle.

Luxemburger Wort

Luxemburger Wort

Date: 14-03-2020

Page: 18

Periodicity: Daily

Journalist: Nadia Di Pillo

Circulation: 59 525

Audience: 162 100

Size: 644 cm²

Wirtschaft muss „kühlen Kopf bewahren“

Corona-Virus: Handelskammer und Mittelstandsministerium

wollen Unternehmen stärker unter die Arme greifen

Von Nadia Di Pillo

Die Corona-Krise hat Luxemburg endgültig erreicht und die Lage ist inzwischen in vielen Wirtschaftszweigen äußerst angespannt. „Das Corona-Virus hat gravierende Auswirkungen auf die Wirtschaft“, so der Präsident der Handelskammer Luc Frieden, am Freitag. In Zeiten schwerer Krisen gelte es „einen kühlen Kopf zu bewahren, aber auch entschlossen zu agieren.“ Die Lage sei ernst, „aber wir können geeignete Lösungen finden.“ Nach den Terroranschlägen vom 11. September 2011 und den Turbulenzen im Bankensektor 2008 sei die Krise durch ein koordiniertes Vorgehen sowohl national als auch europäisch gelöst worden. Die Handelskammer als Vertreterin von 90 000 Unternehmen aus ganz unterschiedlichen Sektoren – Handel, Industrie, Banken, Gaststättengewerbe – sei darum bemüht, ihre Aufgabe zu erfüllen, um den Betrieben unter die Arme zu greifen.

Konkret bedeutet das, dass die „Mutualité de cautionnement“, die Genossenschaft für Bürgschaften der Handelskammer, in den nächsten Wochen voll zum Einsatz kommt. Dabei wird sie Betrieben, die Liquiditätsengpässe haben und bei ihrer Bank einen Kredit beantragen, mit einer Bürgschaft zur Seite stehen. „Es ist ein Zusammenspiel zwischen den Banken, die die Kredite vergeben, und der Mutualité, die die nötigen Garantien bereitstellt, die von der Bank gefordert werden“, erklärt Luc Frieden. Kredite bis zu einer Höhe von 250 000 Euro maximal können so abgesichert werden. Die Bürgschaft beträgt 50 Prozent des angefragten Kredites. Und: „Innerhalb von 24 Stunden kann ein Betrieb eine klare Antwort erhalten,

ob eine Bürgschaft möglich ist“, so Frieden. Es sei „eine pragmatische, schnelle und wirksame Maßnahme“, um den Betrieben bei Liquiditätsschwierigkeiten entgegenzukommen.

Zehn Millionen Kapital

Die Mutualité hat seit ihrer Gründung Ende der 60er Jahre das Ziel, Probleme und Engpässe, die bei Unternehmen kurzfristig entstehen, zu lösen. Sie verfügt derzeit über ein Kapital von zehn Millionen Euro. Die Übernahme einer Bürgschaft durch die Genossenschaft kann bei unzureichenden Bürgschaften eine wirksame Methode zum Erlangen eines Bankkredits sein. „Banken in Luxemburg können ausreichend Kredite

vergeben, denn anders als in der Finanzkrise von 2008, gibt es derzeit keine Bankenkrise. Natürlich müssen die Finanzinstitute ihre Kredite nach gewissen Regeln vergeben. Daher ist die Bürgschaft ein wichtiges Instrument.“

Der Handelskammerpräsident begrüßt die Maßnahmen der Regierung zur Hilfe von Unternehmen gegen die Folgen der Corona-Krise. „Wir hoffen, dass die vorgeschlagenen Maßnahmen auf einfache Art und Weise in den nächsten Tagen und Wochen umgesetzt werden.“ Bürokratie müsse auf ein Mindestmaß reduziert werden. Wie Mittelstandsminister Lex Delles gestern nochmals bekräftigte, will die Regierung Betriebe mit finanziellen Engpässen durch staatliche Hilfen bzw. Vorschusszahlungen bis zu 200 000 Euro unter die Arme greifen. Die

Unternehmen können aber auch Kurzarbeit beantragen, wenn sie aufgrund des Corona-Virus die Arbeitszeit kürzen.

Luc Frieden schlägt vor, noch einen Schritt weiter zu gehen. „Wir sind der Meinung, dass man sich überlegen muss, wie man den Betrieben erlauben könnte, das Bezahlen von verschiedenen Sozialabgaben und Steuern zeitlich zu staffeln, etwa wenn Unternehmen im März Liquiditätsprobleme haben“. Er habe darüber ein ganz konstruktives Gespräch mit Finanzminister Pierre Gramegna geführt, der auf solche Überlegungen eingehe und nun prüfen wolle, wie man solche Maßnahmen im europäischen Kontext gestalten könnte. „Diese Fragen müssen in den nächsten Tagen noch vertieft werden“, so Frieden.

Der Vorschlag geht in die Richtung dessen, was auch Nicolas Buck, Präsident der Union des entreprises luxembourgeoises (UEL), fordert. „Um in Krisenzeiten überleben zu können und die Beschäftigung aufrechtzuerhalten, müssen Unternehmen mit Liquiditätsproblemen die Aussetzung der Mehrwertsteuer, der Sozialversicherung und anderer Steuern für den Monat

März beantragen können.“ Auch der Generaldirektor der Handwerkskammer fordert Sondermaßnahmen für die Unternehmen, denn: „Handwerksbetriebe sind keine multinationalen Unternehmen, die auf einen Schlag ei-

BCEE reagiert auf Corona

Die Spuerkeess gab gestern bekannt, dass sie ein Maßnahmenpaket verabschiedet hat, um auf das Corona-Virus zu reagieren. So haben Geschäftskunden ab sofort die Möglichkeit, ein Rückzahlungsmoratorium für laufende Kredite zu beantragen. Das Moratorium erstreckt sich auf einen Zeitraum von drei Monaten und kann bei Bedarf

auf sechs Monate verlängert werden. Daneben sei die Bank bereit, im Hinblick auf Kurzarbeit, den Teil der Löhne vorzufinanzieren, der vom Beschäftigungsfonds über ADEM gezahlt wird. Privatkunden fordert die Spuerkeess auf, ihre Bankgeschäfte möglichst von zu Hause aus über das Internet zu erledigen. Abhängig von der Entwicklung der Pandemie, sei nicht auszuschließen, dass einzelne Filialen schließen müssten. *ThK*

nen Plan B aus der Schublade ziehen. Eine Produktionswerkstatt läuft oder läuft nicht, da können die Unternehmen kein Homeoffice anordnen“, so Tom Wirion.

In der Hotellerie spitzt sich die Lage zu. Horesca-Generalsekretär François Koepp spricht von Umsatzrückgängen von bis zu 70 Prozent. Auch er fordert die Aussetzung oder Verschiebung von verschiedenen Steuern. Hotels, die einen Umsatzrückgang von mehr als 50 Prozent verzeichnen, sollten die Touristensteuer, die hauptsächlich in Luxemburg-Stadt erhoben wird, nicht mehr bezahlen müssen. Restaurants und Bars müssten verschiedene Gemeindesteuern, etwa für Terrassen oder Mülltonnen, nicht sofort zahlen müssen. „Es bleibt noch Luft nach oben.“

Die Handelskammer hat zu Fragen rund um das Corona-Virus eine Hotline für Unternehmen eingerichtet, die ab Montag unter der Telefonnummer 42 39 39 445 erreichbar ist. Das Service-Center der nationalen Anlaufstelle für Unternehmertum „House of Entrepreneurship“ ist auch via covid19@houseofentrepreneurship.lu erreichbar.

● *Die Lage ist ernst,*
● *aber wir können*
Lösungen finden.

Luc Frieden



Gemeinsam gegen Corona: Carlo Thelen (links), Direktor der Handelskammer, Lex Delles (Mitte), Mittelstandsminister, und Luc Frieden, Präsident der Handelskammer, bieten Unternehmen finanzielle Unterstützung an.

Foto: Gerry Huberty

**www.paperjam.lu**

Date: 12-03-2020

Periodicity: Continuous

Journalist: -

Circulation: 0

Audience: 3424

<https://paperjam.lu/article/coronavirus-je-n-ai-jamais-vu->

«Le coronavirus, je n'ai jamais vu cela en 20 ans»

Écrit par [Nicolas Léonard](#)

Publié Le 12.03.2020 • Édité Le 12.03.2020

Partager



Pour Tom Wirion, si des mesures restrictives sont prises, des aides supplémentaires devront concerner les PME. (Photo: Maison Moderne / archives)

Les PME luxembourgeoises sont directement concernées par l'épidémie de coronavirus. Et l'artisanat pourrait notamment rencontrer d'importantes difficultés. Le directeur général de la Chambre des métiers, Tom Wirion, souhaite plus d'aides encore de la part du gouvernement.

[Ouverture de l'accès au chômage partiel pour les entreprises concernées par le coronavirus et assouplissement du régime des minimis](#) sont deux des aides du gouvernement proposées mercredi aux PME.

Une bonne chose, se félicite [Tom Wirion](#). Qui propose aussi d'autres pistes à étudier et à concrétiser, si nécessaire.

On imagine que la Chambre des métiers est fortement sollicitée par ses membres alors que le coronavirus sévit?

Tom Wirion. – «Nous avons mobilisé deux personnes pour répondre aux appels. Toute la difficulté est que les demandes sont souvent très générales, mais que les réponses doivent être adaptées à chaque métier. Depuis plusieurs jours, les contacts sont de plus en plus nombreux.

Quels sont les secteurs d'activité où l'inquiétude est la plus grande?

«En premier lieu, le secteur de l'esthétique, de la beauté, de la coiffure... Les questions sont souvent en lien avec les conditions de travail, le personnel et la législation. Les employés peuvent venir d'horizons très différents, comme les clients. Ensuite, c'est la

restauration et les traiteurs qui nous contactent. Il y a évidemment les annulations d'événements qui génèrent des pertes financières.

Enfin, le secteur de la construction est aussi touché. Par exemple, des entrepreneurs ne peuvent commencer des chantiers, car les commanditaires sont retenus à l'étranger. Ce n'est pas facile, mais on essaye d'anticiper les questions pour apporter les meilleures réponses.

Vous pouvez compter sur le chômage partiel...

«En effet. Le régime a été ouvert à tous les secteurs, c'est une bonne chose. Comme le fait que l'on puisse introduire une demande à tout moment. Avant, il fallait le faire avant le 13 du mois pour que cela soit effectif le mois suivant.

Il faudra envisager de permettre d'échelonner les versements des cotisations sociales et de TVA.



Tom Wirion, directeur général de la Chambre des métiers

Beaucoup d'entreprises mettent en place des solutions de télétravail. Qu'en pensez-vous?

«Que c'est parfait là où c'est possible. Ce qui est peu le cas dans l'artisanat.

Où se situe votre inquiétude majeure?

«J'aimerais savoir si on va intensifier les mesures ou pas. Si c'est le cas, il faudra de nouvelles mesures d'aide. Notamment permettre d'échelonner les versements des cotisations sociales et de la TVA. Il faut que le gouvernement tienne compte du fait que nos artisans ont des coûts fixes à assumer, qu'il y ait un ralentissement de l'activité ou pas.

Quelles pourraient être les difficultés à venir pour l'artisanat?

«Elles sont nombreuses. Un exemple: que vont faire certains entrepreneurs si l'Italie n'exporte plus de pierre ou de marbre? La Chine fournit aussi beaucoup de choses aux entreprises luxembourgeoises, et pas que des pièces de téléphone.

C'est une véritable crise?

«Il y a eu la crise financière de 2008 qui a été terrible, mais moins pour nous. Le coronavirus, je n'ai jamais vu cela alors que je suis là depuis 20 ans.

Nos chefs d'entreprise sont des gens sérieux qui ont une responsabilité sociale à l'égard de leurs travailleurs et de la santé publique.



Tom Wirion, directeur général de la Chambre des métiers

Les chefs d'entreprise ont-ils bien saisi les enjeux divers de cette épidémie?

«Oui, car ce sont des gens sérieux qui savent qu'ils ont une responsabilité sociale à l'égard de leurs travailleurs et de la santé publique. Tous veulent agir au mieux, la preuve en est qu'ils sont nombreux à se tourner vers nous.

**Lëtzebuenger Journal**

Date: 12-03-2020

Page: 3

Periodicity: Daily

Journalist: Audrey Somnard

Circulation: 4 000

Audience: 37 500

Size: 478 cm²

OÙ EN SOMMES-NOUS?

Certifiés conforme

La formation continue est vitale pour la place financière

Certification, réglementation, les employés de la place financière ne quittent jamais tout à fait les bancs de l'école. C'est à dire qu'entre les normes qui évoluent, les réglementations européennes qui sont implémentées pour la lutte contre le blanchiment d'argent et toutes les mesures de «compliance» mises en place, il faut rester à la page et montrer patte blanche, le régulateur veille au grain. La formation continue est donc une manne pour les organismes qui se multiplient afin de proposer une gamme la plus large possible.

Au Luxembourg, les associations professionnelles travaillent en étroite collaboration avec la House of Training, la CSL ou encore l'INFPC pour décider des contenus des formations proposées. Car si certains employés prennent l'initiative d'enchaîner les certifications pour booster leur CV, c'est bien souvent à l'initiative des employeurs que les formations sont mises en place. C'est en particulier vrai pour les métiers de la comptabilité et de l'audit, où les employés ont l'obligation d'être à jour. L'université du Luxembourg propose d'ailleurs des formations complémentaires des experts-comptables ou des réviseurs d'entreprise.

A la House of Training, on propose quelque 850 formations dans tous les domaines, mais 266 ont vu le jour en 2020. C'est à dire que les organismes doivent adapter sans cesse leurs contenus et surtout les actualiser aux réalités du marché. Ainsi la fameuse réglementation MIFID II, qui a bouleversé la place, connaît déjà une nouvelle version de la formation, cette fois en e-learning pour toucher un plus large public. Si certains plé-

biscitent encore le présentiel, de nouvelles formules sont mises en place pour concilier temps de travail et temps de formation: pause déjeuner notamment, ou encore l'e-learning qui gagne du terrain.

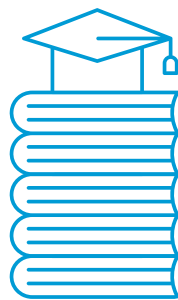
La CSSF est en train d'étoffer sa plateforme de contenus pour ses propres agents. L'idée est de permettre plus de flexibilité et de permettre aux «étudiants» de suivre les formations à leur rythme et d'accéder aux contenus à tout moment. D'ailleurs la digitalisation n'est pas en reste puisqu'elle fait partie des sujets phare demandés aux organismes: la place financière comme les autres secteurs doit faire face à cette révolution qui change en profondeur le secteur. Il va falloir s'adapter pour ne pas être laissé de côté. Cette digitalisation entraîne également de nouveaux challenges, la blockchain, l'intelligence artificielle, mais aussi les problématiques de cybersécurité qui mobilisent des experts.

Après tout, il faut que Luxembourg garde son rang mondial et sa place financière est renommée. Les formations en économie durable connaissent d'ailleurs un certain succès: la Bourse de Luxembourg est devenue le premier lieu d'échange au monde pour les obligations vertes et le Grand-Duché veut garder une longueur d'avance en la matière. Pour rester leader, il faut que tous les acteurs du secteur parlent le même langage. La finance durable rebat les cartes et donne de nouvelles perspectives. Si les critères ne sont pas encore bien clairs, les employés de la place financière doivent néanmoins suivre les dernières nouvelles dans le domaine.

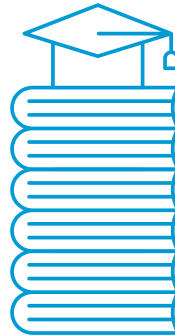
AUDREY SOMNARD

PRÉCIEUX SAVOIR

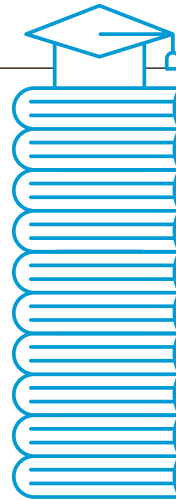
SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE



Bac ou moins

7.211

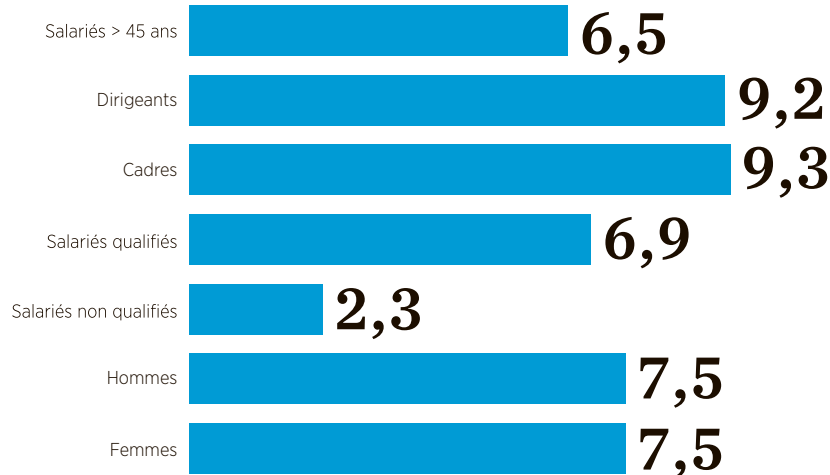
Bac +2 ou 3

7.706

Bac +4 et plus

11.417

DES INCONTOURNABLES FORMATIONS



EN HAUT Niveau de formation des employés du secteur financier au Luxembourg au 31 décembre 2019 selon leur diplôme

Source: BCL

EN BAS Nombre moyen de participations à des formations de l'INFPC par salarié dans le secteur financier, selon le sexe et le statut professionnel en 2017

Source: Observation de la formation

Tageblatt

Date: 12-03-2020

Page: 25

Periodicity: Daily

Journalist: -

Circulation: 21 982

Audience: 75 800

Size: 676 cm²

FORMATION CONTINUE Echter als gedacht

DIGITALISIERUNG Weiterbildung und Virtual Reality

Viele Arbeitsschritte können in der Weiterbildung heutzutage mit Virtual-Reality-Brillen vermittelt werden. Das Üben in der Realität ersetzt das aber dennoch nicht.

Der Einsatz von Virtual-Reality-Brillen ist nicht nur im Bereich der Unterhaltungsmedien, vor allem in der Gaming-Szene, ein Riesenthema. Auch in der Aus- und Weiterbildung werden sie vermehrt eingesetzt. Die Virtuelle Realität ist eine computergestützte Simulation einer realen Umgebung mit Bild (3D) und oft auch mit Ton. Abbildungen davon können zum Beispiel auch in spezielle Brillen übertragen werden.

„Die Technologie hat großes Zukunftspotenzial und wird sicher in den kommenden Jahren ein immer bedeutenderes Thema“, urteilt IT-Fachmann Ludger Schmidt. Der Universitätsprofessor leitet in Kassel das Fachgebiet Mensch-Maschine-Systemtechnik. Doch derzeit befänden sich Anwendungen mit VR-Brillen in der Berufswelt „noch eher am Anfang der Entwicklung“. Die Brillen seien zwar bezahlbar. Sie kosten seinen Worten zufolge unter 1.000 Euro in höchster Qualität. Aber die am Computer erschaffenen Szenarien der Virtuellen Realität seien noch recht kostspielig. Die Einsatzmöglichkeiten sind Schmidt zufolge vielfältig. Handwerker können virtuell üben oder Fachkräfte im Produktionsbereich angeleitet werden. Die VR-Technik

bietet viele Vorteile. Etwa, dass man sich jederzeit virtuell an einen anderen Ort beamen kann.

Der Einsatz von VR-Technik ist ein Bindeglied zwischen Theorie und Praxis. In Trainingszentren kann auch geübt werden. Das Üben mit VR-Technik kommt beispielsweise für einige Bahn-Berufe infrage, für Fahrdienstleiter, Wagenmeister, Triebfahrzeugführer und Elektroniker der Betriebstechnik.

Auch in anderen Branchen, Firmen und Anwendungsbereichen werden die Techniken VR und AR (Augmented Reality/erweiterte Realität) mittlerweile rege genutzt.

Unternehmen von Weltrang haben sie für sich entdeckt. Siemens nutzt die Technik zur Entwicklung von Automobilbestandteilen, Daimler bei der Brandschutzausbildung und der Industriekonzern Thyssenkrupp bei Wartungsanleitungen. Der Chemie-Riese BASF nutzt VR-Brillen seit vergangenem Jahr in der Chemikanten-Ausbildung. Aber auch in der Medizin, Architektur, in Unterhaltung und Sport ist die Digitaltechnik angekommen.

Die Universität Gießen verweist auf Kurse für Studierende zu rheumatischen und osteologischen Erkrankungen. Die Teilnehmer

tragen VR-Brillen und erkunden dabei die gesunde Anatomie und entzündliche Erkrankungen, indem sie virtuelle Rundgänge durch die Knochen machen.

Katharina Rönick, wissenschaftliche Mitarbeiterin im Institut für Arbeitswissenschaft der TU Darmstadt, berichtet von weiteren Anwendungen in der Medizin. Mit VR-Brillen könnten Operationen geübt werden. Auch sie sieht großes Potenzial für die Technik. Doch bei einer Studie sei auch herausgekommen, dass es bei längerer Tragezeit zu Belastungen und Augenschmerzen kommen könne. Darüber hätten einige Probanden geklagt. Technik und Tragekomfort seien noch ausbaubar.

Die Technologie hat großes Zukunftspotenzial und wird sicher in den kommenden Jahren ein immer bedeutenderes Thema

Ludger Schmidt
IT-Fachmann



Foto: dpa/Roland Wehmauch

Der Blick durch eine VR-Brille

Tageblatt
REVUE DE L'ENTREPRENEUR**Tageblatt**

Date: 12-03-2020

Page: 21-23

Periodicity: Daily

Journalist: -

Circulation: 21 982

Audience: 75 800

Size: 1 037 cm²

FORMATION CONTINUE

Sein eigener Chef werden

WEITERBILDUNG Wie man sich selbstständig macht

Immer mehr junge Menschen stürzen sich in das Abenteuer Betriebsgründung. Man bemüht sich auch in Luxemburg darum, diesen Gründergeist zu fördern: Weiterbildung hilft dabei.

In Schulen dürfen Schüler ihre Projekte auf die Beine stellen und sich als Unternehmer üben. Etliche Gründerzentren, sogenannte „incubateurs d'entreprises“, bieten Start-ups das geeignete Umfeld, um sich aufzubauen und weiterzuentwickeln.

Menschen gründen schon seit jeher Unternehmen. Doch die Herausforderungen an die Gründer des 21. Jahrhunderts sind um einiges komplexer geworden. Früher hingen sie meist mit der Kapitalbeschaffung zusammen. Man musste Maschinen kaufen, Vorprodukte besorgen und bezahlen. Wer heute seine eigene Firma in Luxemburg aufbauen will, wird sich in den wenigsten Fällen einen klassischen Produktionsbetrieb zulegen.

Zusätzliche Schwierigkeiten kommen auf diejenigen zu, deren Angebot intellektuelle Herausforderungen beinhaltet. Ein Unternehmen in Luxemburg muss heute den Blick nicht nur über die Stadtgrenze schweifen lassen. Luxemburg ist Exportland, also müssen seine Unternehmer über die Landesgrenzen hinaus blicken. Dazu

müssen sie nicht nur die nationale Gesetzgebung kennen, sondern auch die für ihren Betrieb wichtigen Bestimmungen, etwa der Mehrwertbesteuerung, im Ausland.

Hilfe beim Einstieg in das Leben als Unternehmenschef leistet beispielsweise das „House of Entrepreneurship“ in der Handelskammer auf Kirchberg. Rund tausend Personen, die eine Firma gründen wollen, werden pro Jahr dort vorstellig. Das notwendige Wissen können sie sich im „House of Training“, ein Projekt der Bankervereinigung und der Handelskammer, aneignen. Neben Menschen mit innovativen Ideen sind auch Mitarbeiter von Betrieben interessiert, die plötzlich feststellen, dass sie in ihrer aktuellen Arbeitsstelle nicht mehr weiterkommen, sich unterbewertet fühlen und ihr eigenes Ding versuchen wollen. Vor allem Neulingen, die bloß eine „große“ Idee

haben, die sie umsetzen möchten, bietet das „House of Training“ wertvolle Hilfe an. Sie lernen nicht

nur, ihr Projekt klarer zu definieren und zu strukturieren, sondern auch Absatzmöglichkeiten genauer zu erkunden sowie die Überlebensfähigkeit ihres Vorhabens zu erkennen. Denn nur der, dessen Projekt validiert wurde, sollte sich ins Abenteuer Betriebsgründung stürzen.

Nach Bedarf belegen die künftigen Firmenchefs Basiskurse in Betriebsführung wie Buchhaltung, Arbeits-, Sozial- und Steuerrecht. Aber auch Grundkenntnisse im Marketingbereich sind von Bedeutung. Diese Grundausbildung ist umso wichtiger geworden, seitdem die Reform des Niederlassungsrechts von 2011 die Unternehmensgründung erleichtert hat. Zuvor reichten ein Basiskurs von annähernd 100 Stunden sowie sechs Monate Berufserfahrung.

Wenn man heute drei Jahre Berufserfahrung hat oder einen Schulabschluss vorweisen kann, braucht man diesen Basiskurs nicht mehr. Sein eigener Chef zu werden, kann auch ein Ausweg für Arbeitslose sein. Das Programm „Fit4Entrepreneurship“, ein Projekt von unter anderem der ADEM, dem „House of Entrepreneurship“, der Handels- und der Handwerkskammer, durchlaufen pro Jahr rund tausend Arbeitssuchende.

70 bis 80 Personen kommen in die engere Auswahl. Sie werden gecoach und nehmen an Bildungskursen teil. Am Ende stehen

dann 15 bis 20 Betriebsgründungen an, sehr viele im Restaurationsbereich. Meist handelt es sich um Einmannbetriebe, wobei unter Kleinunternehmen auch Arztpraxen, Anwaltskanzleien und Immobilienagenturen zu zählen sind.

An der Betriebsgröße ändert sich in der Regel auch über die Jahre hinweg nicht viel. Arbeits-

plätze schaffen demnach vor allem die großen Firmen sowie bestehende Klein- und mittelständische Unternehmen. Es bedarf mehr als nur einer guten Idee, um ein Unternehmen zu gründen. Wer seine eigene Firma leiten will, sollte nicht nur in sie investieren, sondern auch in sich selbst, etwa durch Weiterbildung.

Bedrohte Jobs

OECD Warum die Politik auf Weiterbildung setzen sollte

Die OECD schlägt Alarm – und warnt doch vor Panikmache. Wegen des technologischen Wandels sieht die Staatengemeinschaft viele Arbeitsplätze als bedroht an. Ein Mittel dagegen sei beispielsweise Weiterbildung.

Wie viele Arbeitsplätze sind in der EU durch Automatisierung bedroht?

OECD-weit rund jeder siebte (14 Prozent). Sie fallen mit einer Wahrscheinlichkeit von 70 Prozent durch den Einsatz von digitaler Technik weg. Den geringsten Wert haben die OECD-Forscher mit einem Anteil

der bedrohten Jobs von 5,7 Prozent für Norwegen gemessen, den höchsten mit 33,6 Prozent für die Slowakei. Als Faustformel gilt: Je mehr Arbeitsplätze es für relativ gering Qualifizierte noch gibt, desto eher können diese automatisiert werden. Bei weiteren 31,6 Prozent der Jobs dürften sich im Schnitt der OECD die Anforderungen durch die Digitalisierung stark verändern.

Wie hat sich die Verteilung der Jobs verändert?

Die Polarisierung der Arbeitsmärkte hat deutlich zugenommen. So nahm der Anteil der Jobs für Hochqualifizierte wie höhere Beam-

te oder Techniker OECD-weit innerhalb von zehn Jahren bis 2015 um knapp 8 Prozentpunkte zu, der für Geringqualifizierte wie Verkäufer um 2 Prozentpunkte – doch der Anteil der Jobs für Mittelqualifizierte sank um knapp 10 Punkte.

Sind die Beschäftigten gut gerüstet für die Veränderungen? Wie steht es um Weiterbildung?

Viele nicht – sie haben nach Erkenntnissen der OECD nicht die immer nötiger werdenden Kompetenzen. So fehlt es OECD-weit 60 Prozent an IT-Kenntnissen oder sogar Computererfahrung. Die Weiterbildungsquote liegt aber bei gering qualifizierten Erwachsenen im OECD-Schnitt um 40 Prozentpunkte niedriger als die von Hochqualifizierten.

Droht ein deutlicher Anstieg der Arbeitslosigkeit?

Das erwartet die OECD nicht.

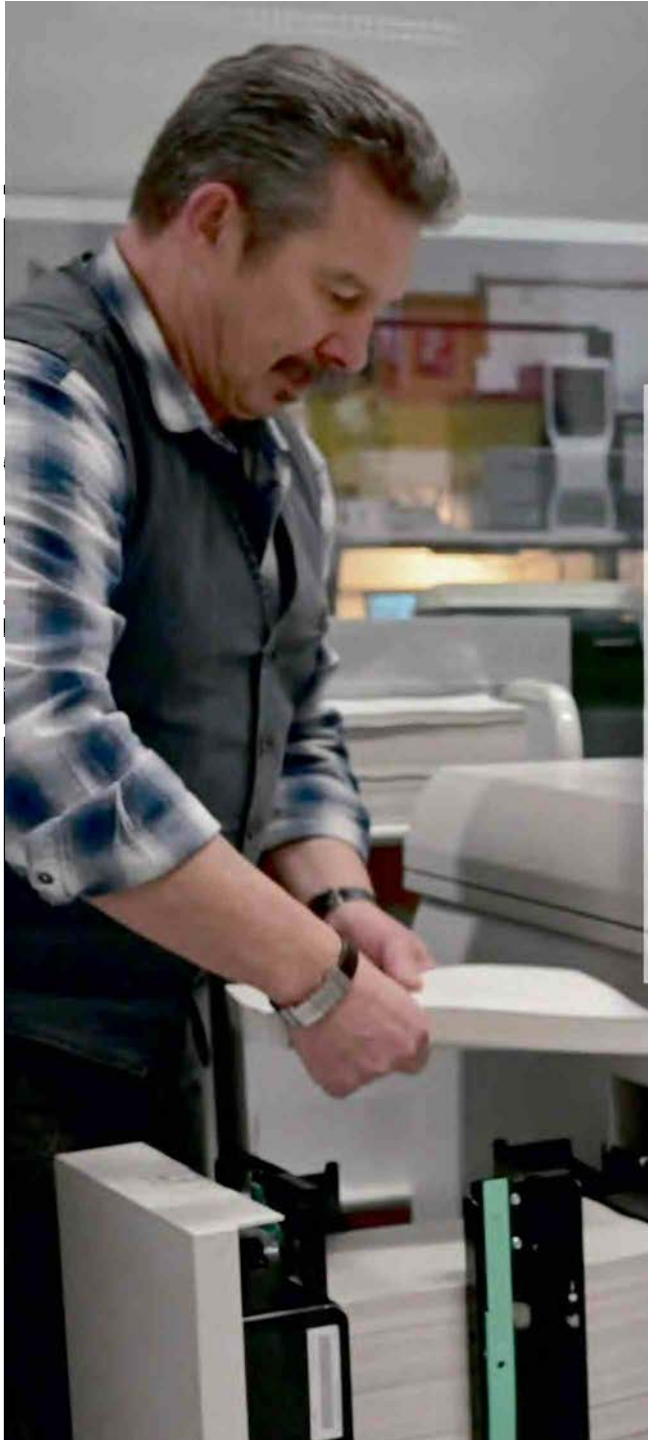
Trotz verbreiteter Sorge über eine mögliche Zerstörung von Arbeits-

plätzen durch technologischen Wandel und Globalisierung erscheine ein starker Rückgang der Beschäftigung unwahrscheinlich. Neue Jobs entstünden – auch mit der Digitalisierung.

Wie sollte die Politik auf die Veränderungen reagieren?

Entscheidend ist aus OECD-Sicht, die Weichen vor allem in bedrohten Branchen richtig zu stellen. OECD-Generalsekretär Angel Gurría forderte die Politik zu einer „Agenda des Übergangs“ auf. Pessimismus sei kein guter Ratgeber – aktiv werden sei nötig. Konkret sieht die OECD etwa eine grundlegende Überarbeitung von Programmen zur Weiterbildung als zentral an, sodass mehr Menschen wirkungsvoll für neue Tätigkeiten qualifiziert werden. Es gebe auch Chancen für neue, selbstbestimmte Arbeit etwa in Plattformen. Doch müsse dabei für sozialen Schutz gesorgt werden – und für die Möglichkeit der Betroffenen, gemeinsame Interessen zu vertreten.

Es fehlt OECD-weit 60 Prozent an IT-Kenntnissen oder sogar Computererfahrung



Die Weiterbildungsquote liegt bei gering qualifizierten Erwachsenen im OECD-Schnitt um 40 Prozentpunkte niedriger als die von Hochqualifizierten

Le Quotidien

Date: 12-03-2020

Page: 8

Periodicity: Daily

Journalist: -

Circulation: 8 214

Audience: 25 750

Size: 539 cm²

Artisans et commerçants en pointe pour la formation continue

LUXEMBOURG Pas de formation continue sans engagement professionnel. Les Chambres de commerce et des métiers répondent de longue date à cette exigence pour mener à bien de nombreuses activités.

Si l'Institut national pour le développement de la formation continue (INFPC) gère et coordonne de nombreuses actions à travers le pays, si des organismes divers, publics et privés, sont parties prenantes dans ces engagements, la permanence et l'efficacité du système reposent notamment sur deux piliers essentiels, la Chambre de commerce et la Chambre des métiers.

Ces deux institutions, animées par les artisans et les commerçants qui les composent, pratiquent de longue date une formation adaptée aux besoins des commerces et des métiers. Elles y sont plus que jamais engagées en ce début de XXI^e siècle alors qu'aux techniques traditionnelles s'ajoutent les ingrédients modernes.

Relever le défi de la digitalisation

Nul doute que l'ordinateur d'abord et, dorénavant, la digitalisation incontournable, ont incité les Chambres à relever la garde. À la Chambre des métiers, par exemple, ont prend désormais plus que jamais en compte les réseaux sociaux et les possibilités de valorisation via

les canaux d'internet. La formation au multimédia est ainsi entrée dans les programmes de formation. Mais si les métiers de l'alimentaire restent au rang des valeurs sûres, tout comme la mécanique, il n'a échappé à aucun dirigeant que l'informatique va progressivement envahir les ateliers, tout comme l'électricité en son temps.

À la House of Entrepreneurship et à ses conseillers placés sous le label YDÉ répond la House of Training de la Chambre de commerce qui développe près d'une vingtaine de domaines d'activité pour plus de 800 formations. Et, dans l'une et l'autre des Chambres, si l'essentiel des dispositifs se tourne vers les salariés, aucune ne néglige les besoins des employeurs.

Les Chambres adaptent leurs offres

D'où la multiplication des programmes pour renforcer les compétences des uns et des autres en comptabilité, en droit, en assurances, en techniques bancaires, etc. Plus globalement, pour tous, de la sécurité alimentaire à la taille de... la barbe, en passant par la manutention des charges lourdes, les

Chambres professionnelles mettent un point d'honneur à adapter leurs offres et leurs compétences. Sans oublier le développement personnel, le savoir-être, une dimension parfois oubliée dans des parcours souvent trop strictement professionnel.

L'artisan dans l'air du temps

Deux formations un peu particulières méritent le détour alors qu'elles s'inscrivent dans les préoccupations du moment. On citera ainsi l'artisan certifié «**Maison passive**», une exigence nationale dans l'air du temps. Depuis janvier 2017, la qualification est obligatoire pour justifier du label «**Energie fir d'Zukunft**» pour la construction aux normes écologiques.

Du côté des salariés, le rôle du «**travailleur désigné**» exige des connaissances souvent éloignées du savoir professionnel. Sous l'égide de la Chambre des métiers, des cours sont ainsi dispensés pour former ces salariés à la santé, à la sécurité et à la prévention des risques professionnels. Une dimension indispensable à la bonne marche des entreprises artisanales.



Photos : atp

**Le Quotidien**

Date: 12-03-2020

Page: 9

Periodicity: Daily

Journalist: -

Circulation: 8 214

Audience: 25 750

Size: 495 cm²

Un réseau multidisciplinaire de moyens et de compétences

LUXEMBOURG La formation professionnelle et continue mobilise finances privées et publiques. Aides, dotations et réductions aux entreprises, bourses et prêts soutiennent les initiatives à tous les échelons.

C'est par dizaines de millions d'euros que les canaux de la formation professionnelle et continue sont irrigués tout au long de l'année. Sur un budget national qui cette année doit dépasser les 20 milliards d'euros, le ministère de l'éducation nationale en dispose d'un peu plus de 13 %.

Les filières d'enseignement initial sont évidemment les premières bénéficiaires, mais la formation professionnelle, globalement, mobilise environ 96 millions d'euros, les seules aides aux entreprises représentant près de 50 % de cet engagement national.

Une aide financière de 15 %

L'État et ses partenaires ont en effet mis au point des relations fi-

nancées pour atteindre au mieux les objectifs. Sous l'égide de l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM), notamment, ont été mises en place quatre lignes principales : le cofinancement, les déductions fiscales, les prêts et les bourses et l'aide aux demandeurs d'emploi. Dans le cadre du cofinancement de la formation, les entreprises peuvent bénéficier d'une aide financière directe à hauteur de 15 % de l'investissement ou d'une bonification d'impôt jusqu'à 14 % de la mise. À chacun de trouver la bonne formule qui permettra de mener à bien les programmes de formation.

Du côté des bénéficiaires, essentiellement des salariés, diverses formules cohabitent, allant du congé sans solde aux aménagements horaires pour mieux suivre certains séminaires ou cours du

Congé individuel de formation

Principal atout au cœur de ces dispositifs, le congé individuel de formation crédité de 80 jours sur l'ensemble d'une carrière. Parmi les nombreuses dispositions prévues, on citera aussi le crédit de 200 heures ouvert aux salariés pour l'apprentissage de la langue luxembourgeoise. Les Maisons de l'orientation, émanation de l'ADEM, qui émaillent tout le territoire, peuvent aider dans cette quête. On ne saurait oublier la Chambre des salariés qui apporte son expertise dans le cadre de son rôle consultatif au sein des institutions. Autant de leviers utiles pour que chacun saisisse sa chance dans le concert national.



Photo : archives lq

**Le Quotidien**

Date: 12-03-2020

Page: 7

Periodicity: Daily

Journalist: -

Circulation: 8 214

Audience: 25 750

Size: 444 cm²

L'engagement et les priorités de l'État

LUXEMBOURG L'action publique au service de la formation professionnelle.

Reposant principalement sur les activités professionnelles, la formation continue méritait bien un nouveau coup de pouce de la puissance publique.

De nouvelles règles, des engagements auprès des partenaires, une parole forte, autant de lignes de conduites qui avaient été précisées déjà à la fin du siècle dernier pour mettre ou remettre en place les pièces composant une mosaïque colorée. Ainsi la formation continue doit-elle coexister en harmonie avec la formation initiale, la première reprenant souvent des parcours interrompus au fil de la seconde.

La formation professionnelle, priorité nationale

Le 12 juin dernier, Claude Meisch le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse a jugé le moment venu de remettre en lumière la formation professionnelle, forcément «moderne», érigée au rang de «**priorité nationale**». Dans l'esprit de Claude Meisch, cette formation se doit d'être «**attrayante et en phase avec les besoins des apprenants et des entreprises**». Un «engage-

ment pour la qualité» qui semblait aller de soi, approuvé par les députés dès l'automne. Et pour cause, l'époque impose de nouvelles orientations. Certes, les besoins restent importants pour animer et renforcer sans cesse les grands courants traditionnels, de la boulangerie à la plomberie en passant par la menuiserie, mais l'air du temps impose ses tendances.

Parmi elles, le ministère en a distingués trois principales : la langue, la digitalisation et le développement durable. Vaste chantier qui accédant au rang de priorité ne doit pas pour autant négliger les branches et les métiers moins en vue. L'État s'y engage, faisant du même coup de ce programme une véritable école de la deuxième chance. Ce vaste dispositif ainsi conforté doit «**garantir à chaque personne l'opportunité de reprendre sa formation, à tout moment de sa vie, indépendamment de son parcours initial. C'est une des conditions indispensables de la cohésion sociale du pays**». L'ambition réaffirmée est en train de trouver ses nouvelles marques pour ne laisser personne, résidents et frontaliers, sur le bord du chemin de la réussite.

Des offres et des besoins multiples

Tout en s'appuyant sur les réseaux des Chambres de commerce et des métiers, au plus près des besoins, l'État a engagé les Centres nationaux de formation professionnelle (CNFPC), en collaboration avec l'Agence pour le développement de l'emploi (Adem), à mieux prendre en compte les qualifications partielles pour accéder à des cursus spécifiques.

On évoque alors *upskilling* et *reskilling*, deux des termes utilisés pour désigner la remise en selle d'une personne embauchée non pour ses compétences professionnelles mais pour son aptitude à embrasser une nouvelle carrière confortée par une formation adaptée.

Les jeunes sans emploi ayant abandonné leurs études sont également visés (projet Weidinger), le but étant alors de favoriser leur entrée dans le monde du travail via des contrats d'apprentissage tout en les inscrivant dans la perspective d'un diplôme, avec le premier pas du Certificat de capacité professionnelle (CCP).



Photo : archives lq

**Le Quotidien**

Date: 12-03-2020

Page: 6

Periodicity: Daily

Journalist: -

Circulation: 8 214

Audience: 25 750

Size: 456 cm²

La formation, viatique pour l'avenir des salariés et le développement de l'emploi

LUXEMBOURG L'année 2020 marque un nouveau tournant dans l'histoire de la formation continue. Plus que jamais, la vie en société et l'économie en particulier imposent leurs nouveaux parcours.

Que seraient nos sociétés sans une perpétuelle quête de la connaissance, une remise en cause des évidences ou encore le besoin de savoir?

Autant d'interrogations qui passent par une formation en continue, à l'épreuve du temps et des faits. On ne cessera sans doute jamais d'apprendre sur le tas, mais la compétition internationale et la concurrence locale imposent d'aller plus vite, plus loin. Mieux en tout cas. C'est dire si les structures mises en place ne cessent de se fortifier pour mieux proposer, souvent, et répondre, plus efficacement, à la demande.

Un solide réseau au Luxembourg

Les entreprises, elles-mêmes, ont parfois mis en place leur système interne de formation. De la simple adaptation à un poste de travail en évolution jusqu'à la propulsion du technicien vers une responsabilité d'ingénieur, les exemples ne manquent pas. Où la formation accom-

pagne souvent la promotion.

Mais la nécessité de structures plus larges, ouvertes au plus grand nombre, s'est imposée.

Le Grand-Duché de Luxembourg s'est ainsi constitué un réseau solide s'appuyant sur les professionnels pour ne rien laisser au hasard de la formation continue dans de nombreux domaines.

Sous l'égide du ministère de l'Éducation nationale, de l'enfance et de la jeunesse a été créé l'Institut national pour le développement de la formation professionnelle continue (INFPC) qui gère un vaste ensemble animé par divers organismes publics et privés. Tout ce monde œuvre également en concertation avec l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM), pièce maîtresse dans la connaissance des besoins du pays mais aussi dans la délivrance des aides prévues pour soutenir le dispositif.

Une offre de plus de 9 000 formations

Au Luxembourg, l'offre de formation continue s'inscrit sous le label explicite de lifelong-learning.lu qui

centralise toutes les initiatives portées par les deux piliers principaux de l'INFPC et de l'ADEM. Mais au total, ce sont plus de 250 organismes publics et privés, en particulier la Chambre de commerce et celle des métiers, qui proposent et organisent des cycles, stages et autres cours et séminaires tout au long de l'année. Environ 9 060 formations sont ainsi engagées en ce début d'année, un peu moins qu'au second semestre de l'an dernier (9 426 en octobre 2019) sur une soixantaine de métiers et thématiques.

Une entreprise essentielle pour que, chaque année, plusieurs milliers de citoyens puissent renouveler l'indispensable passeport pour une vie meilleure. Retrouver ainsi son chemin. Celui qu'ils auraient aimé emprunter naguère. Celui qui, opportunément, s'offre à eux. Celui qui leur permettra de négocier un virage décisif. La contrainte du moment, parfois, la chance, ou la seconde chance, d'une vie, souvent. Un viatique pour l'avenir.

Petite ou grande étape, les voies et les moyens ne manquent pas pour en sortir par le haut.



Photo : archives lq

 TAGEBLATT
L'ETIENNE**Tageblatt**

Date: 12-03-2020

Page: 24

Periodicity: Daily

Journalist: -

Circulation: 21 982

Audience: 75 800

Size: 417 cm²

FORMATION CONTINUE

Beteiligung lückenhaft, Fortschritte mangelhaft

ERWACHSENENBILDUNG Weshalb Staaten mehr investieren sollten

Beteiligung lückenhaft, Fortschritte mangelhaft, Investitionen unzureichend: Die Unesco stellt vielen Staaten in der Erwachsenenbildung ein vernichtendes Zeugnis aus.

Weltweit ist die Situation wenig zufriedenstellend: Zu wenig Erwachsene haben Zugang zu Bildung. Der Unesco-Weltbericht zur Erwachsenenbildung wird alle drei Jahre herausgegeben. Der letzte wurde Ende Dezember 2019 veröffentlicht. Er wird vom Unesco-Institut für Lebenslanges Lernen in Hamburg erstellt und basiert auf Daten aus 159 Ländern. Die Autoren fordern stärkere Investitionen von Regierungen und Arbeitgebern in die Erwachsenenbildung. Außerdem müssten Geberländer ihren Hilfsverpflichtungen gegenüber Entwicklungsländern nachkommen. Es müsse anerkannt werden, dass Investitionen in lebenslanges Lernen soziale und wirtschaftliche Vorteile mit sich bringen, so die Experten. In knapp einem Drittel von 96 ausgewerteten Ländern, zu denen Daten vorlagen, nehmen weniger

als 5 Prozent der Erwachsenen ab 15 Jahren an Bildungsprogrammen teil. Vor allem benachteiligte Gruppen wie Erwachsene mit Behinderungen, Ältere, Geflüchtete und Migranten zählen zu den Verlierern. Dem Bericht nach gaben etliche Länder an, die Teilnahmeraten von Gruppen wie Migranten oder Geflüchteten gar nicht zu kennen. Eine große Barriere für diese Gruppen sind außerdem fehlende Sprachkurse. Für diese Menschen ist besonders schwer, ihre Fähigkeiten und Kompetenzen nachzuweisen und entsprechend an Weiterbildungsprogrammen teilzunehmen.

Zwei Drittel der untersuchten Länder gaben den Autoren zufolge an, seit 2015 Fortschritte im Bereich lebenslanges Lernen gemacht zu haben. Knapp 30 Prozent der Länder sehen keine Veränderung, fast die Hälfte von

ihnen sind Länder der Region Asien-Pazifik. Mehr als die Hälfte (57 Prozent) gibt an, dass die Teilnehmerate gestiegen ist. Die Finanzierung der Erwachsenenbildung ist aber generell unzureichend. So gaben nur 28 Prozent der Länder an, dass die Ausgaben für lebenslanges Lernen seit 2015 mit Blick auf den Anteil am Bildungsbudget gestiegen sind. Länder mit niedrigem Einkommen haben eher einen Rückgang als einen Anstieg vermeldet.

„Die Botschaft dieses Berichts lautet, dass, obwohl das Potenzial weithin anerkannt ist, Erwachsenenbildung und -weiterbildung weit unten auf der Agenda der meisten Mitgliedstaaten stehen. Die Beteiligung ist lückenhaft, die Fortschritte mangelhaft und die Investitionen unzureichend“, monieren die Autoren.



Foto: Tageblatt-Archiv

Die Finanzierung der Erwachsenenbildung ist weltweit generell unzureichend

**delano.lu**Date: **12-03-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **1129**<https://delano.lu/d/detail/news/city-responds-recent-shop-closures/209779>

City responds to recent shop closures

[News Business](#) 12.03.2020 Natalie A. Gerhardstein



Serge Wilmes as seen here in a November 2019 archive photo *Photo: Marc Blasius / Maison Modern*

In light of recent Luxembourg City shop closures, Delano caught up with deputy mayor Serge Wilmes (CSV) to hear more about the complexity of retail in the centre.

Made in Luxembourg label Yileste announced on Monday it will be [closing its doors](#), and the owners didn't mince words with the reason, citing the "delivery zone 80 cm in front of the shop entrance".

And last week, the Fellner Louvigny shop [announced it will be closing](#) in August, albeit with a slightly different tone, stating it was a combination of factors, including changing consumer patterns, and that "together with the City of Luxembourg...asked ourselves how to improve the situation, influence the flow of pedestrian traffic".

Deputy mayor Serge Wilmes (CSV) agrees consumer patterns are changing and recognises the competition smaller shops might have from online shops or malls outside the centre. But he says the situation in the city is "very complex", adding that he empathises with shopowners "because they take a huge personal risk, and when they have to close their shop, it's always a personal disaster... But it's too easy to blame one actor, it's too easy to blame just the City. We are perhaps responsible for the framework, but we are not responsible for the business itself."

Of course, more or less within the same timeframe, a range of other nearby shops, including concept, collab and popup spaces, and restaurants have also opened their doors--[Bazaar](#), [The Modu Shop](#), [Wanderscheid](#), [Hels1nk1](#) and [RR Interior](#) (which opened a pop-up shop in the city just on Wednesday, in addition to its 2017-established site in Strassen), to name just a few. Some spaces have used creative marketing through social media or special events to get customers through their doors, in spite of the construction works at Hamilius, the Knuedler and elsewhere.

"Even shops that are mostly touched by construction sites, there are shopowners [who] say it's not the same traffic as before,

but [they] still do a lot of advertising and social media to attract people to the shop. For them, it's still possible to survive.”

If he had a choice, Wilmes says he'd like to see a mix of both small and large retail. “We still have this mix, perhaps it's not the same as 20 years ago,” he adds. “We still have small shops here in the city centre, we have larger shops and also franchises. It's a free market and it's up to the market and consumers to decide what kind of mix we have.”

Tacking pedestrian flows, construction

Wilmes says the City has taken several initiatives to increase activities along the lesser frequented areas, which could help attract passers-by into shops. Take the Place du Théâtre, for example, which last summer was transformed into a beach and chillout zone. Plans are also underway to transform the Place Guillaume II by 2023, and there are plans to completely remove the taxi stand on rue Notre Dame to install terraces and benches for people to enjoy the outdoors in the warmer months.

This springtime—although Wilmes could not yet give Delano a precise date—a nature-themed project is being planned along the areas of rue Notre Dame, rue Louvigny and rue Philippe II to encourage more pedestrian flow. “Together with shopowners, we are working on a project to make it more attractive.”

He said they've also asked the government to make available the courtyard of the former Athénée, off the rue Notre Dame, for children's activities. “It's part of a global plan to really animate this whole area, next to the town hall.”

He added that the City also spends around €150,000 on [LetzShop](#) while €300,000 goes toward the [Union commerciale](#).

In May through October of last year, the City also had Quest carry out an extensive quantitative survey in which around 1,000 people in the centre and 1,000 in the Gare district were asked about their shopping habits, the conclusions of which were anticipated for release by end-March but “we don't know with the [coronavirus](#) if it is the right moment now.” Although Wilmes would not reveal details in advance, he did say “we should not be too pessimistic, we could even be optimistic, because there are still customers and they are also ready to spend money,” though he admits the conclusions do not take into consideration the tram works in November and later, which likely would have had an effect at least on the results in the Gare area.

The other part of the survey was more qualitative and involved asking some 35 shopkeepers from varying neighbourhoods the differences of their experiences compared to those in the central zone. From this “we can perhaps develop best practices or share experiences so those who have shops in the city centre can learn from the people who have a shop in the neighbourhood...in the neighbourhood, there is not this natural pedestrian flow, so they have to be very innovative and creative to attract people to their shops in order to survive.”

And what about that 80cm zone Yileste referred to? Wilmes said for starters, “there was full transparency on what constructions were planned” and “there's always meetings before the construction works start and even after this they always have the possibility to get in touch with one of the *médiateurs de chantier* and ask them all the questions to tackle their needs.” He added that alternative delivery zones had been considered but ultimately the main restaurant delivery supplier needed a zone in the area. “We really tried to change something about that and we looked for alternative locations...or to relocate the zone, but it was not possible because in this part of the city there are a lot of restaurants.”

**Lëtzebuenger Journal**

Date: 12-03-2020

Page: 4-6

Periodicity: Daily

Journalist: Audrey Somnard

Circulation: 4 000

Audience: 37 500

Size: 744 cm²

Se préparer aux changements

- La place financière se doit
- de rester au fait des
- évolutions réglementaires

LUXEMBOURGAUDREY SOMNARD

La formation professionnelle continue présente un marché énorme car les besoins sont grandissants dans un contexte où les carrières évoluent avec les changements d'ordre technologique et réglementaire. C'est d'autant plus le cas dans le secteur bancaire et financier où les employés et dirigeants doivent s'adapter aux nouvelles réglementations. Les organismes se sont multipliés pour soutenir la place financière dans cette démarche: Chambre de Commerce, House of Training, Chambre des Salariés pour le volet formation continue, ainsi que l'Université du Luxembourg qui multiplie les formations diplômantes pour tenter de compenser le manque de main d'oeuvre chronique dont souffre la place.

Avec des réglementations qui se complexifient, les employés doivent suivre la cadence et être certifiés pour répondre aux exigences du régulateur. Ce dernier doit d'ailleurs lui-même avoir un coup d'avance en multipliant les formations pour ses agents et faire venir si besoin des experts de l'extérieur. Que ce soit MIFID II, la digitalisation ou encore la finance durable, la place luxembourgeoise se prépare à ces nouveaux défis. ●



LE SUCCÈS DES COURS DU SOIR

- A la Chambre des Salariés,
- les étudiants se motivent
- en dehors des heures de bureau

Ils sont chaque année quelque 7.000 personnes à suivre des formations délivrées par la Chambre des Salariés. En cours du soir, séminaires ou formations spécialisées, la formation continue a le vent en poupe. Une demande qui vient des entreprises, mais également des employés qui prennent sur leur temps libre pour évoluer dans leur carrière ou simplement rester au fait des dernières actualités en matière de réglementation. Avec 255 modules au total, la CSL offre un choix varié pour tous ceux qui voudraient suivre une formation. Ils sont nombreux à opter pour l'option des cours du soir explique Michèle Pisani, conseillère de direction à la CSL: «Nous avons chaque année environ 5.000 candidats qui suivent des cours du soir, nous en proposons tous les jours pour viser le public le plus large possible. Nous avons plusieurs modules, avec un examen à la fin de chacun d'entre eux, ce qui permet de rassembler les gens de différents niveaux, c'est une formule très modulaire. A la fin, un "profil" est signé du ministère de l'enseignement supérieur, ce qui donne un caractère plus officiel à la formation. Chaque module représente environ 25 heures de cours, ce qui demande une certaine motivation». Si certains ont la possibilité de négocier avec leur entreprise, voire de prendre un congé formation, développer ses compétences demande une certaine flexibilité de son emploi du temps et une volonté de revenir sur les bancs de l'école. Pour ceux qui voudraient aller jusqu'à suivre une formation diplômante, la CSL a signé des accords avec différentes universités pour des Bachelor et des Master (Banque, finance et assurances avec Paris Dauphine en français, «Financial analysis and strategies» avec l'université de Rennes en anglais) qui sont organisés en principe les vendredis et les samedis pendant plusieurs semaines. Là aussi il faut pouvoir se dégager du temps pour suivre les cours. Le dernier né arrive en avril prochain: un Master contrôle de gestion et audit organisationnel en partenariat avec l'IAE, l'université de Lorraine. Pour compléter l'offre, la CSL propose des cours en journée, pour les personnes entre deux emplois par exemple, depuis 2017. Des cours pour seniors sont également organisés, en informatique mais aussi pour remplir sa déclaration d'impôts. «Notre objectif et la raison d'être de la Chambre des salariés est d'aider un maximum de salariés possible via ces formations», conclut Michèle Pisani. AS

➔ www.csl.lu

ASSURER LA PÉRENNITÉ DE LA PLACE

- Les formations dans le digital
- et la finance durable remportent
- de plus en plus de succès
- à la House of Training



La place financière et les différentes associations de secteur (assurance, bancaire etc) ont regroupé leurs ressources au sein de la House of Training pour proposer des formations face à la demande réglementaire qui s'intensifie. En 2019, l'institution a enregistré 24.375 inscriptions individuelles, soit 51.676 jours-hommes de formation. C'est une démarche qui vient à 88,15% des employeurs, le reste venant de particuliers. Pour le Dr Luc Neuberg, «Head of Banking & Finance» au sein de la House of Training, la réglementation MIFID II a provoqué une grosse demande

venant de la Place pour que les employés se forment, mais les formations se mettent en place pour répondre à la demande: «Nous faisons appel à tous les experts de la place financière car nous avons une substance de compétences ici au Luxembourg». Actuellement, MIFID II reste d'actualité avec une nouvelle version de la formation, cette fois-ci en format e-learning, «ce qui permet de toucher plus de monde, de mettre à jour les connaissances mais aussi d'avoir corrigé les éventuels problèmes rencontrés lors de la première version», explique le Dr Neuberg. Multiplier les offres de formation, c'est s'assurer de la pérennité de la place explique l'expert, pour les employeurs les certifications deviennent de plus en plus importantes, notamment parce qu'elles sont également imposées par le régulateur. A part l'aspect réglementaire, ce qui intéresse actuellement le plus les professionnels de la place financière, ce sont les formations autour du digital (Fintech) ou encore la finance durable: «Nous proposons déjà une formation de fondamentaux en la matière, mais tout le monde va devoir s'y mettre, notamment car la Bourse de Luxembourg est leader en la matière, ainsi que la CSSF avec qui nous travaillons en étroite collaboration. Un cours plus spécialisé en e-learning est en préparation. L'objectif est de mettre tout le monde dans le bain, que nous puissions tous parler le même langage en matière de finance durable. Il est important d'avoir des formations pour partager les idées sur un même sujet», conclut Luc Neuberg. AS

➔ www.houseoftraining.lu

LE RÉGULATEUR PRÉPARE SES TROUPES

- -
 -
 -
 -
 -
 -
- La CSSF prépare ses agents
à un monde réglementaire
de plus en plus complexe



Au sein de l'institution, les demandes ont explosé ces dernières années pour répondre à la demande réglementaire de plus en plus complexe. Chaque agent de la CSSF, ils sont aux alentours de 950, suit en moyenne huit jours de formation par an, et le régulateur voudrait porter cette moyenne à une douzaine de jours. Si la lutte contre le blanchiment d'argent (AML - anti-money laundering) reste une constante au sein de la CSSF, de nouveaux sujets se sont rajoutés au fil des années: «Fintech, blockchain, intelligence artificielle, cybersécurité sont autant de sujets que nous étudions de près et dont nos agents sont demandeurs pour se spécialiser dans ces domaines», explique Françoise Jaminet, en charge de la formation et des ressources humaines à la CSSF. Si les formations réglementaires se font largement en interne, les sujets plus récents demandent des ressources externes, d'autant que la CSSF est surveillée de près par la Banque centrale européenne qui a un catalogue «consistant» de formations à suivre pour le régulateur luxembourgeois. La finance durable est également une thématique qui commence à peser lourd dans le paysage de la CSSF qui y accorde de plus en plus d'importance.

Mais c'est également sur la forme que le régulateur travaille pour que les agents puissent se former sans trop empiéter sur leur temps de travail: «Nous avons instauré les "lunch and learn" pour les formations spécifiques sur un temps de deux heures, cela marche plutôt bien comme formule. Les inspecteurs ont par exemple besoin de se rassembler pour avoir le même discours. Nous avons également les jeudis de l'innovation avec différentes thématiques, ce qui est une alternative aux formations en présentiel. Sans oublier le e-learning via notre plateforme. Nous proposons trois formations pour le moment, mais nous développons actuellement plus de contenus». AS

➔ www.cssf.lu

**www.itnation.lu**

Date: 11-03-2020

Periodicity: Continuous

Journalist: -

Circulation: 0

Audience: 1000

<https://www.itnation.lu/enquete-les-qualifications-de-demain-dans-le-domaine-des-tic/>**Enquête : « Les qualifications de demain dans le domaine des TIC »**[Études](#) 11 Mar 2020

La FEDIL et l'ABBL viennent de publier les résultats d'une dixième enquête consécutive portant sur les prévisions d'embauche des entreprises dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC)



L'enquête représente le seul indicateur existant au Luxembourg sur les besoins en qualifications dans le secteur couvert. Il s'agit donc d'un baromètre économique unique en son genre. La promotion et la recherche de jeunes talents étant une de ses priorités en 2020, la FEDIL considère que l'éducation et la formation sont les principaux vecteurs d'identification, d'appartenance et de promotion sociales. Une orientation savante est donc d'une importance stratégique – elle contribue à influencer les chances des candidats sur le marché de l'emploi tout en garantissant aux entreprises un pool de talents qualifiés.

Voilà pourquoi l'enquête, destinée aux jeunes, à leurs parents et aux responsables d'orientation, veut répondre à plusieurs objectifs : cerner les besoins des entreprises, concilier offre et demande de formation dans l'intérêt des jeunes et donner un indicateur fiable aux services d'orientation scolaire et professionnelle. Finalement, elle constitue aussi un moyen pour adapter la politique de la formation aux réalités économiques. Compte tenu des poussées de l'évolution technologique, il s'agit de s'assurer que la formation professionnelle initiale permette aux jeunes d'acquérir les qualifications recherchées dans le futur.

L'édition 2020 de l'enquête témoigne d'un potentiel d'embauche très important dans les deux années à venir, avec un total de 979 embauches pour 168 entreprises, dont 31 % pour remplacer des départs et 69 % pour occuper des postes qui viennent d'être créés. Le taux de création de postes est identique à celui de l'enquête de 2018. Le chiffre total d'embauches prévu a fortement augmenté par rapport à l'enquête précédente et est le plus élevé depuis 2002.

Ainsi, l'enquête confirme que l'économie luxembourgeoise reste largement créatrice d'emplois, surtout à haut niveau de qualification, avec des exigences de plus en plus dirigées vers les niveaux de formation élevés.

Le niveau « BAC +2 » est un minimum requis dans 92,2 % des cas et les formations universitaires sont les plus recherchées avec 85 % des prévisions.

We are the Voice of Luxembourg's Industry

We are the Voice of Luxembourg's Industry

Parmi ces dernières, les diplômes universitaires les plus pointus des niveaux Master/Doctorat sont nettement plus recherchés (56,6 %) que les Bachelor (28,4 %).

Les résultats de l'enquête sont communiqués sous forme de dépliants réalisés sur base du design de la brochure qui dirige les étudiants ciblés vers l'enquête. La brochure de l'enquête peut également être consultée en ligne sur www.fedil.lu et www.hellofuture.lu.

Plusieurs partenaires institutionnels ont collaboré à cette enquête, à savoir la Chambre de Commerce / House of Training, le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ainsi que l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM).

À relever également dans le contexte une autre initiative de promotion des métiers de l'industrie et des technologies, à savoir le projet « HelloFuture » qui propose, entre autres, sur son site Internet des outils innovants et interactifs permettant aux élèves et étudiants d'orienter leur avenir professionnel vers le monde industriel de demain. Tous les niveaux d'études sont concernés, du Diplôme d'aptitude professionnelle (DAP), Diplôme de technicien (DT), Brevet de technicien supérieur (BTS) au Bachelor, Master, ou Doctorat. Le site permet également aux jeunes de voir les vidéos d'interviews menés avec de jeunes professionnels actifs dans l'industrie luxembourgeoise. Le projet réaffirme le succès des partenariats publics-privés conclus en vue



d'une meilleure orientation des jeunes en fonction des besoins des entreprises.

La présentation de l'enquête lors de la conférence de presse est disponible [ICI](#).

La brochure TIC est disponible [ICI](#).



Zeitung vom Lëtzebuenger Vollek

Date: 11-03-2020

Page: 11

Periodicity: Daily

Journalist: -

Circulation: 4 000

Audience: -

Size: 68 cm²

Annulation de l'édition 2020 des LuxSkills

Suite aux recommandations de la Direction de la santé concernant les événements rassemblant un grand nombre de personnes, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et WorldSkills Luxembourg ASBL ont décidé d'annuler l'édition 2020 des LuxSkills, concours nationaux des métiers et professions.

Étant donné que la santé d'un chacun prime et au vu de la situation actuelle liée au coronavirus COVID-19, l'événement initialement prévu du 20

au 23 avril 2020 au Centre national de formation professionnelle continue (CNFPC) à Esch/Alzette n'aura pas lieu en 2020, mais sera reporté au début de l'année 2021.

Le «Léierplazendag», co-organisé par RTL Radio Lëtzebuerg, l'ADEM, la Chambre de commerce, la Chambre des métiers et le ministère, qui devait se dérouler le mercredi 22 avril 2020 dans le cadre des LuxSkills, est également annulé et reporté à une date ultérieure.

**www.agefi.lu**Date: **11-03-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **1000**<https://www.agefi.lu/Fax-Article.aspx?art=59506&date=11-03-2020&fax=4832&rubr=4799>

Annulation de l'édition 2020 des LuxSkills

Suite aux recommandations de la Direction de la santé concernant les événements rassemblant un grand nombre de personnes, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et WorldSkills Luxembourg ASBL ont décidé d'annuler l'édition 2020 des LuxSkills, concours nationaux des métiers et professions.

Étant donné que la santé d'un chacun prime et au vu de la situation actuelle liée au coronavirus COVID-19, l'événement initialement prévu du 20 au 23 avril 2020 au Centre national de formation professionnelle continue (CNFPC) à Esch/Alzette n'aura pas lieu en 2020, mais sera reporté au début de l'année 2021.

Le «Léierplazendag», co-organisé par RTL Radio Lëtzebuerg, l'ADEM, la Chambre de commerce, la Chambre des métiers et le ministère, qui devait se dérouler le mercredi 22 avril 2020 dans le cadre des LuxSkills, est également annulé et reporté à une date ultérieure.

Source : ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

**www.hrone.lu**

Date: 11-03-2020

Periodicity: Continuous

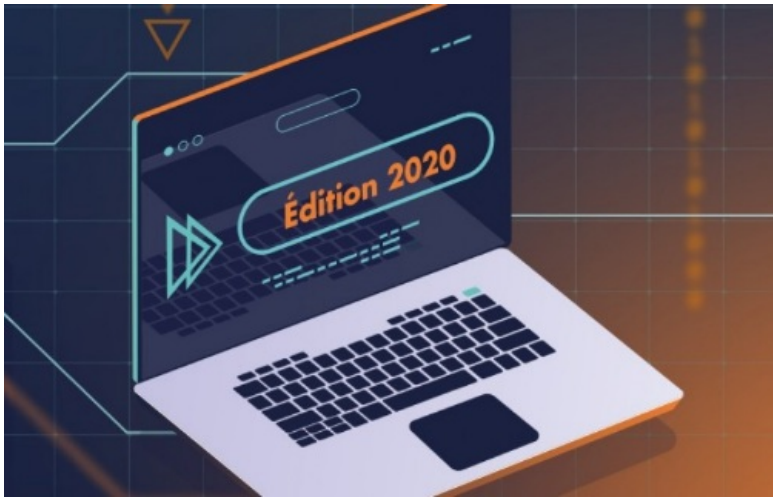
Journalist: -

Circulation: 0

Audience: 1000

<https://www.hrone.lu/actualites/jobs-les-qualifications-de-demain-dans-le-domaine-des-tic>

#Jobs: Les qualifications de demain dans le domaine des TIC



La FEDIL et l'ABBL viennent de publier les résultats d'une dixième enquête consécutive portant sur les prévisions d'embauche des entreprises dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC).

L'enquête représente le seul indicateur existant au Luxembourg sur les besoins en qualifications dans le secteur couvert. Il s'agit donc d'un baromètre économique unique en son genre. La promotion et la recherche de jeunes talents étant une de ses priorités en 2020, la FEDIL considère que l'éducation et la formation sont les principaux vecteurs d'identification, d'appartenance et de promotion sociales. Une orientation savante est donc d'une importance stratégique – elle contribue à influencer les chances des candidats sur le marché de l'emploi tout en garantissant aux entreprises un pool de talents qualifiés.

Voilà pourquoi l'enquête, destinée aux jeunes, à leurs parents et aux responsables d'orientation, veut répondre à plusieurs objectifs : cerner les besoins des entreprises, concilier offre et demande de formation dans l'intérêt des jeunes et donner un indicateur fiable aux services d'orientation scolaire et professionnelle. Finalement, elle constitue aussi un moyen pour adapter la politique de la formation aux réalités économiques. Compte tenu des poussées de l'évolution technologique, il s'agit de s'assurer que la formation professionnelle initiale permette aux jeunes d'acquérir les qualifications recherchées dans le futur.

L'édition 2020 de l'enquête témoigne d'un potentiel d'embauche très important dans les deux années à venir, avec un total de 979 embauches pour 168 entreprises, dont 31 % pour remplacer des départs et 69 % pour occuper des postes qui viennent d'être créés. Le taux de création de postes est identique à celui de l'enquête de 2018. Le chiffre total d'embauches prévu a fortement augmenté par rapport à l'enquête précédente et est le plus élevé depuis 2002.

Ainsi, l'enquête confirme que l'économie luxembourgeoise reste largement créatrice d'emplois, surtout à haut niveau de qualification, avec des exigences de plus en plus dirigées vers les niveaux de formation élevés.

Le niveau « BAC +2 » est un minimum requis dans 92,2 % des cas et les formations universitaires sont les plus recherchées avec 85 % des prévisions. Parmi ces dernières, les diplômes universitaires les plus pointus des niveaux Master/Doctorat sont nettement plus recherchés (56,6 %) que les Bachelor (28,4 %).

Les résultats de l'enquête sont communiqués sous forme de dépliants réalisés sur base du design de la brochure qui dirigent les étudiants ciblés vers l'enquête. La brochure de l'enquête peut également être consultée en ligne sur www.fedil.lu et www.hellofuture.lu.

Plusieurs partenaires institutionnels ont collaboré à cette enquête, à savoir la Chambre de Commerce / House of Training, le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ainsi que l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM).



À relever également dans le contexte une autre initiative de promotion des métiers de l'industrie et des technologies, à savoir le projet « HelloFuture » qui propose, entre autres, sur son site Internet des outils innovants et interactifs permettant aux élèves et étudiants d'orienter leur avenir professionnel vers le monde industriel de demain. Tous les niveaux d'études sont concernés, du Diplôme d'aptitude professionnelle (DAP), Diplôme de technicien (DT), Brevet de technicien supérieur (BTS) au Bachelor, Master, ou Doctorat. Le site permet également aux jeunes de voir les vidéos d'interviews menés avec de jeunes professionnels actifs dans l'industrie luxembourgeoise. Le projet réaffirme le succès des partenariats publics-privés conclus en vue d'une meilleure orientation des jeunes en fonction des besoins des entreprises.

La brochure TIC est disponible [ICI](#).

Communiqué par Fedil



Le Quotidien

Date: 10-03-2020

Page: 3

Periodicity: Daily

Journalist: Claude Damiani

Circulation: 8 214

Audience: 25 750

Size: 632 cm²

Sous le signe de l'UE et de l'inclusion

Le commissaire européen luxembourgeois de l'Emploi et des Droits sociaux, Nicolas Schmit, a salué deux projets visant l'inclusion et soutenus par le Fonds social européen, l'un à Wiltz, l'autre à Luxembourg-Gare.

De notre journaliste
Claude Damiani

Au cours d'une journée d'hier résolument consacrée à l'inclusion des plus fragilisés et vulnérables, l'ancien ministre LSAP du Travail et désormais commissaire européen de l'Emploi, Nicolas Schmit, ainsi que la cheffe de la représentation de la Commission européenne au Luxembourg, Yuriko Backes, se sont tout d'abord rendus à Wiltz. L'occasion, pour lui, de venir saluer les parties prenantes au projet Conex.

Celui-ci, qui est un incubateur inclusif, permet aux personnes ayant le statut de salarié handicapé et ayant un potentiel d'inclusion au marché de travail ordinaire ou à la recherche d'un espace-temps d'accéder à un «apprentissage par l'action». «Je n'ai pas vraiment changé de job, au fond», a d'emblée déclaré le néo-commissaire européen, avant de poursuivre : «L'un des grands objectifs de la Commission européenne, parmi d'autres, est l'inclusion sociale.» Et le projet Conex, qui s'inscrit dans l'action de la société socioculturelle Coopérations (elle-même divisée entre l'ASBL Coopérations et société coopérative Coopérations) correspond à merveille à cette aspiration.

«"Atelier d'inclusion" et non plus "atelier protégé"»

Ainsi, Nicolas Schmit et Yuriko Backes ont visité et suivi avec grand intérêt les différents ateliers du com-

plexe de Wiltz et les précieuses informations de l'administrateur du projet Conex, Jean-Marc Brêt. Ateliers de théâtre, de peinture, de graphisme, d'informatique, de jardinage... L'offre est diversifiée dans le cadre de la quinzaine de projets, au total. Au terme d'une visite durant laquelle le commissaire s'est enquis

de la situation, mais aussi des passions de tous les bénéficiaires rencontrés, Nicolas Schmit a proclamé de manière solennelle : «**Appelez-le "atelier d'inclusion" et non plus "atelier protégé"**», avant de savourer l'un des menus proposés au restaurant Eis Kichen, lui aussi géré par Coopérations. «**Mon portefeuille de commissaire européen comprend également le ressort de l'Économie sociale et j'ai ouï-dire que votre restaurant marchait bien**», a-t-il complimenté, avant de se délecter de plats tout aussi «inclusifs».

Après avoir quitté le nord du pays,

la visite s'est enchaînée côté quartier Gare, dans la capitale.

Garantie jeunesse à la sauce digitale

C'est en effet dans la rue d'Épernay que le projet DigiCoach est mené. Celui-ci, également appuyé financièrement par le Fonds social européen (FSE), a pour objectif d'accompagner personnellement des demandeurs d'emploi fragilisés et

éloignés du marché du travail, notamment parce qu'ils ne possèdent pas les compétences linguistiques et numériques, afin de pouvoir accé-

der au marché du travail. Chaleureusement accueilli par le président de l'ASBL Digital-Inclusions.lu (qui a doublé son nombre d'employés en l'espace de deux ans), Patrick de la Hamette, le commissaire européen s'est notamment entretenu avec des bénéficiaires, venus d'horizons aussi divers que la Syrie, le Togo ou encore la Guinée-Conakry. La mission est, entre autres, de «réhabiliter» des ordinateurs inutilisés depuis et dont les données ont été effacées. «**Quelque 2 000 ordinateurs ont ainsi pu être redistribués à des réfugiés ou à des Luxembourgeois, via l'Office so-**

cial», a souligné Patrick de la Hamette. De son côté, Nicolas Schmit a tenu à véhiculer un message aux bénéficiaires présents, d'autant plus important en ces temps de digitalisation : «**Mon projet est de lancer prochainement une garantie jeunesse, qui s'adresse à tous les jeunes de l'UE, âgés jusqu'à 30 ans, une garantie qui comprend, entre autres, au moins une formation en informatique.**» Soit une annonce prometteuse de plus, au terme d'une journée intégralement dédiée à l'inclusion et une belle initiative de la représentation de la Commission européenne.



Le Fonds social européen (FSE) soutient financièrement le projet Conex à Wiltz (en h. à g.) ou encore le projet DigiCoach, à Luxembourg, et cela au nom de l'inclusion, dicit Nicolas Schmit, le commissaire européen luxembourgeois de l'Emploi et des Droits sociaux (en h. à d.)

**www.eldo.lu**Date: **10-03-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **1000**<http://www.eldo.lu/aktuell/news/97873.html>

Porte Ouverte vun der Uni.lu wéinst Coronavirus ofgesot

Nieft der Porte Ouverte vun der Uni ass och d'Editioun 2020 vu LuxSkills ofgesot, respektiv verréckelt.

Leschten Update: 10.03.2020, 18:28:36



© Eldorado

Wéi den Educationministère en Dënschdeg matgedeelt huet, gëtt d'Editioun 2020 vu "LuxSkills" wéinst dem Coronavirus ofgesot. Wéi et am Communiqué heescht, huet een d'Recommandatiounen vun der Santé consideréiert, déi vun Evenementer mat ville Persounen ofrodde. Den Event war fir den 20. bis den 23. Abrëll ugesat a gëtt elo op Ufank 2021 verluecht. Wéi et weider heescht ass och de "Léierplazendag" den 22. Abrëll annulléiert ginn.

Wéinst de Recommendatiounen vun der Santé a Saache grouss Evenementer huet d'Uni Lëtzebuerg decidéiert d'Porte Ouverte den 21. Mäerz ofzesoen.

Amplaz vun de Live-Evenementer um Campus wäerten audiovisuel Presentatiounen um Site openday.uni.lu accessibel sinn. Do wäerten dann och Presentatiounen zur Uni an de Bachelor- a Masterstudiegäng ze fannen sinn. Interesséierter kënnen iwwerdeems detasilléiert Informatiounen an de Studiebrochüre fannen.

Vun der Uni huet et donieft nach geheescht, dass et sech ëm eng Präventiv Measure handelt, et géif keng confirméiert Infektioun bei Studenten oder Mataarbechter vun der Uni ginn.

Information aux rédactions : la Journée portes ouvertes de l'Université sera en ligne cette année Suite à l'avis des autorités sanitaires de différer les grands événements publics, l'Université du Luxembourg a décidé d'annuler la Journée portes ouvertes du 21 mars.

Au lieu de l'événement sur le campus de Belval, des présentations audiovisuelles seront mises à disposition sur le site openday.uni.lu et les réseaux sociaux de l'Université. Ces espaces proposeront des présentations de l'Université et de ses programmes de Bachelor et de Master. Les étudiants intéressés trouveront des informations détaillées sur les programmes dans les [brochures en ligne](#).

L'annulation de la Journée portes ouvertes est une mesure préventive. Aucun cas confirmé de maladie de Covid-19 n'a été détecté parmi les étudiants ou le personnel de l'Université

Annulation de l'édition 2020 des LuxSkills (10.03.2020)

Communiqué par: ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse



Suite aux recommandations de la Direction de la santé concernant les événements rassemblant un grand nombre de personnes, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et WorldSkills Luxembourg ASBL ont décidé d'annuler l'édition 2020 des LuxSkills, concours nationaux des métiers et professions.

Étant donné que la santé d'un chacun prime et au vu de la situation actuelle liée au coronavirus COVID-19, l'événement initialement prévu du 20 au 23 avril 2020 au Centre national de formation professionnelle continue (CNFPC) à Esch/Alzette n'aura pas lieu en 2020, mais sera reporté au début de l'année 2021.

Le «Léierplazendag», co-organisé par RTL Radio Lëtzebuerg, l'ADEM, la Chambre de commerce, la Chambre des métiers et le ministère, qui devait se dérouler le mercredi 22 avril 2020 dans le cadre des LuxSkills, est également annulé et reporté à une date ultérieure.

**delano.lu**Date: **09-03-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **1 129**

<https://delano.lu/d/detail/news/yileste-announces-luxembourg-city-store-closure/209725>

Yileste announces luxembourg city store closure

09.03.2020 • NATALIE A. GERHARDSTEIN



The Côte d'Eich boutique opened its doors in October 2015 Photo: [Yileste/Facebook](#)

Luxembourg fashion label Yileste announced on Monday it will be closing its clothing boutique.

Luxembourg fashion designer Stéphanie Comes first opened the Côte d'Eich boutique in October 2015, having formerly studied design and pattern making in France. Many of her pieces included fabrics with print design Comes herself had designed.

Despite being open for just over four years, [Yileste](#) owners stated the brand "needed the City of Luxembourg to play their part too. They did not. Their last move to create a fully unrestricted delivery zone 80cm in front of the shop entrance sealed its end."

Delano has asked the City of Luxembourg for a comment.

Yileste, which carried the [Made in Luxembourg label](#), is holding closing events on of 14-15 March and 21 March.

Its announcement to stop operations is the latest in a string of recent closures. Last week, Hans Fellner announced the [Fellner Louvigny bookshop](#) will be closing its doors in August. In January, Honey Mustard and the Lassner toy store also announced closures.